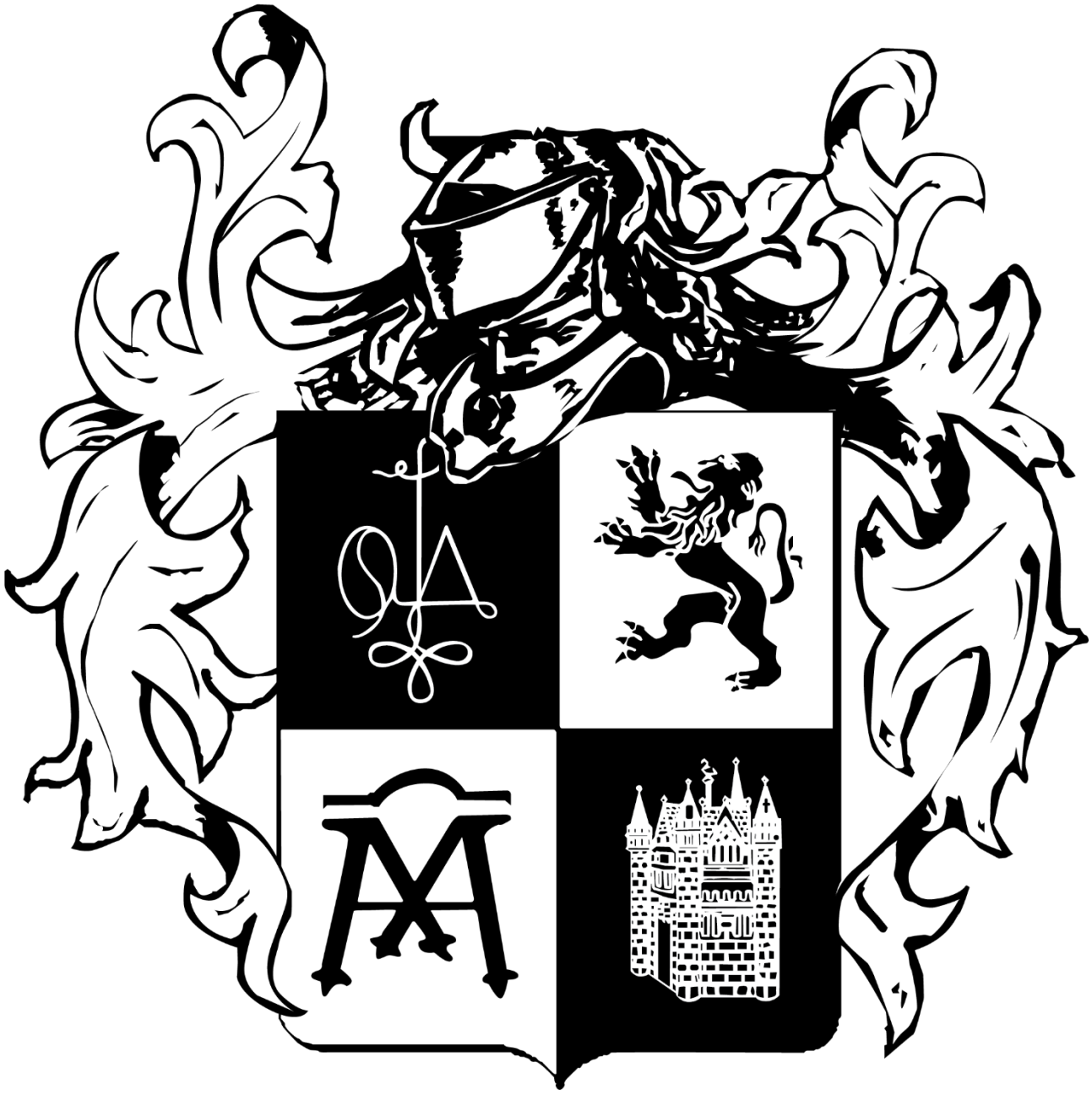


Ordre Binchois de l'Apertintaille

Syllabus sur les ordres

XXXIII^e^ – GIGOUNON Victor, XXXXX,
HAINAUT Xavier, TM

I. Introduction

Camarade,

Connaisseur fin des ordres ou novice, tyro qui s'instruit ou simple curieux, te voici face à une synthèse des différentes informations trouvées sur les ordres portées à notre connaissance. Tu pourrais ainsi y trouver les informations essentielles sur les différents ordres et confréries reconnues par l'Ordre souverain de la Calotte. Ce syllabus n'est pas le fruit d'un travail de recherche mais est un travail de synthèse regroupant les informations disponibles sur le site de l'OSC (Syllabus collaboratif des ordres), sur les sites des ordres concernés ainsi que dans le syllabus réalisé par l'ANLO (Folklore - Les Ordres - Aide-Mémoire ; 3ème édition).

En espérant que cette synthèse assez large te permettra de te retrouver dans ce monde ordinesque florissant.

Pour l'Ordre Binchois de l'Apertintaille,

Victor Gigounon, XXXXX,

Xavier Hainaut, TM, (XXXXX), (XX)



II. Qu'est-ce qu'un ordre ?

Il existe deux grands types d'ordres : les ordres décoratifs et les ordres corporatifs. Les ordres décoratifs ne sont pas des associations à proprement parler mais bien des décorations (c'est dans le nom). Ils émanent de diverses associations étudiantes (ou non) comme les cercles, régionales ou ordres. Ils visent à récompenser des personnes investies dans lesdites associations via un vlek.

Exemples :

- L'ordre du bouffon au FLTR
- L'Ordre du Gilles à la Binchoise
- L'Ordre de Mercure au Cesec
- L'Ordre de la Virgo Sapiens à l'ANLO
- L'Ordre de la petite gayolle à la Carolo
- L'Ordre du Lion de Sable à l'OBA

Les ordres corporatifs quant à eux sont des associations de personnes qui se réunissent autour de valeurs et d'idéaux communs dans un contexte guindaillesque (ex : le rayonnement de Binche pour l'OBA, la vie rabelaisienne pour l'ORB…). Ils ont la plupart du temps à cœur de faire perpétuer certaines traditions leur étant liées, de partager un idéal guindaillesque, de réunir anciens et nouveaux guindailleurs… L'appartenance à un ordre corporatif se marque souvent par le port d'un band et d'une toge ayant une signification propre pour les membres de l'ordre en question.

Réponses ordres :

- Ménestrel OK
- Bécasse : à ajouter => en attente des infos
- OLA : Changement de catégorie
- ADEO : qques changements

III. Les ordres bruxellois

1. L'Ordre Académique de Saint Michel - Academicus Sancti Michaëlis Ordo



Résumé :	
Dénomination	Ordre Académique de Saint-Michel (ASMO)
Date de Fondation	6 mars 1937
Type	Masculin
Localisation/appartenance	BXL
Devise	/
Dénomination des tirones	Bleu ou tirones
Dénomination des membres	Commilitones
Décorations	L'Ordre de l'Archange Saint-Michel (1938) – interne et externe L'Ordre très Ancien et très Noble du Roy Arthus (1941) – interne et externe.

Fondation :

L'Ordre Académique de Saint-Michel a été fondé le **6 mars 1937 à Uccle** par des étudiants Bruxellois de l'Université catholique de Louvain.

L'Ordre est une corporation d'étudiants rassemblés autour d'un **idéal catholique et belge**. Il a notamment pour but de faire renaître les traditions estudiantines les plus anciennes et les plus respectables. C'est Saint-Michel qui est en partie à l'origine de la réintroduction des coronae, du port de la calotte et de la guindaille « propre » à LLN.

Structure :

Le Comité est constitué d'un **Président** (*Senior*), d'un Substitut, d'un Censeur, d'un Chancelier et d'un Questeur.

En plus du comité, il existe un **Conseil** composé des fonctions de *Tironum Maior*, Intendant, *Cantor Primus*, de deux *Scribae* (secrétaires) dont le but est d'aider le Chancelier dans sa tâche, d'un Cérémoniaire qui rehausse le cérémoniale des séances par le port de la masse (monogramme de l'Ordre en fer forgé surmontant un mat en bois) et de deux Conseillers.

Le **Sénat** est constitué des membres fondateurs ainsi que des anciens présidents. Il est dirigé par le Recteur du sénat, le plus ancien président qui accepte cette fonction viagère.

Les membres ou Commilitones sont appelés Bacheliers (*bachelarii*) s'ils sont encore aux études ou Membres-anciens (*veteraii*) s'ils les ont terminées. Pour rester membre à vie, il est impératif d'être détenteur d'un diplôme universitaire (bachelier ou master).

Il est également possible d'être membre d'honneur de l'Ordre. Il s'agit alors d'une personne extérieure à l'Ordre qui aura été jugée digne par le grand-maître de devenir membre de l'Ordre sans faire une année de tiro. Il existe deux possibilités : band d'honneur ou toge d'honneur. Finalement, Le premier enfant légitime de sexe masculin d'un membre peut devenir membre in Spe.

Intronisation :

Pour être tiro à Saint-Michel il est nécessaire :

- D'être belge et étudiant catholique d'une université (ou école supérieure dont les diplômes sont assimilés aux diplômes universitaires).

Les tirones ayant réussi les épreuves du baptême portent le band sur l'épaule gauche. Après s'être soumis à la cérémonie de la **Prise d'habit**, ils reçoivent leur toge mais ce n'est qu'après avoir réussi l'examen précédant l'**Émancipation** qu'ils deviennent membres à part entière et peuvent dès lors arborer le band sur l'épaule droite.

Un membre étudiant reste membre à part entière tant qu'il est inscrit à l'université. S'il quitte ses études universitaires, même momentanément, sans avoir obtenu un diplôme, il n'est plus membre de l'Ordre et ne peut donc plus assister aux réunions.

Habits :



La Toge est noire fermée au col. Sur la manche gauche se trouve un certain nombre de « galons » correspondant au niveau atteint à l'université.

Le band est rouge-vert-rouge. La longueur du band est codexiale : 110 cm de longueur et 2.90 cm de largeur.

Le couvre-chef de l'ordre est une Bierpet à fond rouge brodée du monogramme arabe d'or de l'Ordre.



Décorations :

L'Ordre de l'Archange Saint-Michel (1938) est une décoration interne et externe qui possède quatre grades : chevalier, officier, commandeur et grand-cordon.



L'Ordre très Ancien et très Noble du Roy Arthus (1941) est une décoration interne et externe qui récompense la promotion du développement du véritable esprit universitaire contre les conventions et le snobisme bourgeois. Il existe également quatre grades : chevalier, officier, commandeur et grand-cordon.

Particularités :

L'Ordre est une association Directrice de l'Ordre Souverain de la Calotte.

L'Ordre de l'Archange Saint-Michel a été reconnu par l'Ordre de Francoys Villon de Montcorbier en 1949.

L'Ordre possède son propre chansonnier, appelé « Gaudeamus ! » et tout membre est tenu de le posséder, tout comme son codex, sa chope au monogramme de l'Ordre et son bierzipfel.

L'Ordre fût la première corporation estudiantine belge francophone. Par son ancienneté, ses membres font souvent référence à l'ASMO simplement en l'appelant « l'Ordre ». De plus il n'est pas accepté d'utiliser l'abréviation ASMO oralement.

2. L'Ordre du Pétase





Résumé :	
Dénomination	Ordre du Pétase (Pétase)
Date de Fondation	22 décembre 1958
Type	Masculin (historiquement Mixte)
Localisation/appartenance	BXL – Institut ICHEC
Devise	Semper ad fundum
Dénomination des tirones	Tirones / bleus
Dénomination des membres	Membres
Décorations	L'Ordre du Pétase (1958) – interne et externe.

<u>Fondation :</u>

L'Ordre du Pétase (**Pétase**) a été fondé le **22 décembre 1958** sur le site de l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (**ICHEC**) à Bruxelles.

L'Ordre a pour but d'être le garant des traditions estudiantines ichéquiennes.

Sa devise est « **Semper ad fundum** » qui se traduit par « Toujours à fond ».

<u>Structure :</u>

Le **Chancelyer** est le Grand-Maitre de l'Ordre. Le **Comité** est constitué d'un Président, d'un Vice-président, d'un Censor (censeur), d'un *Tironum Maior,* d'un *Quaestor* (trésorier), d'un *Scriba* (secrétaire) et d'un Cantor Primus. Le Chancelyer est nommé à vie et désigne son successeur. Il ne fait pas partie du Comité. Chaque année, il désigne un président qui lui soumet un comité.

Le **Sénat** est constitué des membres ayant accompli au moins trois années de comité et ayant au moins le grade de Commandeur. Tandis que la **Plèbe** rassemble les membres ne faisant pas partie du Sénat ou du Comité.

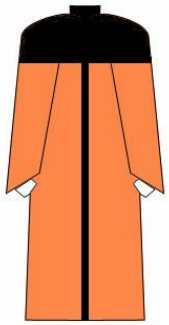
Intronisation :

Pour être tiro au Pétase il est nécessaire :

- D'être ou d'avoir été étudiant, être catholique, et être universitaire ou avoir terminé une année au moins dans une école supérieure dont les diplômes sont assimilés aux diplômes universitaires.
- D'avoir subi avec succès l'épreuve du baptême estudiantin et posséder une calotte - d'avoir montré un bon esprit estudiantin, avoir toujours porté les marques extérieures de cette mentalité dans toutes les circonstances où elles pouvaient se porter en ce qui concerne principalement le dévouement aux cercles ou corporations estudiantines, le comportement et notamment le port d'insignes, coiffures, bands et autres distinctions estudiantines, - d'avoir rendu à la communauté estudiantine une série de services.

Les tirones portent le band sur l'épaule gauche. Après leur passage de toge, lors de la prise d'habit, les tirones seront faits Membres. Ils pourront dès lors porter la toge ainsi que le band sur l'épaule droite.

Habits :



La toge est orange avec le buste noir.

Le band est orange et noir.

Le band de membre, plus étroit, ne se porte pas sur la toge.

Le band de comité, plus large, se porte sur la toge et en toute circonstance.

Décorations :

L'**Ordre du Pétase** (1958) est une décoration interne et externe qui possède quatre grades : chevalier, officier, commandeur et grand-cordon. De plus cette décoration donnée à un extérieur le fait membre de l'Ordre. Toutefois, seuls les membres masculins peuvent porter la toge et assister aux réunions.

Particularités :

L'Ordre du Pétase est, à son origine, la décoration de l'UDECHEC (la défunte Union des Etudiants de l'ICHEC, 1956-1986) dont le président était le Grand-Maitre. De ce fait, le Pétase est mixte mais un changement statutaire (1987) a interdit les réunions aux dames ainsi que le port de la toge.

L'**Ordre du Pétase** est membre du Congrès de l'Ordre de Francoys Villon de Montcorbier depuis 1968.

L'Ordre du Pétase est une association **Conseillère** de l'Ordre Souverain de la Calotte.

3. L'ordre de Guttur



Résumé :	
Dénomination	Ordre du Guttur (Guttur) - Guttur Ordo
Date de Fondation	1983 – Renaissance : 29 octobre 2010
Type	Féminin / Calotté
Localisation/appartenance	Bruxelles – ICHEC
Devise	Nec Cauda Nec Caput
Dénomination des tirones	Tyronae
Dénomination des membres	Amazones
Décorations	L'Ordre du Guttur (2010) – interne et externe.

Fondation :

L'Ordre du Guttur a été fondé en 1983 et s'est éteint au début des années 1990. C'est le **29 octobre 2010** que l'Ordre du Guttur renaît du fait de la volonté de 6 calottées issues principalement du folklore ichequien (mais pas uniquement).

Le but de l'Ordre est de regrouper les femmes calottées, issues du folklore ichequien et sympathisantes, et de promouvoir le folklore estudiantin dans le respect des traditions et dans la dignité.

Sa devise est « ***Nec Cauda Nec Caput*** **»** qui se traduit par « Sans Queue Ni Tête ».

Structure :

Le **Comité** est constitué d'une *Megali Vasilissa* (XX) (Grande-Maîtresse), d'une *Vasilissa* (XXX) (Vice-Présidente), d'une *Harmonia* (TM) (*Tyronum Major*), d'une *Kankelarios* (XXXX) (Secrétaire), d'une *Tamias* (XXXXX) (Trésorière), d'une *Sistre* (*Cantor Primus*), et d'une *Sagaris* (Censeure).

En plus du comité, il existe de poste de **Chancelière** (X), nommée *ad vitam aeternam*, qui est la plus haute représentante de l'ordre et a pour rôle de garder les statuts et les traditions et de guider le comité.

Le **Sénat** est constitué de l'ensemble des membres refondatrices du nouveau Guttur (2010) ainsi que de toutes les anciennes *Megali Vasilissa*. Il est représenté par la **Grande-Maîtresse du Sénat**.

Les membres sont appelés des Amazones. Les femmes venant d'ordres extérieurs et se voyant remettre une décoration de l'Ordre du Guttur sont appelées des Amazones Extra-Muros. Celles-ci peuvent prétendre au passage de toge, sans pour autant faire une année de tyrona. Les hommes venant d'ordres extérieurs peuvent eux aussi être décorés de l'Ordre du Guttur, mais ne peuvent pas en porter les couleurs (outre le vlek). Ils sont appelés des Damoiseaux.

Intronisation :

Pour être tiro (nommé ***Tyrona***) à l'Ordre du Guttur il est nécessaire :

- D'être une femme baptisée (baptême étudiant) et calottée.
- De montrer un bon esprit estudiantin en toutes circonstances.

*Les *tyronae* sont appelées de façon prioritaire parmi les calottées ICHEC, mais des externes venant d'autres cercles peuvent également y être appelées.

Après l'intronisation, lors de la première séance, les *tyronae* pourront porter le band sur l'épaule gauche.

Après l'émancipation, lors de la dernière séance, les *tyronae* seront faites **Amazones**. Elles pourront dès lors porter la toge ainsi que le band sur l'épaule droite.

Habits :

La toge est sinople (verte), bordée de gueule (rouge) et d'argent (gris), et se porte fermée. Le band est également sinople, gueule et argent.

Décorations :

L'**Ordre du Guttur** (2010) est une décoration interne et externe qui possède quatre grades internes : chevalier, officier, commandeur et grand-cordon. Cette décoration peut également être donnée aux extérieurs et possède alors un unique grade : amazones extra-muros pour les femmes et damoiseau pour les hommes.

Particularités :

L'Ordre du Guttur est une association conseillère de l'Ordre Souverain de la Calotte depuis 2022.

Lors des séances internes, les amazones peuvent partager les aléas de leur vie à travers les « peto vie de merdum ».

Seuls le banquet et l'externe peuvent accueillir des personnes du sexe masculin. De façon exceptionnelle, les damoiseaux peuvent être invités à participer à une séance par commun accord entre la Chancelière et la *Megali Vasilissa*.

4. Ordre de Saint-Louis - Les Moines Pervers de Saint-Louis



Résumé :	
Dénomination	Ordre Académique de Saint Louis
Date de Fondation	Décembre 1980
Type	Masculin
Localisation/appartenance	BXL – Saint-Louis
Devise	Restitute eius nomen universitatis in laetitia fraternitatis
Dénomination des tirones	Novices
Dénomination des membres	Frères
Décorations	L'Ordre des Moines Pervers de Saint-Louis (1980) – interne et externe, L'Ordre du Volant Pervers (1985) – interne et externe.

<u>Fondation :</u>

L'Ordre Académique de Saint-Louis a été fondé en **décembre 1980** sur le site universitaire de Bruxelles (Université Saint-Louis).

Depuis 1994, l'Ordre, anciennement appelé Ordre des Moines Pervers de Saint-Louis ou *Sancti Ludovici Monachorum Perversorum Ordo* (**SLMPO**), a été rebaptisé Ordre Académique de Saint-Louis pour plaire au recteur des Facultés, cependant l'ancienne appellation ainsi que l'abréviation SLMPO sont toujours d'usage.

Les buts de l'Ordre sont :

- Défendre le folklore estudiantin au sein des Facultés de Saint-Louis,
- Conseiller, assister et servir de référence aux comités du cercle Saint-Louis.

Sa devise est « **Restitute eius nomen universitatis in laetitia fraternitatis** » qui se traduit par « Rendre son nom à l'université dans la joie fraternelle ».

Structure :

Le **Comité** est constitué d'un Père Abbé (grand-maître), d'un Père Ministre (substitut), d'un Père Prieur (secrétaire), d'un Père Cellérier (trésorier) et d'un Maître des Novices (*tironum maior*).

Le sénat, nommé **Chapitre**, est constitué de l'ensemble des membres fondateurs ainsi que des commandeurs de l'Ordre des Moines Pervers de Saint-Louis.

Les membres sont appelés **Frères**.

Intronisation :

Pour être *tiro* (nommé **Novice**) à l'Ordre Académique de Saint-Louis il est nécessaire :

- D'être de sexe masculin,
- D'être de nationalité belge ou originaire d'un pays européen,
- D'être de religion catholique,
- D'avoir étudié à l'Université de Saint-Louis ou être proche de ladite université.

Habits :



La toge est une **Bure** noire avec un capuchon, tous deux liserés de rouge. Ce liseré est également présent sur toute la longueur des manches.

Une **Scapulaire** rouge liserée de noir se place au-dessus de la toge, autour du cou. Une cordelière rouge (ou bleue dans le cas du *tironum maior*) est utilisée en ceinture ou comme un band en absence de la toge.

Décorations :



L'**Ordre des Moines Pervers de Saint-Louis** (1980) est une décoration interne et externe qui possède quatre grades : chevalier, officier une étoile, officier deux étoiles et commandeur. De plus cette décoration donnée à un extérieur le fait membre de l'Ordre.

L'**Ordre du Volant Pervers** (1985) est une décoration interne et externe, n'ayant pas de grade, « récompensant » l'étudiant qui crashe sa voiture en allant ou en revenant de guindaille.

Particularités :

À l'origine l'Ordre s'appelait le **YMCA** pour Youppie Men Chopes Association. Ce n'est qu'en 1982 que l'Ordre fut rebaptisé Ordre des Moines Pervers de Saint-Louis.

L'Ordre Académique de Saint Louis est une association **Directrice** de l'Ordre Souverain de la Calotte.

L'**Ordre des Moines Pervers de Saint-Louis** est membre du Congrès de l'Ordre de Francoys Villon de Montcorbier depuis 1994.

Il n'y a pas de Censeur, chacun étant censé respecter la bienséance lors des réunions.

5. Ordre de la Petite Culotte



Résumé :	
Dénomination	Ordre de la Petite Culotte (OPC)
Date de Fondation	5 mars 2003
Type	Féminin
Localisation/appartenance	BXL – Saint Louis
Devise	Femina cum cerasum ad oceano voluptae et felicitae navigant
Dénomination des tirones	Ficelles
Dénomination des membres	Petites Culottes
Décorations	L'Ordre de la Petite Culotte (2003) – interne et externe.

Fondation :

L'Ordre de la Petite Culotte (OPC) a été fondé le 5 mars 2003 par 9 femmes issues du Cercle Saint Louis (C.S.L.).

L'Ordre s'inscrit dans la lignée du folklore estudiantin bruxellois dont il respecte les traditions. Il veille à promouvoir la gent féminine au sein du C.S.L. et du folklore guindaillesque.

Structure :

Le comité, nommé Bureau, est constitué d'une Grande Prêtresse (grande-maîtresse), d'une Vieille Plante (substitut), d'une Agrippeuse (trésorière), d'une Femme à lunettes (secrétaire), d'une Matrixe (*tironum maior*), d'une Castafiore (*cantora prima*), d'une Gardienne du Temps (journal interne et archives), d'une ou de plusieurs Aboyeuses (censeure).

Le sénat, nommé Temple, est constitué des membres qui ont participé activement à sa création (approuvée en AG en 2011). Peuvent y être cooptées, toutes anciennes membres du comité n'exerçant plus de fonction et ayant participés activement au sein du comité de l'OPC pendant au moins 2 ans.

Les membres du comité sont appelées Burelles, les membres Petites Culottes ou plus simplement Culottes et les sénatrices Pilières.

Intronisation :

Pour être tiro, nommée Ficelle à l'OPC il est nécessaire :

- De figurer comme femme à l'État civil
- D'avoir passé un baptême estudiantin
- D'être calottée

Les prétendantes au *tironat*, appelé **Gestation**, sont nommées **Soupirantes**.

Après une première activité concluante appelée **Ficelage**, les soupirantes commenceront leur Gestation et seront dès lors appelées **Ficelles**. Dès lors, elles recevront le band de Ficelle, une corde rouge nouée à la hauteur de la hanche droite, qu'elles porteront sur l'épaule gauche durant la durée de leur Gestation.

Après le **Culottage**, en fin d'année académique, les ficelles seront faites **Petites Culottes**. Dès lors, elles pourront porter le band, cordelière noire sur laquelle est enroulée la corde rouge et portée sur l'épaule droite, ainsi que la toge.

Habits :



La Toge est une robe noir mat bordée d'un galon de satin rouge.

La face postérieure est composée d'un col trapézoïdal pouvant être relevé lors des prises de paroles des ordres misogynes, en signe de contestation guindaillesque, silencieuse et pacifique.

Le band est une cordelière noire d'environ 3 cm de diamètre, portée sur l'épaule droite et se nouant à la hauteur de la hanche gauche. Sur cette cordelière se trouve enroulée une corde rouge d'environ 3 mm de diamètre.

Décorations :

L'Ordre de la Petite Culotte (2003) est une décoration interne et externe qui récompense une personne en reconnaissance de ses qualités, de son adéquation à l'esprit et aux valeurs de l'Ordre ainsi que du soutien apporté à celui-ci. Elle possède différents grades qui sont : pour les internes : vestale, grande vestale, mélyade et grande mélyade ; pour les externes féminines possédant un couvre-chef estudiantin : amazone et grande amazone (elles peuvent porter la toge) ; pour les externes masculins baptisés et/ou porteurs d'un couvre-chef estudiantin : cons d'or et argonaute ; pour les externes mixtes non baptisés : mécène de cœur.

Particularités :

Si la date officielle de fondation de l'Ordre est le 5 mars 2003, la légende veut que ce soit le 8 mars 2003, date de la journée internationale des droits des femmes. C'est pourquoi le banquet du Dies Natalis est toujours organisé au plus proche du 8 mars.

Chaque séance débute par un afond « Culotte » et se fait, initialement, à la Kriek. Les Ficelles participent activement à la création des us & coutumes de l'Ordre ainsi qu'au décorum. L'OPC dispose d'un journal interne trimestriel : Trimenstruel.

Les sénatrices portent à leur cou un bouchon de champagne doré accroché au moyen d'un tissu couleur lie-de-vin.

Les personnes non-baptisées (fossiles) peuvent être élevées au rang de Mécène de cœur sans toutefois recevoir la décoration de l'Ordre.

6. Les ordres de l'ECAM

a. La Vulcania

Résumé :	
Dénomination	Cercle de la Vulcania
Date de Fondation	1921
Type	Mixte
Localisation/appartenance	BXL – haute école Léonard De Vinci – Institut ECAM
Devise	Utile-dulci
Dénomination des tirones	/
Dénomination des membres	/
Décorations	L'Ordre de l'intégrale (1922) – interne et externe, L'Ordre pour la Vulcania (1980) – interne.

Fondation :

Le Cercle de la Vulcania (Vulcania) a été fondé en 1921 au sein de l'Institut ECAM, qui forme des ingénieurs, après avoir été préalablement érigé en tant que composante de la Société Générale des Etudiants Catholiques de Bruxelles (SGECB) en 1909.

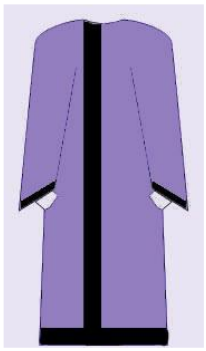
Sa devise est « **Utile-dulci** » qui se traduit par « Joindre l'utile à l'agréable ».

Structure :

Le Comité est constitué d'un Président, d'un Vice-président intérieur, d'un Vice-président extérieur, d'un trésorier, d'un secrétaire, d'un Maystre des bleus ainsi que d'autres délégués chargés d'organiser les différentes acticités du Cercle.

Intronisation :

Le baptême étudiant organisé en début d'année académique permet de devenir membre de la Vulcania.



Habits :

La Toge est mauve fermée d'une bande noire parcourant sa longueur. Les manches et le bas de la toge sont également bordés d'une bande noire. Il n'existe pas de band à la Vulcania.

Décorations :

L'Ordre de l'Intégrale (1922) est une décoration interne et externe qui récompense toute personne ayant rendu service au cercle. Elle est remise par le président de la Vulcania, qui assure également la fonction de Grand-Maitre de l'Intégrale, et par le Chancelyer de l'Intégrale. Elle possède trois grades : chevalier, officier et commandeur.

L'Ordre pour la Vulcania (1980 et refondé en 2008) est une décoration interne destinée principalement à d'anciens présidents de la Vulcania récompensés pour leur contribution envers le Cercle ainsi qu'à quelques rares membres de la Vulcania s'étant investis considérablement. Elle est remise par le Grand-Maître de l'Ordre pour la Vulcania et possède trois grades : petit pair, grand pair et grand pair vert.

Particularités :

La Vulcania est une association Directrice de l'Ordre Souverain de la Calotte.

L'Ordre de l'Intégrale est membre du Congrès de l'Ordre de Francoys Villon de Montcorbier depuis 1948.

La Vulcania fut fondée en mars 1909 comme section de la Société Générale Bruxelloise des Etudiants Catholiques. Après le premier conflit mondial, elle sera relancée en 1921 au sein de l'ECAM.

Par son ancienneté, bien qu'étant un cercle, la Vulcania est présente dans le monde ordinesque.

b. L'Ordre de Vulcain



Résumé :	
Dénomination	Ordre de Vulcain
Date de Fondation	11 novembre 1969
Type	Mixte
Localisation/appartenance	Woluwe-Saint-Lambert - ECAM
Devise	Ad angusta per angusta
Dénomination des tirones	/
Dénomination des membres	Membre
Décorations	Ordre de Vulcain (1989) – Interne Ordre de Vulcain (1998) – Externe (Honoris Causa)

<u>Fondation :</u>

L'Ordre de Vulcain a été fondé le 11 novembre 1969 par les membres du cercle de la Vulcania. Le but de l'Ordre est de regrouper les anciens membres du cercle de la Vulcania qui se sont distingués par un apport conséquent au comité. Les membres de l'Ordre de Vulcain forment le Sénat du cercle de la Vulcania.

Sa devise est « **Ad angusta per angusta** » qui se traduit par « Vers les sommets par des chemins étroits ».

<u>Structure :</u>

Le Comité est composé du Conseil des 8 (C8). Celui-ci est constitué du Grand-Maystre, du Chancelyer, du Substitut, du Président de la Vulcania, du secrétaire, du censeur, du chambellan et du Capel Maystor. Ce comité peut être épaulé par 4 suppléants.

<u>Intronisation :</u>

Chaque baptisé Vulcania peut en quelque sorte considéré comme tyro de l'ordre. À proprement parler le Vulcain n'a pas de *Tyrones*.

Pour accéder au premier grade de l'Ordre (Bachelier), il faut être reconnu par le C8 pour services rendus à la Vulcania principalement dans les fonctions du comité. Dès le grade de

Bachelier, les membres ont le droit de porter toge et band. Si le Bachelier en est jugé digne, il se voit 1 an après, décerner la promotion au grade d'Ecuyer.



Habits :

La toge est turquoise, bordée de noir, marquée d'un Y noir devant et un V noir derrière. Les manches et le bas de la toge sont également bordés d'une bande noire.

Le band est blanc-bordeaux-blanc.

Décorations :

L'Ordre de Vulcain est une décoration principalement interne qui possède 5 grades : Bachelier, écuyer, chevalier, officier et commandeur.

La décoration peut être remise à des membres externes avec le grade unique d'Honoris causa.

Particularités :

L'Ordre de Vulcain est initialement un ordre « interne » mais grâce à ses membres qui ont permis cette extériorisation, l'ordre fait partie intégrante du monde guindaillesque des Ordres.

L'Ordre de Vulcain est un Ordre Conseiller de l'Ordre Souverain de la Calotte.

c. L'Ordre de Bacchus



Créé en 1971, le Bacchus est vlek décoratif décerné par le grand-maître de l'ordre. Cet ordre est théoriquement mixte mais la décoration n'a jamais été octroyée à une femme.

Le Grand Maître est le seul à porter une toge. Celle-ci est noire à bords mauves.

Cet ordre décoratif est décerné aux guindailleurs un peu « cras ». Le vlek consiste en une plaquette émaillée rectangulaire portant un B blanc sur fond violet.

d. La Confrérie des Dignitaires de l'Ordre de Saint Eloy



Résumé :	
Dénomination	Confrérie des Dignitaires de l'Ordre de Saint-Eloy (CDOSE)
Date de Fondation	17 novembre 1967
Type	Masculin
Localisation/appartenance	BXL – haute école Léonard De Vinci – Institut ECAM
Devise	Honni soit qui mal y boit
Dénomination des tirones	Tirones
Dénomination des membres	Membres
Décorations	L'Ordre de Saint-Eloy (1967) – interne et externe.

<u>Fondation :</u>

L'Ordre de Saint-Eloy a été fondé le 17 novembre 1967 au sein du cercle de la Vulcania qui s'était retrouvé sans président. Un groupe d'amis a donc décidé de prendre en charge le comité de la Vulcania. Ils créèrent également la création d'une Confrérie des Dignitaires de l'Ordre de Saint-Eloy (CDOSE). En 1969, l'Ordre prendra sa forme définitive et devint alors indépendant et séparé de la Vulcania.

Sa devise est « Honni soit qui mal y boit ».

<u>Structure :</u>

Le Comité est constitué d'un Grand-Maître, d'un Vice Grand-Maître (substitut), d'un Trésorier, d'un Secrétaire et d'un Tironum Maior.

En plus du comité, il existe la fonction de Chancelyer, de préférence un ancien Grand-Maître, qui tiendra le rôle de gardien des traditions. Le chancelyer est nommé par l'ancien chancelyer et restera en fonction jusqu'à ce qu'il démissionne et désigne son successeur.

Le Sénat est constitué de l'ensemble des membres fondateurs, du grand-maître, du chancelyer et des anciens chancelyers.

Intronisation :

Pour être tiro à la CDOSE il est nécessaire :

- D'être de sexe masculin,
- D'être étudiant de la Faculté ECAM ou baptisé Vulcania.

Un tiro est fait membre uniquement lorsque le grand-maître et le chancelyer l'ont jugé digne de l'être.



Habits :

La toge est bleue avec une bande jaune verticale sur le flanc droit et reste ouverte en son centre. Le band est bleu à bords jaunes mais n'est jamais porté sur la toge.



Décorations :

L'Ordre de Saint Eloy (1967) est une décoration interne et externe qui possède quatre grades : écuyer, chevalier, officier et commandeur.

Particularités :

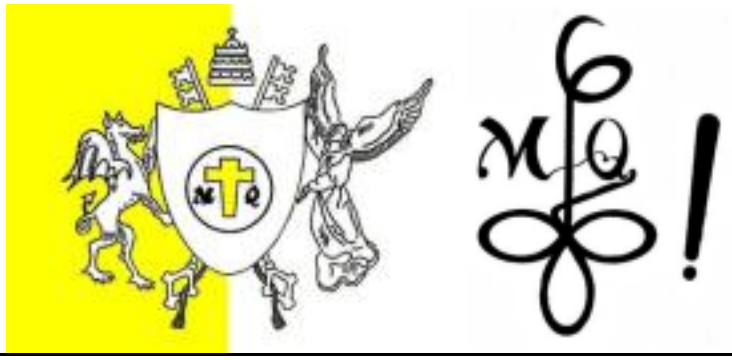
La CDOSE est une association Conseillère de l'Ordre Souverain de la Calotte.

L'Ordre de Saint Eloy est membre du Congrès de l'Ordre de Francoys Villon de Montcorbier depuis 2014.

L'Ordre, bien qu'indépendant de la Vulcania, conserve un lien fort avec ce cercle.

7. Le Congrès Saint-Luc – Martin V

a. Ordre Académique de Martin V



Résumé :	
Dénomination	Academicus Martini Quinti Ordo (AMQO)
Date de Fondation	22 octobre 1993
Type	Masculin
Localisation/appartenance	LEW – UCL – Faculté du Secteur des Sciences de la Santé
Devise	Parcere subjectis et debellere superbos
Dénomination des tirones	Séminaristes
Dénomination des membres	Prêtres - Evêques - Cardinaux
Décorations	L'Ordre de la Sainte Croix (1993) – interne et externe, L'Ordre de l'Anneau de Saint Pierre (2015) – interne et externe.

<u>Fondation :</u>

L'Ordre Académique de Martin V (**AMQO**) a été fondé le dimanche **22 octobre 1993** dans les Catacombes du cercle MéMé sur le site universitaire de Louvain-en-Woluwe. Bien que strictement masculin, une fondatrice occupe à vie le poste de **Bonne du Curé**.

L'Ordre est fondamentalement royaliste, catholique et apolitique. Ses couleurs sont or sur argent.

Sa devise est « **Parcere subjectis et debellere superbos** » qui se traduit par « Épargner les plus faibles et soumettre les superbes ».

<u>Structure :</u>

Le Comité, nommé ***Consilium***, est constitué d'un ***Summus Pontifex*** (X) (Pape) (grand-maître), d'un ***Borgia*** (XX) (substitut), d'un ***Custos Helveticus*** (XXX) (Garde Suisse) (censeur), d'un ***Chartarius*** (XXXX) (chancelier et archiviste), d'un ***Dispensator*** (XXXXX) (trésorier) et d'un ***Magister Seminarii*** (MS) (*tironum maior*).

Le Sénat, nommé ***Collegium Cardinalis*** (Collège des Cardinaux), est constitué de l'ensemble des membres fondateurs ainsi que de tous les anciens grands-maîtres. Un ***Nuntius***, élu annuellement, fait office de porte-parole.

Les membres sont appelés ***Presbyterii*** (Prêtres) ou Évêques appartenant alors au ***Collegium Episcopi*** (Collège des Évêques) dépendant qu'ils aient passé l'Ordination épiscopale ou non.

Finalement, le premier enfant de sexe masculin de tout membre sera fait membre **in Spe**.

Intronisation :

Les tirones sont nommés **Séminaristes** à l'AMQO et peuvent porter le band sur l'épaule gauche.

Après avoir terminé le Séminaire, lors de l'**Ordination presbytérale**, un séminariste sera fait **Presbytre** (prêtre). Il pourra porter l'Aube blanche à bords or ainsi que la band sur l'épaule droite. Il sera dès lors considéré comme étant membre de l'Ordre.

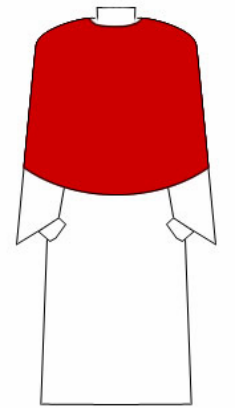
Pour pouvoir prétendre à l'Ordination presbytérale, il faut :

- avoir été baptisé et calotté dans un Cercle, Régionale ou Association reconnus par l'Ordre, - être ou avoir été inscrit à une des Facultés du Secteur des Sciences de la Santé de l'UCL à Louvain-en-Woluwe* (Facultés de Médecine, de Sciences Pharmaceutiques et Biomédicales, et de Dentisterie),
- avoir participé à six séances ordinaires de l'Ordre,
- avoir présenté au moins une guindaille.

Après une année académique et avoir participé à un minimum de trois séances, lors l'**Ordination épiscopale**, les *presbyterii* seront faits **Evêques**. Ils pourront dès lors porter une Chasuble rouge pourpre marquée de la croix or au-dessus de l'Aube blanche.

L'Ordre se veut académique, il est donc nécessaire de posséder un diplôme de la Faculté du Secteur des Sciences de la Santé pour rester membre de l'Ordre.

Habits :



La toge est une **Aube** blanche bordée d'or.

Les Prêtres portent le band sur l'épaule droite par-dessus la toge.

Les Évêques et les Cardinaux (sénateurs) portent par-dessus l'aube la **Chasuble rouge** pourpre à croix jaune dans le dos.

Le Grand-maître porte une **Chasuble blanche** à croix jaune dans le dos sur laquelle il ne peut porter aucune décoration à titre personnel, exceptée celle de l'Ordre de la Sainte Croix en cravate or avec une couronne dorée de chaque côté.

Décorations :

L'**Ordre de la Sainte Croix** (1993) est une décoration interne et externe qui comprend quatre grades : chevalier, officier, grand-officier et commandeur. Le grand-maître est durant son mandat Grand Maître de l'Ordre de la Sainte Croix et porte la décoration en cravate.

L'**Ordre de l'Anneau de Saint Pierre** (2015) est une décoration interne et externe qui comprend quatre grades : chevalier, officier, grand-officier et commandeur. Le *Nuntius*

Collegii Cardinalis est durant son mandat Grand-Maître de l'Ordre de l'Anneau de Saint-Pierre et porte la décoration symbolique de cette fonction en cravate.

Particularités :

L'AMQO fait partie du **Congrès Saint-Luc/Martin V** et est une association **Conseillère** de l'Ordre Souverain de la Calotte.

Chaque membre de l'AMQO possède en permanence une **bierzipfel**.

L'Ordre est strictement masculin excepté le poste de **Bonne du Curé**, non renouvelable et occupé par la fondatrice Anne Van De Vyver.

Il existe au sein de l'Ordre le titre d'Archevêque (***Archiepiscopus***), titre honorifique attribué à l'unanimité du Comité et avec l'accord sine qua non du Nuntius Collegii Cardinalis.

b. Ordre des disciples de Saint-Luc

Résumé :	
Dénomination	Ordre des disciples de Saint-Luc (ODSL) - Sancti Lucii Discipulorum Ordo
Date de Fondation	8 novembre 1989
Type	Masculin
Localisation/appartenance	LEW-BXL
Devise	Tum vixi bibi libenter bibite vos qui vivitis !
Dénomination des tirones	Tyrones
Dénomination des membres	Disciples
Décorations	L'Ordre de Saint-Luc (1989) – interne et externe.

Fondation :

L'Ordre des disciples de Saint-Luc (ODSL) a été fondé le 8 novembre 1989 sur le site universitaire de Louvain-en-Woluwé.

Son but est de réunir des étudiants en Sciences Médicales, Paramédicales et Beaux-Arts.

Sa devise est « ***Tum vixi bibi libenter bibite vos qui vivitis*** ! » qui se traduit par « Tant que j'ai vécu, j'ai bu volontiers, buvez vous qui vivez ! ».

Structure :

Le Comité est constitué d'un Grand-Prêtre (grand-maître), d'un Prêtre (substitut), d'un Frère Censeur, d'un Frère de Lettre (secrétaire), d'un Frère Trésorier et d'un *Tironum Maior*.

Le Sénat, nommé **Inquisition,** est constitué de l'ensemble des membres fondateurs ainsi que de tous les anciens grands-maîtres. Il est représenté par un Grand-Inquisiteur.

Les membres sont appelés **Disciples**. Le premier enfant légitime de sexe masculin de tout disciple sera fait membre in Spe.

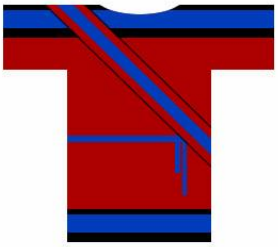
Intronisation :

Les conditions pour être Tyro à l'ODSL sont gardées à la discrétion de ses membres.

Habits :

La Toge est mi-longue rouge carmin avec des bords noirs et bleus royale (au niveau des épaules, sur les manches et sur le bas de la toge) avec une cordelette bleue en ceinture.

Le band est rouge-bleu-rouge.



Décoration :

L'Ordre de Saint-Luc (1989) est une décoration interne et externe qui possède quatre grades : chevalier, officier, commandeur et grand-cordon.

Particularités :

L'ODSL fait partie du Congrès Saint-Luc/Martin V et occupe donc une place de Conseiller à l'Ordre Souverain de la Calotte.

L'Ordre de Saint-Luc est membre du Congrès de l'Ordre de Francoys Villon de Montcorbier depuis 2013.

La boisson la plus connue de l'Ordre est le Carmin Royale, composé de deux shots respectivement bleus et rouges. La recette est transmise de grand-maître en grand-maître.

Manneken Pis est officier de l'Ordre de Saint-Luc.

8. Les ordres de Louvain-en-Woluwé

a. Ordre des Serpents d'Hippocrate



Résumé :	
Dénomination	Ordre des Serpents d'Hippocrate (OSH) - Hippocratis Serpentum Ordo
Date de Fondation	23 octobre 2020
Type	Mixte
Localisation/appartenance	BXL – UCL – Louvain-en-Woluwe
Devise	Primum non nocere, secundum bibere
Dénomination des tirones	Discipuli
Dénomination des membres	Medici
Décorations	L'Ordre des Serpents d'Hippocrate (2020) – interne et externe

<u>Fondation :</u>

L'Ordre des Serpents d'Hippocrate (OSH) a été fondé le 23 octobre 2020 sur le site universitaire de Louvain-en-Woluwe.

Les buts de l'Ordre sont de réunir des (anciens) étudiant(e)s portant un couvre-chef estudiantin, issu(e)s d'une faculté de médecine ou lettré(e)s « MéMé » autour des valeurs du respect d'autrui et de la mixité, ainsi que de créer un environnement propice à l'entraide et à la discussion dans le domaine de la santé.

Sa devise est « **Primum non nocere, secundum bibere** » qui se traduit par « D'abord ne pas nuire, ensuite boire », « Primum non nocere » étant un principe d'éthique médicale.

<u>Structure :</u>

Le **Comité** est constitué de cinq Serpentes : d'un(e) *Princeps* (grand-maître), d'un(e) *Capitulum* (substitut et trésorier), d'un(e) *Cerebrum* (secrétaire), d'un(e) *Doctor* (*tironum maior*) et d'un(e) *Praescriptio* (censeur).

En plus du comité, il existe l'*Adjumentum* qui répond aux invitations extérieures et le *Convivium* qui s'occupe des repas.

Le **Sénat** est constitué des cinq membres fondateurs, des *Patroni* et des anciens *Princeps*.

Les **membres** sont appelés ***Medici***.

Un **Docteur Honoris Causa** est une personne devenant membre sans avoir faire de tironat, en accord avec le Sénat.

Intronisation :

Pour être tiro (nommé *Discipulus*) à l'Ordre des Serpents d'Hippocrate il est nécessaire :

- Être étudiant(e) ou ancien(ne) étudiant(e) dans une faculté de Médecine, ou d'être lettré(e) « MéMé » sur son couvre-chef,
- De posséder un couvre-chef estudiantin belge

Après le passage de band, lors de la première cure (séance), les *tirones* pourront porter le band sur l'épaule gauche.

Après la prise de toge, lors de l'Assermentation (la dernière séance), les *tirones* seront faits Membres (*Medici*). Ils pourront dès lors porter la toge ainsi que le band sur l'épaule droite.

Habits :

La toge est sable, fermée, avec un large bord argent et gueule au niveau du col et du centre de la toge. Le band est argent, gueule, argent.

Décorations :

L'Ordre des Serpents d'Hippocrate (2020) est une décoration interne et externe. Il existe 4 grades internes : *Primum Adjunctor, Secundum Adjunctor, Tertium Adjunctor, Patronus*.

Particularités :

En boisson, il existe Les Cinq Bières, reliée chacune à un membre du comité, respectivement : la Trappe Quadruple, la Pêche Mel Bush, la Leffe Blonde, la Bourgogne des Flandres et la Chouffe Soleil. Les Cinq Bières peuvent être dégustées lors de la cure (séance) externe, accompagnées d'une dégustation de fromages associés.

b. Sancti Hieronymi Ordo

Résumé :	
Dénomination	Sancti Hieronymi Ordo (SHO) - Ordre de Saint Jérôme
Date de Fondation	1 décembre 1976
Type	Mixte
Localisation/appartenance	BXL – Marie-Haps
Devise	Per spiritum linguis
Dénomination des tirones	Tyro

Dénomination des membres	/
Décorations	L'Ordre de Saint Jérôme (1976) – interne et externe, L'Ordre du Lion d'Argent (2017) – interne.

Fondation :

Le Sancti Hieronymi Ordo (SHO) a été fondé le 1er décembre 1976 lors d'une réunion intime rue de la croix à Bruxelles. En 1999, un soir de décembre, en réunion exceptionnelle dans les tréfonds de Bruxelles, à l'initiative d'Alexandre Gillon et de Frédéric Pak, est décidée la renaissance de l'Ordre de Saint Jérôme.

Sa devise est « **Per spiritum linguis** » qui se traduit par « Par l'esprit des langues ».

Structure :

Le **Comité** permanent est constitué d'un Grand-Maître, d'un Vice Grand-Maître (substitut), d'un Chancelier (secrétaire), d'un Trésorier et un *Tyronum Major*. Le comité permanent est élu annuellement.

En plus du comité permanent, il existe la fonction **d'Intendant** (gestion des locaux et intendance), de **Secrétaire** (assiste le chancelier) et de **Cérémoniaire** (décorum). Les postes de **Censeur et de Cantor Primus** sont désignés à la séance.

Le **Sénat** est constitué de l'ensemble des membres fondateurs, de tous les anciens grands-maîtres et des commandeurs de l'Ordre de Saint Jérôme. Il est dirigé par un Recteur du sénat désigné par l'ancien Recteur. Le sénateur le plus âgé est nommé Doyen du sénat.

Finalement, le premier enfant légitime ou reconnu de tout membre sera fait membre in Spe.

Intronisation :

Pour être tiro (nommé Tyro) au SHO il est nécessaire :

- De posséder ou d'être en possession avant leur émancipation d'une calotte,
- D'être inscrit ou d'avoir été inscrit depuis plus d'un an dans une école supérieure et avoir réussi sa première année.

Après le passage de band, lors de la dernière séance du premier quadrimestre, les *tirones* pourront porter le band sur l'épaule gauche.

Après l'émancipation, lors de la dernière séance, les *tirones* seront faits Membres. Ils pourront dès lors porter la toge ainsi que le band sur l'épaule droite.

Habits :



La Toge est bleu roi foncé ouverte et comporte à son contour une bande blanche de 5 cm et à ses manches une bande blanche de 4 cm.

Le band est un ruban de 10 cm de large sur environ 1,50 m de long azur et argent bordé d'un liseré doré et flanqué du monogramme de l'Ordre brodé à la hauteur du cœur.

Décorations :

L'Ordre de Saint-Jérôme (1976) est une décoration interne et externe qui possède quatre grades : chevalier, officier, commandeur et grand-cordon. Cette décoration peut être décernée par le grand maître de l'Ordre pour les deux premiers grades tandis que les deux suivants le sont par le sénat. De plus cette décoration donnée à un extérieur le fait membre de l'Ordre.

L'Ordre du Lion d'Argent (2017) est une décoration interne créer pour le 40ème anniversaire de l'Ordre. Elle récompenser les membres de l'Ordre étant déjà décoré de l'Ordre de Saint Jérôme. Comme notamment les sénateurs méritants étant automatiquement commandeurs. Le Lion d'Argent symbolise l'animal de compagnie de Saint-Jérôme et la deuxième couleur de l'Ordre, à savoir le blanc.

Particularités :

Lors de son 40ème anniversaire (2017), l'Ordre à offert une toge à Manneken pis.

Les membres du comité permanent portent une commanderie de fonction.

Tous les membres doivent être porteurs d'une Calotte, il est donc conseillé, mais pas obligatoire de passer sa Calotte au sein de l'Ordre dans le cas d'une personne extérieure à l'Ordre et non calottine décorée de l'Ordre de Saint Jérôme.

c. Ordre de Sainte-Bibiane

Résumé :	
Dénomination	Ordre de Sainte-Bibiane (OSB) - Sancti Bibiani Ordo
Date de Fondation	10 novembre 1998
Type	Féminin
Localisation/appartenance	BXL – UCL – Louvain-en-Woluwe
Devise	Bonum cervisium laetificat cor virgines castigat ridendo mores. Nunc est bibendum
Dénomination des tirones	Boutures

Dénomination des membres	Roses
Décoration	L'Ordre de Sainte-Bibiane (1998) – interne et externe.

Fondation :

L'Ordre de Sainte-Bibiane (OSB) a été fondé le 10 novembre 1998 sur le site universitaire de Louvain en-Woluwe au cercle de médecine.

L'Ordre a connu une renaissance en 2000 sous l'impulsion des Restauratrices.

Le but de l'Ordre est de réunir les étudiantes et anciennes étudiantes calottées des facultés du site de Louvain-en-Woluwe (IEPK, IPL, ISEI, ECAM, SPIX, Pharma et Mémé).

Ses devises sont « **Bonum cervisium laetificat cor virgines castigat ridendo mores. Nunc est bibendum** » qui se traduisent respectivement par « La bonne bière réjouit le cœur des femmes et adoucit les mœurs. Maintenant, il faut boire ».

Structure :

Le **comité** est constitué d'une Grande-Jardinière (grand-maître), d'une Jardinière (substitut), d'un Tuteur (*tironum maior*), d'un Bouton d'Or (secrétaire), d'un Râteau (trésorier), d'un Rossignol (*cantor primus*) et d'une Guêpe (censeur).

Le **Sénat**, nommé Serre, est constitué de l'ensemble des membres fondatrices et restauratrices ainsi que de toutes les anciennes grandes-maîtresses. Elle est représentée par la Feuille de Chêne.

Les membres sont appelées Roses.

Finalement, le premier enfant de sexe féminin de toutes membres sera fait membre in Spe.

Intronisation :

Pour être *tiro* (nommé Bouture) à l'OSB il est nécessaire :

- D'être étudiante ou ancienne étudiante des facultés présentes sur le site de Louvain-en Woluwe (IEPK, IPL, ISEI, ECAM, SPIX, Pharma et Mémé)*,
- De posséder une calotte depuis au moins un an.

* Sauf exception si conditions particulières réunies.

Après la réussite d'épreuves gardées à la discrétion de l'Ordre, les boutures pourront porter le band sur l'épaule gauche.

Après l'**Eclosion**, lors de la dernière séance, les boutures seront faites **Roses**. Elles pourront dès lors porter la toge ainsi que le band sur l'épaule droite.

Habits :



La Toge est gueule avec un large liseré or aux bords des manches et aux pans de fermeture. Le band est gueule avec un liseré central de couleur or.

Le statut de membre est représenté par l'insigne du bouton de rose placé au centre du crescat de la calotte.

Décorations :

L'Ordre de Sainte-Bibiane (1998) est une décoration interne et externe, exclusivement réservée à la gent féminine, qui possède quatre grades, nommés statuts, qui diffèrent selon qu'ils soient internes ou externes : les grades internes sont : saisonnière, edelweiss et grande semeuse ; le grade externe est perce-neige.

Particularités :

L'OSB occupe une place de Conseiller à l'Ordre Souverain de la Calotte depuis 2012. Il s'agit du premier Ordre strictement féminin à avoir intégré le Conseil.

Lors de la quinzième année anniversaire de l'Ordre, l'OSB décora pour la première fois Jeanneke Pis, le 10 novembre 2012.

Seuls le banquet et l'externe peuvent accueillir des personnes du sexe masculin.

Les tirones doivent toujours boire à la paille.

IV. Les ordres namurois

1. La Confrérie des Dignitaires de l'Ordre de Saint-Aubain (CDOSA)

Résumé :	
Dénomination	Confrérie des Dignitaires de l'Ordre de Saint Aubain (CDOSA)
Date de Fondation	15 novembre 1984
Type	Masculin
Localisation/appartenance	Namur – UNamur
Devise	Tronconendi sapini sunt
Dénomination des tirones	Aspirants
Dénomination des membres	Dignitaires, Grand-dignitaires, Confrères
Décorations	L'Ordre de la Mitre (1984) – interne et externe, L'Ordre du Grognon (1987) – interne et externe, L'Ordre lyrique du Bardit (2001) – interne et externe.

Fondation :

La Confrérie des Dignitaires de l'Ordre de Saint Aubain (**CDOSA**) a été fondée le **15 novembre 1984** à Namur.

La CDOSA est une corporation royaliste, patriotique et catholique strictement réservée aux hommes, absente de tout but politique, religieux ou lucratif.

Sa devise est « ***Tronconendi sapini sunt*** » qui se traduit par « les sapins sont tronçonnés ».

Structure :

Le **Comité** est constitué d'un Grand-Maître, d'un Chancelier (substitut et secrétaire), d'un Censeur, d'un Argentier (trésorier), d'un Chambellan (organisation des séances) et d'un *Tironum Maior*. Le comité doit être composé exclusivement d'étudiants universitaires de l'UNamur.

Le sénat, nommé **Curie**, est constitué des **Grands-Dignitaires** qui sont élus par leurs pairs.

Les membres sont appelés **Dignitaires**.

Une personne extérieure à l'Ordre peut être faite membre à titre honoraire et sera appelée **Confrère**. Elle pourra dès lors porter la toge et le band de l'Ordre.

Intronisation :

Pour être tiro (nommé **Aspirant**) à la CDOSA il est nécessaire :

- D'être ou d'avoir été étudiant dans un établissement supérieur,
- D'être baptisé et calotté par une association reconnue par la CDOSA.

Les aspirants portent le band sur l'épaule gauche.

Après en avoir été jugé digne par le comité, au maximum un an et demi après son entrée, l'aspirant est fait Dignitaire, il pourra dès lors porter la toge ainsi que le band sur l'épaule droite.

Habits :



La **Toge** est rouge et fermée sur toute la longueur. Le col est une large ouverture en V à l'avant et rond à l'arrière. La toge est bordée au col, sur l'extrémité des manches et dans le bas de deux bandes noires.

Le band est rouge et noir.

Décorations :

L'**Ordre de la Mitre** (1984) est une décoration interne et externe, décernée par le Grand-Maître de la Mitre qui doit être un dignitaire de la CDOSA. Elle récompense toute personne qui au cours de la Saint Nicolas de Namur s'est distinguée par son investissement et sa volonté de perpétuer cette festivité.

L'**Ordre du Grognon** (1987) est une décoration interne et externe qui récompense les services rendus à l'Ordre qui possède cinq grades : chevalier, officier, commandeur, grand-officier et grand-croix.

L'**Ordre Lyrique du Bardit** (2001) est une décoration interne et externe qui récompense toute personne qui se sera distinguée par son dévouement à perpétuer la tradition de la guindaille sur le site namurois. Elle possède trois grades : chevalier, officier et commandeur.

Particularités :

L'**Ordre du Grognon** a été reconnu par l'Ordre de Francoys Villon de Montcorbier en 2003.

Le titre de « **Dignitaire de l'année** » est décerné au Dignitaire qui a marqué l'année académique de la CDOSA par sa présence, son activité en réunion interne et en délégation. Ce titre ne peut être reçu qu'une seule fois.

2. L'Ordre de la Bretelle



Résumé :	
Dénomination	Confrérie de l'Ordre de la Bretelle (COB)
Date de Fondation	08 février 1989
Type	Mixte
Localisation/appartenance	Namur
Devise	Omnes Uniti
Dénomination des tirones	Tyros
Dénomination des membres	Confrères et Consœurs
Décorations	L'Ordre du Grand Veneur (1989) – externe. L'Ordre de la Bretelle (1989) – interne.

Fondation :

La Confrérie de l'Ordre de la Bretelle (**COB**) a été fondée le **8 février 1989** par cinq étudiants de la Faculté des Sciences de Namur.

La Bretelle est mixte à plus d'un sens, dans la mesure où elle accepte dans ses rangs tant les femmes que les hommes, et reconnait également tous les couvres chefs estudiantins.

Sa devise est « **Omnes Uniti »** qui se traduit par « Tous unis ».

Structure :

Le **Comité** est constitué d'un Grand-maître, d'un Substitut, d'un Inquisiteur (censeur), d'un Garde des Sceaux (trésorier), d'un Secrétaire, d'un *Tyronum Maior* et d'un Echanson (responsable de la logistique et de l'intendance).

Le **Sénat** est constitué de l'ensemble des membres fondateurs ainsi que des membres cooptés par les sénateurs. De plus, au sein du sénat il existe les fonctions de Chancelier et d'Archiviste.

Les membres sont appelés **Confrères** et **Consœurs**.

Intronisation :

Pour être ***Tyro*** à la Bretelle il est nécessaire :

- D'avoir réussi un baptême estudiantin digne de ce nom,
- De posséder un couvre-chef estudiantin,
- De suivre des études supérieures,
- D'être intronisé lors d'une séance interne en début d'année académique.

En fin d'année académique, les *tyrones* seront faits **Confrères** ou **Consœurs**. Ils pourront dès lors porter la toge ainsi que le band sur l'épaule droite.



Habits :

La **Toge** est mauve, fermée sur le devant, avec un rebord noir de 3cm aux manches et un col rond. Tandis qu'une bande noire centrale part devant et derrière ainsi que sur les manches. Le band est noir-mauve-noir.

Décorations :



L'**Ordre du Grand Veneur** (1989) est une décoration externe qui récompense les services rendus à l'Ordre. Elle ne possède pas de grade et donne le titre de Confrère ou Consœur de l'Ordre du Grand Veneur.

L'**Ordre de la Bretelle** (1989) est la décoration interne de l'Ordre qui récompense les membres méritants. Elle possède quatre grades : chevalier, officier, commandeur et grand-cordon.

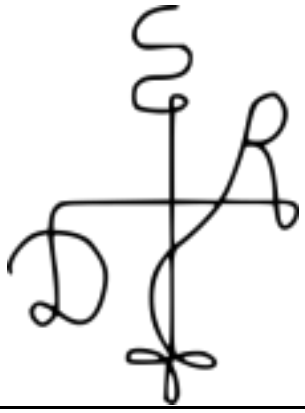
Particularités :

Le codex est séparé en une partie publique et une partie secrète exclusivement réservée aux membres.

La Bretelle possède au sein de son codex toute une série d'**afonds** de pénitence ou de récompense divers et multiples : l'à fond Obélix, Spoutnik, etc…

3. Ordre des Dames des Remparts





Résumé :	
Dénomination	Ordre des Dames des Remparts (ODR)
Date de Fondation	29 mars 2015
Type	Féminin
Localisation/appartenance	Namur (FNDP)
Devise	Mulier est malum sed necessarium malum
Dénomination des tirones	Pucelles
Dénomination des membres	Demoiselles
Décorations	L'Ordre de la Citadelle (2015) – interne, L'Ordre des Remparts (2015) – externe.

<u>Fondation :</u>

L'Ordre des Dames des Remparts (ODR) a été fondé le 29 mars 2015 aux Facultés Notre-Dame de la Paix (FNDP - UNamur) à Namur.

L'ODR a pour vocation de maintenir et de promouvoir les traditions folkloriques des étudiantes à Namur.

Sa devise est « **mulier est malum sed necessarium malum** » qui se traduit par « la femme est un mal, mais un mal nécessaire ».

<u>Structure :</u>

Le **Comité** est constitué d'une Grande Dame (grande-maîtresse), d'une Petite Dame (substitut), d'une Beuglante (censeur), d'une Doigteuse (secrétaire), d'une Tripoteuse (trésorière) et d'une Pisseuse (*tironum maior*).

Les membres sont appelées **Demoiselles.**

Intronisation :

Pour être *tiro* (nommé Pucelle) à l'ODR il est nécessaire :

- D'être de sexe féminin,
- D'avoir été ou d'être étudiante dans un établissement belge d'enseignement supérieur catholique,
- D'avoir été baptisée et calottée par une association reconnue par l'ODR.

Après une année académique complète de présence aux séances et activités de l'ODR, les **Pucelles** seront faites **Demoiselles.** Elles pourront dès lors porter la toge ainsi que le band sur l'épaule droite.

Habits :



La Toge est gris anthracite, longue (jusqu'en dessous des genoux), avec un rebord rose. Le col est en forme de V et bordé de rose. Le tout est fermé et muni d'une capuche ainsi que de deux poches.

Le band est rose et satiné.

Décorations :

L'Ordre de la Citadelle (2015) est une décoration interne qui possède trois grades : hôtesse, bourgeoise et baronne.

L'Ordre des Remparts (2015) est une décoration strictement externe et mixte qui ne possède pas de grade.

Particularités :

La gent masculine n'est acceptée qu'aux séances externes et aux banquets de l'Ordre.

Le banquet a lieu sous la forme d'un apéritif dînatoire.

V. Les ordres liégeois



Résumé :	
Dénomination	Cercle « L'Émeraude »
Date de fondation	15 décembre 1988
Type	Mixte, depuis 2004
Localisation	Liège
Devise	En vert et contre tout !
Dénominations des tyrones	/
Dénominations des membres	Calottins Liégeois
Décorations	/

Fondation :

Le Cercle « L'Émeraude » a été fondé par 14 Calottins Liégeois le 15 décembre 1988, en la crypte de la chapelle du Grand Séminaire, à Liège.

Les buts du Cercle comprennent la défense et la promotion de la calotte au sein du folklore estudiantin liégeois, la représentation des Calottins Liégeois à l'OSC, le rassemblement des Calottins Liégeois et le regroupement des Associations défendant la Calotte Liégeoise.

Sa devise est : « En vert et contre tout ! ».

Structure :

Le **Bureau** est constitué d'un Président et d'un Secrétaire (élus parmi les Conseillers, par l'Assemblée Smaragdine), qui assurent la gestion journalière du Cercle.

Le **Conseil Smaragdin**, assurant l'administration générale de l'Émeraude, est constitué de trois représentants de chaque association membre de l'Émeraude (à savoir l'Ordre du Torè, l'Ordre du Grand Séminaire et l'Ordre de la Questure Raymaldienne), désignés annuellement en leur sein.

L'Assemblée Smaragdine est constituée par tous les Calottins Liégeois détenteurs d'une Calotte Liégeoise. Pour être considéré « détenteur » d'une Calotte Liégeoise, le calottin doit porter une calotte correctement dépucelée selon les rites et coutumes de l'Ordre duquel il est issu. L'Assemblée Smaragdine est notamment le lieu consacré aux auditions des candidats à l'octroi de la Calotte Liégeoise et du titre de « Calottin Liégeois ».

Intronisation :

Pour prétendre au titre de Calottin Liégeois, toute personne doit avoir été étudiant liégeois et faire partie d'une association membre de l'Émeraude. Il n'est cependant pas nécessaire d'être baptisé pour pouvoir passer une Calotte Liégeoise.

Après avoir obtenu l'aval du responsable de l'association dont il est issu, le candidat fait parvenir un « **Manifeste Smaragdin** » au Président de l'Émeraude, qui porte la candidature à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée et y convoque le candidat.

Lors de la réunion prévue, le candidat, accompagné de ses deux parrains (qui doivent être Calottins Liégeois détenteurs d'une Calotte Liégeoise et dont au moins un des deux est membre de l'association par laquelle le candidat choisit de passer sa calotte) est auditionné, dans un premier temps, sur ses connaissances du folklore calottin. Après délibération de l'Assemblée, le candidat est jugé apte ou non à poursuivre la procédure de candidature. En cas d'échec à « l'épreuve des connaissances », l'examen est interrompu et le candidat est invité à se retirer séance tenante de l'Assemblée et à réintroduire éventuellement une nouvelle demande ultérieurement. En cas de réussite, le candidat est invité à poursuivre sa candidature et à présenter ses motivations à travers sa lettre et une nouvelle ronde de questions, et à démontrer ses aptitudes à la guindaille. Après délibération de l'Assemblée, la candidature est évaluée et l'octroi de la Calotte Liégeoise est accordé ou non.

Habits :



Les Calottins Liégeois peuvent porter une toge vert émeraude, fermée jusqu'au col, porté à ras de cou, sans rabat et sans épitoge. Son liseré d'or fait le tour du cou en double trait descendant devant faisant le tour à la base et au bord des manches. Sur le pectoral gauche se trouve la reproduction de l'insigne du cercle d'un diamètre de 10 cm. Elle peut être portée en dessous de l'habit des associations membres. Elle est portée uniquement lorsque le porteur porte sa calotte.

Particularités :

Le chant du Cercle est officiellement « *La Calotte* », issu de « L'Union fait la farce », revue présentée à Liège en 1905. Toutefois, tant que l'air de ce chant n'aura pas été redécouvert le chant officiel du Cercle est le premier couplet des « *Calottins de l'Université* »

L'Émeraude édicte aussi les règles concernant la Calotte Liégeoise, qui possède dès lors un grand nombre de particularités

L'Émeraude occupe une place d'Association Directrice au sein du Directoire de l'OSC depuis le 4 décembre 1990.

1. L'Ordre du Torè



Résumé :	
Dénomination	Ordre du Torè (Torè) - Ordo Tauri
Date de Fondation	21 Février 1921
Type	Masculin
Localisation/appartenance	Liège
Devise	Sit ut est, aut on sit
Dénomination des tirones	Écuyers
Dénomination des membres	Dignitaires
Décorations	L'Ordre du Torè (1921) – interne et externe, L'Ordre du Vaillant (1982), Le Mérite Haurique (1982) – interne et externe, Le Club du dinosaure (1985) – interne et externe, L'insigne de Janus Bifrons (1987), Le Mérite Académique – interne et externe, L'Ordre du carré blanc – interne et externe.

Fondation :

L'Ordre du Torè (Torè) a été fondé le 21 février 1921 rue Léon Mignon à Liège dans la salle de l'Union Royale des Étudiants Catholiques de Liège.

Le but de l'Ordre est la sauvegarde de l'esprit estudiantin liégeois.

Sa devise est « **Sit ut est, aut on** sit » qui se traduit par « Qu'il soit ainsi ou qu'il ne soit pas ».

Structure :

Le Grand-Maître est obligatoirement un membre dit de Justice, c'est-à-dire actuellement inscrit à des études universitaires. Il est aidé dans sa tâche par le **Comité**, nommé **Le Haut office**. Il est constitué d'un Grand-Chancelier (secrétaire), d'un Grand-Echanson (Censeur), d'un Roy d'Armes (maitre de l'héraldique), d'un Grand-Intendant (intendant) et d'un Grand-Argentier (trésorier).

En plus du comité, il existe les fonctions de **Premier Ecuyer et de Capitaine-Général**. Ils sont choisis parmi les Écuyers de Justice ou de Grâce de l'Ordre qui poursuivent des études, quelle qu'elles soient. Ils constituent le **Bas office**.

Le **Sénat**, nommé **Cour Souveraine**, est constitué de l'ensemble des Échevins de droit, c'est-à-dire tous les baillis grand-Croix de l'Ordre, et des Échevins cooptés, c'est-à-dire les baillis ayant exercé un Haut Office, lesquels ont été mandatés pour cinq ans par les Échevins de droit. Il est représenté par un Grand-Maïeur.

Les membres sont appelés Dignitaires et s'appellent entre eux Messire pour les grades de Chevalier, Commandeur et Bailli ; Son Altesse Torébachique Monseigneur pour les grades de Bailli Grand-Croix et Grand-Maître.

Les rangs de l'Ordre peuvent être accessibles :

- Dans la catégorie de Justice, aux Etudiants inscrits à l'Université de Liège (ou étude de type long, 5 ans),
- Dans la catégorie de Grâce, à ceux qui ne sont pas inscrits à des études supérieures pour la durée de l'année académique en cours (ou étude de type court, 3-4 ans), ainsi qu'aux anciens étudiants.

Le titre **d'Honoris Causa** peut être accordé à des individus de sexe masculin ne pouvant réunir les conditions nécessaires à la concession d'un titre officiel, et spécialement aux étudiants et anciens étudiants issus d'autres Universités ou de l'Enseignement Supérieur. Un honoris causa est alors décoré de la médaille corporative de l'Ordre du Torè. Ils peuvent porter les couleurs de l'Ordre, petit ou grand équipage, mais uniquement sur autorisation du Grand Maitre du Torè.

Finalement, tout enfant mâle et reconnu d'un dignitaire de l'Ordre du Torè portant au moins le titre de Chevalier pourra, dès son plus jeune âge, se prévaloir du titre de Cadet, pour autant que son père ait à nouveau subi l'épreuve du baptême au sein de l'Ordre, et ce au nom de son fils. À partir du jour même de son inscription dans un établissement d'enseignement supérieur, le Cadet pourra de surcroît se prévaloir du titre d'Écuyer, s'il entre dans ses intentions de fréquenter désormais l'Ordre ; dans le cas contraire, il perdra son titre de Cadet et les privilèges qui y sont attachés.

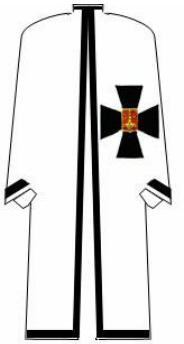
Intronisation :

Pour être *tiro* (nommé Écuyer) au Torè, il est nécessaire :

- D'être étudiant en Haute école ou Université sur le site de Liège,
- D'être invité, et donc intronisé, à la séance Solennelle de la Saint Nicolas (décembre) ou de la Saint Torè (mars).

Lors de l'adoubement, au minimum un an après son intronisation, lorsque l'Écuyer en aura été jugé digne, il pourra accéder à la dignité de Chevalier durant une séance Solennelle (Saint Nicolas ou Saint Torè).

Habits :



La toge est une Cape de cérémonie blanche, liserée de noir et ornée à senestre de la croix de l'Ordre couleur sable.

Les dignitaires de l'Ordre portent un band noir et blanc, variant en fonction de leur grade en plus de la médaille dite « émaillée » ainsi que la médaille dite « métallique ».

Décorations :

L'Ordre du Torè (1921) est une décoration corporative interne et externe qui possède différents grades, nommés dignités, qui diffèrent selon qu'elles soient internes ou externes. Les grades internes sont : chevalier, commandeur, bailli, bailli grand-croix (ancien grand-maître) et grand-maitre ; les grades externes (honoris causa) sont : chevalier, commandeur et grand-cordon.

L'Ordre du Vaillant (1982) est une décoration remise aux personnes ayant aidé à la rédaction du Vaillant, le journal de l'Union Royale des Etudiants Catholiques de Liège.

Le Mérite Haurique (1982) est une décoration interne et externe réservée aux à-fonneurs à la suite de l'à-fond d'un litron. 3ème classe pour ceux finissant leur à-fond en moins de 20 secondes, 2ème classe en dessous de 15, 1ère classe en dessous de 10 et la grande classe sous la barre des 5 secondes.

Le Club du dinosaure (1985) est une décoration interne et externe réservée aux personnes ayant fait un don d'au moins 250€ à l'Ordre.

L'insigne de Janus Bifrons (1987) est porté par les bifrontistes, à la fois pennés et calottins.

L'Ordre du carré blanc a pour objectif de récompenser les étudiants particulièrement noctambules.

Le Mérite Académique est une décoration interne et externe octroyée par le Grand-Maïeur à tous ceux qui l'auront mérité de la Cour Souveraine.

Particularités :

Chaque membre de l'ordre possède en permanence une bierzipfel représentant les armoiries de l'ordre. Seuls les membres étant en règle de cotisation sont astreints au port de celle-ci. Les autres membres, appelés aubains, ne le sont pas.

L'Ordre du Torè est membre de l'Union Royale des Etudiants Catholiques de Liège. Le Grand-Maître de l'Ordre est traditionnellement associé à la Présidence de l'Union.

L'Ordre du Torè est membre du Congrès de l'Ordre de Francoys Villon de Montcorbier.

L'Ordre du Torè est un ordre bifrontiste et accepte tout autant le port de la penne que celui de la calotte. Seul le Grand-Maître doit obligatoirement posséder une calotte liégeoise.

L'Ordre du Torè est membre du cercle l'Emeraude et est une association Conseillère de l'Ordre Souverain de la Calotte.

2. L'Ordre du Grand Séminaire (OGS)

Résumé :	
Dénomination	Ordre du Grand Séminaire (OGS) - Ordo Grandis Seminarii
Date de Fondation	6 décembre 1982
Type	Masculin
Localisation/appartenance	Liège
Devise	- Sursum Corda ! - On n'èst nin chal po louki l'Graal, on èst chal po l'beur.
Dénomination des tirones	Novices
Dénomination des membres	Clergé
Décorations	L'Ordre du Grand Séminaire (1982) – Interne et externe.

<u>Fondation :</u>

L'Ordre du Grand Séminaire (OGS) a été fondé le 6 décembre 1982 lors des célébrations estudiantines de la Saint-Nicolas à Liège par des étudiants en étude supérieure logeant à la Pédagogie du Grand Séminaire (résidence pour étudiants du supérieur).

Les buts de l'Ordre sont la conservation du folklore estudiantin, l'amour du beau cul et des boissons hallucinogènes.

Ses devises sont : « **Sursum Corda !** » (Haut les cœurs !) et « **On n'èst nin chal po louki l'Graal, on èst chal po l'beur** » (On n'est pas là pour regarder le Graal, on est là pour le boire).

<u>Structure :</u>

Le Comité, nommé **Curie,** est constitué d'un Grand Pontife* (grand-maître), d'un Chancelier (substitut), d'un Questeur (trésorier), d'un Pénitencier (censeur et *tironum maior*), d'un Greffier (secrétaire) et d'un Sacristain (décorum)

*nommé Régent s'il n'est plus étudiant.

L'Ordre comprend deux catégories de membres :

- Le Clergé qui réunit les membres ayant réussi leur parcours de *tiro* (dont la durée n'est pas fixée).
- La Noblesse qui réunit les membres appartenant à d'autres associations qui ont reçus une décoration de l'Ordre.

Le **Conclave** est constitué des **Cardinaux**. Il a pour mission principale d'élire ou de destituer le grand maître.

Le **Sénat**, nommé **Saint-Office**, est constitué des Cardinaux Primats ainsi que d'éventuels Cardinaux qui auront été cooptés. Le président du Conclave et du Saint-Office est le Grand Inquisiteur.

Les membres sont appelés selon leur grade au sein du Clergé :

- Abbé : Frère
- Évêque : Monseigneur
- Cardinal : Éminence
- Grand Pontife et Cardinal Primat : Sainteté

Finalement, le premier enfant légitime de sexe masculin de tout membre du Clergé sera fait membre in Spe.

Intronisation :

Les *tirones* sont nommés **Novices** à l'OGS.

Dès son intronisation, après s'être présenté, le novice peut porter le band sur l'épaule gauche.

Après **le Baptême et l'Ordination**, lors d'un concile sacramentel (séance spécifique), un novice sera fait Abbé. Il pourra alors porter la Capa Magna, la décoration de l'Ordre en cravate ainsi que le band sur l'épaule droite.

Habits :



La toge, nommée Capa Magna, est une cape noire liserée d'or portant une croix de malte d'or évidée sur le côté senestre. Elle est pourvue d'un capuce (capuchon en pointe) pour les membres du Clergé et du grade de Prince-évêque.

Le band est sable – or – sable.

Décorations :

L'Ordre du Grand Séminaire (1982) est une décoration corporative interne et externe possédant différents grades, nommés dignités, qui diffèrent selon qu'elles soient internes ou externes. Les grades du Clergé (interne) sont : abbé, évêque, cardinal, cardinal primat (ancien grand-maître sortit avec les honneurs) et grand pontife (grand-maître) ; les grades de la Noblesse (honoris causa) sont : baron, marquis, prince et prince-évêque.

Particularités :

Le couvre-chef officiel de l'Ordre est la Calotte bien que seul le grand-maître (grand pontife ou régent) doit obligatoirement en posséder une sous peine d'être obligé de remettre sa fonction avant la fin de son mandat.

L'OGS est membre, depuis 1989, du Cercle de l'Emeraude et occupe une place de conseiller à l'OSC depuis 2001.

L'OGS possède la Légature de l'OQR.

3. La Questure Raymaldienne



Résumé :	
Dénomination	Ordre de la Questure Raymaldienne (OQR)
Date de Fondation	10 novembre 1996
Type	Mixte
Localisation/appartenance	Liège
Devise	Voluntas nostra semper carminis sit
Dénomination des tirones	Commis
Dénomination des membres	Moniteur, Assesseur, Huissier, Proconsul
Décorations	L'Ordre de la Questure Raymaldienne (1996) – interne et externe, Raymaldorum Honoris – interne, L'Ordre du Sire de Joinville (1998) – interne et masculin, L'Ordre de la Plume de Pennafort – interne et externe.

Fondation :

L'Ordre de la Questure Raymaldienne (OQR) a été fondé le 10 novembre 1996 au Cercle des Jeunes de Bois-de-Breux, sur les hauteurs de Liège. L'Ordre est une association reconnue par l'Université de Liège.

Les buts de l'Ordre sont l'amour du divin breuvage et la promotion de la langue française.

Sa devise est « **Voluntas nostra semper carminis sit** » qui se traduit par « Que notre volonté soit toujours fête ».

Structure :

Le **Consulat** est constitué d'un Grand-Consul et d'un Consul et le Fonctionnariat d'un Greffier, d'un Percepteur, d'un Ambassadeur et d'un Commissaire. Commissaire, Greffier et Percepteur peuvent se voir adjoindre des adjoints mais ceux-ci ne sont pas membres à part entière du Fonctionnariat.

Le **Sénat**, nommé **Proconsula**t, est constitué de l'ensemble des membres fondateurs, de tous les anciens Grand-Consuls sortis avec les honneurs ainsi que des personnes cooptées par le Proconsulat. Il est représenté par le Recteur du Proconsulat.

Les membres sont dénommés en fonction de leur titre : Moniteur, Assesseur, Huissier et Proconsul. Le titre est conditionné par l'ancienneté ainsi que l'investissement dans l'Ordre.

Un membre Honoris Causa est une personne extérieure à l'Ordre reconnue pour ses services rendus ou son dévouement particulier. Elle est alors décorée de la médaille corporative de l'Ordre de la Questure Raymaldienne. De plus, cette personne pourra introduire une demande auprès du sénat pour devenir membre à part entière.

Intronisation :

Pour être *tiro* (nommé Commis) à l'OQR il est nécessaire :

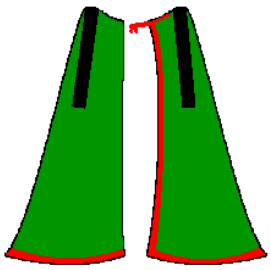
- D'être ou d'avoir été étudiant dans l'enseignement supérieur.

Dès son intronisation, après s'être présenté, le commis peut porter le band sur l'épaule gauche.

Pour devenir Moniteur, le Commis devra avoir servi au moins une année entière précédant la Prise d'Habit (traditionnellement en février/mars), et avoir été jugé digne d'être élevé à ce titre, sur décision du Consulat et du Fonctionnariat.

Les Moniteurs peuvent porter la médaille corporative et la toge. Ils rendent leur band qui sera transmis à la génération suivante de Commis.

Habits :



L'habit est une toge de sinople à liseré de gueules. Le col et l'épitoge sont en (fausse) fourrure noire.

Le band est vert-rouge-vert.

Décorations :

L'Ordre de la Questure Raymaldienne (1996) est une décoration corporative interne et externe qui possède différents grades, nommés titres, qui diffèrent selon qu'ils soient internes ou externes. Les grades internes sont : moniteur, assesseur, huissier et proconsul (sénateur) ; les grades externes (honoris causa) sont : moniteur et assesseur.

Le Raymaldorum Honoris est une décoration interne remerciant certaines personnes de l'Ordre. Celui qui la reçoit est doté d'un titre personnel (et souvent humoristique) dont il peut porter l'acronyme sur son épitoge.

L'Ordre du Sire de Joinville (1998) est une décoration interne uniquement masculine de l'Ordre et fortement exceptionnelle (ne compte que quelques membres).

L'Ordre de la Plume de Pennafort est un Ordre méritoire ayant comme condition la première place de la dictée de Pennafort qui a lieu à la séance de Saint Raymond de Pennafort en janvier. Pour être membre, il faut être vainqueur de la dictée à trois reprises en cinq ans. L'ordre est en théorie ouvert à tous mais à ce jour, les quatre membres sont masculins et issus de l'OQR.

L'Ordre Héraldique du Thyrse (1997) a été créé au sein de l'OQR mais a depuis été ajouté au patrimoine de l'Union Royale des Etudiants Catholiques de Liège.

Particularités :

L'OQR est membre, depuis 2004, du Cercle de l'Emeraude et est une association Conseillère de l'Ordre Souverain de la Calotte depuis 2007.

L'OQR est le premier Ordre mixte de Liège.

VI. Les ordres du Hainaut

1. Mons – l'Ordre de la Calotte Montoise





Résumé :	
Dénomination	Ordre de la Calotte Montoise (OCM)
Date de Fondation	18 janvier 1990
Type	Mixte
Localisation/appartenance	Mons
Devise	Quia sunt in dracones
Dénomination des tirones	Jehanne et Jehan
Dénomination des membres	Membres
Décorations	Croix de l'Ordre de la Calotte Montoise (1990) – interne, Ordre du Chapître de Gil de Chin (1992) – interne et externe, Ordre des Dames de St Waudru (1992) – interne et externe, Ordre du Ropieur (1992) – externe (penné), Ordre du Dragon Bicéphale (1992) – interne, Ordre des pages de Roland de Lassus (1992) – interne, Ordre du mérite ropiesque (1994) – interne et externe.

<u>Fondation :</u>

L'Ordre de la Calotte Montoise (OCM) a été fondé le 18 janvier 1990 par Christophe Brion et Alain Renault avec les conseils d'Emmanuel Janssen.

Après des débuts orageux et la nomination d'un régent, l'OCM fut repensé en 1992 et divisé en deux chapitres : le Chapitre de Gilles de Chin, exclusivement masculin et le Chapitre des Dames de sainte Waudru, exclusivement féminin. Ils bénéficient tous deux du pouvoir de représentation indépendant dans les associations non mixtes.

Sa devise est « **Quia sunt in dracones** » qui se traduit par « Car ici sont les dragons ».

Structure :

Le **Comité** est constitué d'un Grand-Maître (X), d'un Grand Echanson (XX) (substitut), d'un Grand Garde (Censeur) (XXX), d'un *Scriba* (XXXX) (secrétaire), d'un Notaire Goyé (XXXXX) (trésorier), d'un Ropieur (Intendant) (XXXXXX) et d'un Maître des Jehans (TM) (*tironum maior*).

Chaque sénat, nommé État Souverain, est constitué d'un Comte (président du sénat) assisté par deux Vicomtes et 7 Barons.

Intronisation :

Pour être tiro (nommé Jehan ou Jehanne) à l'OCM il est nécessaire :

- Soit, d'être montois ou de prouver son appartenance à la ville de Mons par lien de filiation,
- Soit, de faire ou d'avoir fait des études supérieures ou universitaires à Mons.

En fin d'année académique, après avoir réussi les épreuves et passé leur calotte montoise, les jehans et jehannes seront faits membres. Ils pourront dès lors porter la toge ainsi que le band sur l'épaule droite.

Habits :



La toge est gueule – argent – gueule, couleurs de la ville de Mons.

Le band est gueule – argent - gueule, sur lequel figurent les lettres O.C.M. et l'effigie du Singe du Grand Garde.

Les membres du Chapitre des Dames de Sainte-Waudru porteront ledit band barré, à hauteur de la poitrine, d'une bande or et deuil de 2 cm, couleurs de Sainte Waudru.

Décorations :

La Croix de l'Ordre de la Calotte Montoise (1990) est une décoration interne qui possède quatre grades : chevalier/dame, notable di Mons, échevin di Mons et mayeur di Mons (membres des états souverains).

L'Ordre du Chapitre de Gil de Chin (1992) est une décoration interne et externe, exclusivement masculine, qui récompense un membre qui a, par son attitude, promu le Chapitre de Gil de Chin et qui a montré son attachement à ce dernier de manière honorable. Il existe quatre grades internes : chevalier, officier, commandeur et grand-cordon ; le grade externe est bachelier.

L'Ordre des Dames de St Waudru (1992) est une décoration interne qui récompense un membre qui a, par son attitude, promu le Chapître des dames de Ste Waudru et qui a montré son attachement à ce dernier de manière honorable. Il existe quatre grades internes pour la gent féminine : novice, chanoinesse, mère prieure et mère abbesse. Il existe également trois grades internes honorifiques pour la gent masculine : premier garde, sergent et capitaine « de la garde d'honneur des hallebardiers de Ste-Waudru » ; le grade externe est bachelier.

L'Ordre du Ropieur (1992) est une décoration externe, réservée aux pennés, qui récompense celui qui a, par son attitude, promu l'esprit de la tolérance estudiantine sur le sol Montois et qui a montré son attachement à ce dernier de manière honorable. Il existe trois grades : chevalier, officier et commandeur.

L'Ordre du Dragon bicéphale (1992) est une décoration interne décernée à ceux qui possèdent à la fois une calotte et une penne. L'unique grade est chevalier.

L'Ordre des pages de Roland de Lassus (1992) est une décoration qui récompense celui qui a, par son attitude, promu l'esprit Montois et qui a montré son attachement à ce dernier de manière honorable au sein de son université ou école supérieure belge ou étrangère. Il existe quatre grades : chevalier, officier, commandeur et grand-cordon. Sont nommés par province 2 représentants de cet Ordre, un calotté et un penné. Ils sont chargés de faire respecter l'esprit montois. Ces deux représentants sont nommés au titre de pages pour un an. Après ce délai, cette fonction est remise entre les mains d'un nouveau page.

L'Ordre du Mérite Ropiesque (1994) est une décoration interne et externe qui récompense les à fonds d'un litre de bière selon leur degré de rapidité. Il existe quatre grades : grande classe (jusqu'à cinq secondes), première classe (jusqu'à dix secondes), deuxième classe (jusqu'à quinze secondes) et troisième classe (jusqu'à vingt secondes).

Particularités :

Depuis 2012 la calotte décernée par L'OCM possède un calot rouge et un crescat blanc. Précédemment le calot était lie-de-vin et le crescat noir.

2. Charleroi – L'Ordre de Charles II



Résumé :	
Dénomination	Ordre de Charles II (OCD)
Date de Fondation	16 mars 2017
Type	Mixte (mixité de genre et de couvre-chef)
Localisation/appartenance	Charleroi
Devise	I faut vikè d'vant d'moru
Dénomination des tirones	Tyrones
Dénomination des membres	Bacheliers
Décorations	Croix de l'Ordre de Charles II (2017) – interne Ordre du Charbon (2017) – externe

<u>Fondation :</u>

L'Ordre de Charles II (OCD) a été fondé le 16 mars 2017 lors d'une belle après-midi ensoleillée à la taverne « Les Templiers », située sur la Place du Manège à Charleroi.

Les buts de l'Ordre sont :

- Défendre et sublimer le folklore estudiantin et les traditions estudiantines de Belgique,
- Mettre en avant l'art de l'éloquence et du bon usage du français,
- Maintenir l'histoire et le folklore de la région de Charleroi,
- Promouvoir les valeurs d'amitié, de fraternité, de respect, de tolérance et d'ouverture aux autres,
- Assurer le lien entre les anciens guindailleurs et les plus jeunes,
- Encourager la guindaille noble, digne, saine et non débraillée,
- Favoriser l'amitié entre les porteurs des différents couvre-chefs estudiantins
- S'amuser.

Sa devise est « **I faut vikè d'vant d'moru** » qui se traduit par « Il faut vivre avant de mourir ».

Structure :

Le **Comité**, nommé *Praesidium*, est constitué d'un(e) Grand(e)-Maître(sse) (X), d'un(e) Substitut (XX), d'un(e) *Censor* (XXX), d'un(e) *Quaestor* (XXXX), d'un(e) *Scriba* (XXXXX) et d'un(e) *Tyronum Maior* (TM).

Le **Sénat** est constitué des membres fondateurs, qui sont au nombre de 4, et des membres ayant été élevés au rang de Grand Cordon de l'Ordre de Charles II.

Les membres sont appelés **Bacheliers** et les enfants des membres, nés après l'adoubement de ceux ci, sont faits membres in Spe.

Intronisation :

Pour être *Tyro* à l'OCD il est nécessaire :

- D'être régulièrement baptisé dans l'un des cercles baptismaux liés à une haute école ou université de l'arrondissement administratif de Charleroi. Il devra également posséder un couvre-chef estudiantin et avoir 3 années de baptême au minimum à son actif,
- D'être régulièrement baptisé dans l'un des cercles baptismaux liés à une haute école ou université belge, mais pouvoir prouver qu'il est Carolorégien (domicilié dans l'arrondissement administratif de Charleroi) ou avoir été domicilié dans l'arrondissement administratif de Charleroi pendant au moins 10 ans. Il devra également posséder un couvre chef estudiantin et avoir 3 années de baptême au minimum à son actif,
- D'être membre de l'un des cercles baptismaux lié à une haute école ou université de l'arrondissement administratif de Charleroi. Il devra également posséder un couvre-chef estudiantin et avoir 3 années de baptême au minimum à son actif.

Une dérogation à ces conditions existe : un maximum de 2 personnes par tranche de 3 ans ne correspondant pas aux conditions mentionnées pourront être acceptés comme *Tyrones* de l'Ordre. L'acceptation de ces candidats éventuels sera laissée à l'appréciation du Comité en fonction.

Après le passage de band, lors de la 3ème séance, appelée « séance de baptême », les *Tyrones* pourront porter le band sur l'épaule gauche.

Après la prise de toge, lors de la dernière séance, appelée « séance d'examen », les *Tyrones* seront faits Bacheliers. Ils pourront dès lors porter la toge ainsi que le band sur l'épaule droite.

Habits :

La toge est couleur argent avec un parement sable au galon. Elle est fermée, longue jusqu'à mi-mollet et à col rond. Un triangle sable, pointe vers le bas, part de l'encolure jusqu'à mi-poitrine. Elle se ferme par une ceinture de corde gueules présentant à ses extrémités un nœud, les brins pendants à gauche Le band est aux couleurs de l'Ordre : sable, gueules et argent avec l'argent tourné vers le sol.

Décorations :

L'Ordre du Charbon (2017) est une décoration destinée aux externes qui auront aidés et soutenus l'OCD.

La Croix de l'Ordre de Charles II (2017) est décernée aux membres internes qui auront fait preuve d'attachement à l'Ordre de manière honorable et mis en avant le folklore de Charleroi. L'Ordre comporte 4 classes : Chevalier, Officier, Commandeur et Grand Cordon.

Particularités :

Le couvre-chef officiel de l'OCD est la Bierpet.

3. Wallonie Picarde – La Gé Picarde



Résumé :	
Dénomination	Société Générale des Étudiants Picards (Gé Picarde)
Date de Fondation	25 juillet 2015
Type	Générale mixte
Localisation/appartenance	Les 23 communes de Wallonie Picarde
Devise	Ab origine fidelis
Dénomination des tirones	Innochints
Dénomination des membres	Rambiles
Décorations	Divers grades internes (2015), Rambile *honoris causa* (2015) – Externe, Ami des Wapitis (2023) – Externe.

<u>Fondation :</u>

La Société Générale des Étudiants Picards (Gé Picarde) a été fondée le 25 juillet 2015 à Tournai.

Elle a pour but de regrouper les étudiants et anciens étudiants couvre-cheffés d'universités ou hautes écoles belges désireux de promouvoir et de faire vivre les traditions et le folklore estudiantins ainsi que le terroir et le bon-vivre picards. Elle se veut être un point d'ancrage régional pour les étudiants picards disséminés sur les différents campus belges pour leur permettre de se réunir dans la bonne humeur dans leur région d'origine.

Sa devise est « **Ab origine fidelis** » qui se traduit par « Fidèles à notre origine ».

Structure :

Le **Comité** est constitué d'un *Grind-Maître* (grand-maître, X), d'un *Hurlu* (chancelier, XX), d'un *Cache-à Liards* (trésorier, XXX), d'un *Berteonneu* (censeur, XXXX), d'un *Maître des Innochints* (*tyronum major*, TM) et éventuellement d'un *Varlet* (intendant) et d'un *Scriveu* (secrétaire).

Le **Collèche des Saches (Sénat)** est constitué de membres cooptés de manière collégiale. Un grand maître ne devient pas d'office sénateur après avoir quitté son office. Il agit, est représenté et s'exprime de manière collégiale par la voix du *Grind-Sache* (recteur du Sénat, RS), élu par ses pairs pour un mandat de 3 ans renouvelable.

Les membres sont appelés **Rambiles**.

Intronisation :

Pour être *tiro* (nommé Innochint) à la Gé Picarde, il est nécessaire :

- D'être en possession d'un couvre-chef estudiantin obtenu de manière légitime au sein d'une association estudiantine en suivant les règles et les usages d'application au sein de ladite association,
- D'en être au moins à sa troisième année d'implication active dans le folklore étudiant,
- D'avoir un ancrage avec la Wallonie Picarde : y être né et y avoir grandi, y avoir vécu au moins un an, y avoir de la famille proche (parents ou grands-parents) ou y avoir fait ses études,

Après le passage de band, lors de la séance d'Intronisation, les *tirones* pourront porter le band sur l'épaule gauche avec le blason dans le dos.

Après l'émancipation, les *tirones* seront faits Rambiles. Ils pourront dès lors porter la toge ainsi que le band sur l'épaule droite avec le blason par devant.

Habits :

La toge est de couleur gueules ornée d'une bande d'or aux manches, en bas de la toge, le long de la boutonnière et autour du cou.

Le band est composé de deux bandes de 5 centimètres de couleur gueules et or avec en son centre le blason brodé de la Gé Picarde.

Décorations :

Un Rambile peut être élevé au grade de Champète (Chevalier), de Garde-Ville (Officier) ou de Bailli (Commandeur) de la Société Générale des Étudiants Picards. Il s'agit d'élévations internes.

La médaille de Rambile *honoris causa* (2015) peut être décernée à tout membre d'un autre ordre estudiantin, originaire de Wallonie Picarde, qui se serait particulièrement distingué par son parcours, sa mise en valeur du terroir wallon picard et sa contribution au rayonnement de la Gé Picarde.

Son pendant pour les personnes non originaires de Wallonie Picarde est la **médaille d'Ami des Wapitis** (2023).

Particularités :

Les séances ordinaires ont lieu en Wallonie Picarde. Des séances extraordinaires peuvent être proposées dans les villes étudiantes où la Gé Picarde a des membres.

Chaque séance commence, une fois les chants sacrés usuels exécutés, par le chant de la commune dans laquelle elle est organisée (s'il en existe un).

L'usage de la langue picarde est encouragé en séance : ainsi, les formules de corona ont fait l'objet d'une traduction.

Une séance externe dédiée à la dégustation de produits régionaux est organisée chaque année.

Les Innochints doivent préparer un travail à vocation culturelle sur la région, qui est présenté chaque année lors d'une séance externe.

Chaque Rambile se voit attribuer un patronyme lors de son émancipation.

VII. Les ordres luxembourgeois

1. Ordre Luxembourgeois d'Arduinna (OLA)





Résumé :	
Dénomination	Ordre Luxembourgeois d'Arduinna
Date de Fondation	9 février 2020
Type	Mixte et bicéphale
Localisation/appartenance	Louvain-la-Neuve, Namur, Bruxelles, Liège
Devise	Et l'çû qui caûse par drî mî… Caûse à m'dérî !
Dénomination des tirones	Marcassins
Dénomination des membres	Gentilhommes – Gentes Dames
Décorations	Honneurs d'Arduinna (2020) - interne et externe.

<u>Fondation :</u>

L'Ordre Luxembourgeois d'Arduinna est fondé le dimanche 9 février 2020, lors d'une séance de fondation en la salle de la Société Royale Luxembourgeoise des Étudiants de l'UCL à Louvain-la-Neuve.

Les buts de l'Ordre sont :

- Rassembler les étudiant.e.s et ancien.ne.s étudiant.e.s du supérieur étant nés et/ou ayant vécu dans la Province du Luxembourg, qui ont vécu un baptême estudiantin belge, possédant le droit de porter un couvre-chef estudiantin belge et qui restent attachés aux traditions culturelles, folkloriques, culinaires et légendaires du Luxembourg belge,
- Être garant des traditions du Luxembourg belge, en défendre les boissons et plats, les artistes, les légendes et les manifestations folkloriques,
- Se réunir dans un contexte guindaillesque folklorique plus respectueux que les coronae, bibitives et autres cantus de régionales, cercles et guildes.

Sa devise est « Et l'çu qui caûse par drî mî… Caûse à m'dérî ! » qui se traduit par « Et que celui qui cause dans mon dos… Cause à mon cul ! ».

Structure :

Le Comité est constitué d'un Seigneur (Grand Maître - X), d'un Sosson (Chancelier et Substitut - XX), d'un Chasseur (Censeur - XXX), d'un Sonneur (Intendant et Cantor Primus – XXXX), d'un Percepteur (Trésorier – XXXXX) et d'un Garde-Chasse (TM).

Le Sénat est constitué de Aymon et des Fil.le.s Aymon. Aymon préside le Sénat et est choisi annuellement par ses pairs. Les Fils et Filles Aymon sont les membres fondateurs de l'Ordre, les anciens Seigneurs et les membres cooptés n'ayant occupé ni l'une ni l'autre fonction.

Les membres sont appelés Gentilhommes et Gentes Dames.

Intronisation :

Pour être *tiro* (nommé Marcassin) à l'Ordre Luxembourgeois d'Arduinna il est nécessaire :

- D'avoir subi avec succès les épreuves d'un baptême estudiantin belge,
- D'avoir le droit de porter un couvre-chef orné de minimum deux étoiles,
- D'être ou d'avoir été étudiant du supérieur en Belgique,
- D'être originaire du Luxembourg belge.

Après le passage de band, lors de la 1ère séance, les *tirones* pourront porter le band sur l'épaule gauche.

Après la prise de toge, lors de la 5ème séance, les *tirones* seront faits **Membres**. Ils pourront dès lors porter la toge ainsi que le band sur l'épaule droite.

Habits :

La toge est une longue cape d'émeraude foncé évoquant le vert de nos forêts luxembourgeoises, tombant jusqu'aux chevilles, ouverte par devant, avec une bande d'or au bord vertical du pan droit, se refermant au col par trois boutons, sous un col droit de sable.

Le band est aux couleurs gueule, argent et azur bordée de part et d'autre d'un liseré doré.

Décorations :

Les Honneurs d'Arduinna (2020) est une décoration interne (et externe) pouvant être attribués à toute personne ayant rempli l'un ou plusieurs des critères suivants :

- A activement participé au déroulement des activités de l'Ordre, au développement de la corporation et à l'ambiance de ses réunions,
- A activement participé à la défense, la conservation et la promotion des produits de bouche luxembourgeois,
- A activement participé à la défense, la conservation et la promotion des traditions culturelles, artistiques, folkloriques et légendaires de la Province du Luxembourg,
- A activement participé au rassemblement et l'épanouissement des étudiants issus du Luxembourg belge à travers la Belgique.

Les Honneurs possèdent 3 grades : Troisième Classe, Deuxième Classe et Première Classe.

Particularités :

Il est interdit de désigner l'Ardenne belge sous l'appellation « Les Ardennes » sous peine d'être sconcé à la planche enflammée.

Il y a autant de bouteilles d'Orval servant de chandeliers que de membres Fondateurs en séance.

Les séances se tiennent principalement à Louvain-la-Neuve mais également à Namur, Liège, Bruxelles ou « en Province ».

Le menu du banquet est toujours le même : Jambon d'Ardenne et Maitrank en apéritif, Pâté Gaumais et Orval en entrée, cochon à la broche en plat, tarte au riz et café de mémé en dessert.

VIII. Les ordres flamands

1. L'Association Royale Générale des Etudiants Catholiques Gantois (Gé Catholique)



Résumé :	
Dénomination	Gé Catholica (Gé) - Association Royale Générale des Etudiants Catholiques Gantois
Date de Fondation	18 mars 1880
Type	Masculin
Localisation/appartenance	Gand
Devise	« Dieu – Patrie – Liberté »
Dénomination des tirones	Bleus
Dénomination des membres	Camarades - Géistes
Décorations	L'Ordre du Chapeau Rouge (1925) – interne, L'Ordre des Gueules de Bois (1935) – interne et externe, L'Ordre de la Fine Fleur (1946) – interne et externe, L'Ordre du Ferme-Boîte (1965) – interne.

Fondation :

La Gé Catholica (Gé) a été fondée le 18 mars 1880 sur le site universitaire de Gand, regroupant des étudiants indépendamment de leur faculté.

Il s'agit à l'origine d'un cercle inter-facultaire qui s'inscrit toutefois également dans la logique ordinesque. Ceci lui confère des particularités que l'on retrouve notamment au sein d'autres associations flamandes.

Le but de la Gé est de réunir les étudiants francophones qui étudient à Gand pour promouvoir le folklore estudiantin.

Sa devise est « Dieu – Patrie – Liberté ».

Son ban est « Mannen van de Gé… wij poepen en wij vogelen van achter en van voren, maar we blijven allezeleeven katholiek godverdomme !! »

Structure :

Le Comité est constitué d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Trésorier et d'un Secrétaire. Les membres sont appelés **Camarades ou Géistes**.

Il existe quatre comités annexes, chacun dédié à l'une des décorations : l'Ordre de la Fine Fleur est dirigé par un Grand-Chancelier, avec l'aide de son comité ; l'Ordre du Chapeau Rouge est dirigé par un Grand-Argentier, avec l'aide de son comité ; l'Ordre de la Gueule de Bois est dirigé par un Grand-Maystre ; tandis que l'Ordre de la Ferme Boîte est dirigé par 3 Directeurs.

Intronisation :

La Gé est un association au sein de laquelle il existe un baptême étudiant et une intronisation de calotte.

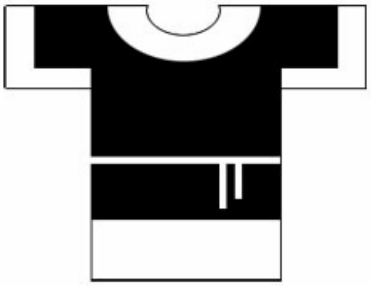
Pour être admis au baptême, les bleus doivent :

- être un homme,
- prouver un certain engagement durant l'année pendant les activités, guindailles, externes, …
- participer à la Revue en tant que ballerin

La prise de toge a lieu lors du Bal annuel en fin d'année civile.

La calotte est quant à elle obtenue après la Revue qui se tient chaque année en mars.

Habits :



La toge est un Tabard noir à bords blancs avec une cordelière blanche en ceinture. Le col est un cercle blanc tandis qu'il sera carré pour les présidents et anciens comitards. Le band est également noir et blanc. Il n'est porté que par les membres du comité. Les membres qui sont nés et/ou qui habitent à Gand portent une cordelière noire et blanche en collier. C'est une référence au surnom des Gantois du temps de Charles Quint : « stroppendragers ».

Décorations :



L'Ordo Finis Floris (1946) : le but de l'ordre est de récompenser les membres qui se distinguent par leur engagement et leur travail au sein de la Gé. Des externes peuvent exceptionnellement être admis dans l'ordre afin de les remercier pour leur engagement envers la Gé. Il existe deux grades : chevalier et commandeur.



L'Ordre du Chapeau Rouge (1925) : décoration strictement interne ayant pour but de récompenser les membres qui auront, par leurs activités au profit de la Gé ou des œuvres patronnées par elle, contribué à la prospérité de la Gé.



L'Ordre des Gueules de Bois (1935) : Fondé au sein de la Gé, il groupe les camarades « grandes-gueules ». Sa devise est et restera toujours : « rigolade et discipline ». L'Ordre a une vocation nationale peut récompenser des internes et des externes. Les récipiendaires de cette décoration sont appelés les Compagnons Purs.



L'Ordre du Ferme Boîte (1965) : Décoration strictement interne qui récompense le noctambulisme. Strictement nocturne, si nocturne que l'astre frappe ses membres dès son lever de sa lueur sans qu'ils s'en aperçoivent. Les récipiendaires de cette décoration sont appelés les Compagnons.

Particularités :

La Gé Catholica est la plus ancienne association estudiantine belge.

La Gé est une association Directrice de l'Ordre Souverain de la Calotte.

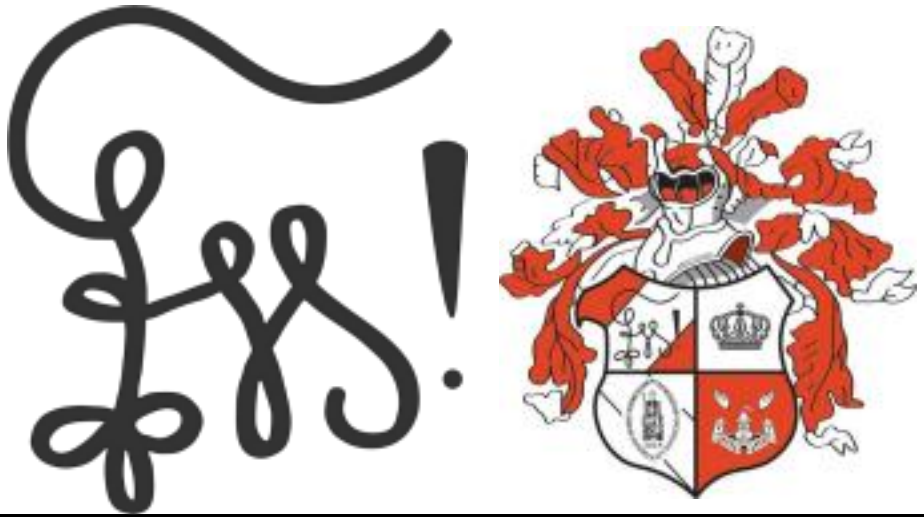
La Gé est une Association Royale depuis 1975.

L'Ordre de la Fine Fleur et l'Ordre des Gueules de Bois siègent au Congrès Villon.

La calotte gantoise présente un calot blanc afin de reprendre les couleurs de la ville de Gand (noir et blanc).

L'Ozanam est un organe de la Gé qui a pour but de lever des fonds pour des projets caritatifs.

2. Le Koninklijke Antwerpsche Studentenkring van Leuven (KASK)



Résumé :	
Dénomination	Koninklijke Antwerpsche Studentenkring (K.A.S.K.)
Date de Fondation	8 novembre 1881
Type	Masculin
Localisation/appartenance	Leuven (1881-2007) Anvers (2019-présent)
Devise	« De Vriendschap ! Mijne Heren »
Dénomination des tirones	Commilitones
Dénomination des membres	Schachten
Décorations	L'Ordre van 't Op Sinjoorke (1928) – interne ; L'Ordre van Brabo (1965) – interne et externe.

<u>Fondation :</u>

Le Koninklijke Antwerpsche Studentenkring (K.A.S.K.) a été fondé le 8 novembre 1881 à Leuven.

Il s'agit à l'origine d'une régionale (Anvers) qui s'inscrit toutefois également dans la logique ordinesque. Ceci lui confère des particularités que l'on retrouve notamment au sein d'autres associations flamandes.

Son but est de réunir les étudiants anversois réalisant leurs études sur le site universitaire de Leuven. Par manque de nouveaux membres, e K.A.S.K. a cessé ses activités en 2007, pour ensuite les reprendre à Anvers depuis 2019.

Sa devise est « De Vriendschap ! Mijne Heren » qui se traduit par « L'amitié ! Messieurs ».

Structure :

Le Comité est constitué d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Trésorier, d'un Secrétaire et d'un Censeur.

Les membres sont appelés « Commilito » au singulier ou « Commilitones » au pluriel.

L'Ordre van 't Op Sinjoorke et l'Ordre van Brabo sont dirigés par un seul Chancelier commun et indépendant du comité K.A.S.K.

Intronisation :

Pour devenir membre au K.A.S.K. il est nécessaire de suivre différentes étapes. Pour être admis au « Schachtenwerving » (recrutement de bleus), un bleu doit :

- Être masculin,
- Être originaire d'Anvers,
- Être étudiant à l'université de Leuven/Anvers/institut académique anversois.

Après avoir accompli le « Schachtendoop » (le baptême étudiant) lors du 4ème lundi du premier quadrimestre les bleus pourront porter le band sur l'épaule gauche avec le blanc au-dessus et le rouge au-dessous et seront dès lors appelés « schacht »

Le « Ontgroening » (bizutage) a lieu lors du Week-end de la dernière semaine de l'année estudiantine. C'est après cette dernière épreuve que les bleus seront faits Commilitones. Ils pourront dès lors porter la toge, le Bierpet ainsi que le band sur l'épaule droite rouge au-dessus et blanc au-dessous.

Habits :



La toge est rouge bordée de blanc au niveau des manches et les extrémités de la toge. Le blason d'Anvers est cousu sous le col. Une cordelière rouge avec les extrémités blanches est portée en ceinture.

Le band est rouge et blanc, c'est-à-dire aux couleurs de la ville d'Anvers.

Le couvre-chef du K.A.S.K. est un Bierpet rouge et blanc avec le monogramme brodé au-dessus.

Décorations :

L'Ordre van 't Op Sinjoorke (1928) est une décoration interne. Elle récompense les mérites estudiantins, plus particulièrement les services rendus au K.A.S.K. cette décoration possède 10 grades : légionnaire, chevalier, chevalier à 1 palme - à 2 palmes - à 3 palmes, officier, officier à 1 palme - à 2 palmes - à 3 palmes et commandeur.

N.B. Jusqu'en 1965, les externes pouvaient être décorés du grade de légionnaire de l'Ordre de l'Op Sinjoorke.

L'Ordre van Brabo (1965) est une décoration interne et externe qui ne possède pas de grade.

Particularités :

Le K.A.S.K. est une association Directrice de l'Ordre Souverain de la Calotte.

Le K.A.S.K. est une Association Royale depuis 1931.

L’Ordre van ‘t Op Sinjoorke siège au Congrès Villon depuis mai 1949.

Selon la règle « De taal is vrij », le néerlandais est utilisé au sein de l’association pour les communications officielles tandis que les membres et invités sont libres de s’exprimer dans leur langue.

Pour financer les activités il est de tradition d’exécuter une ronde de ‘tappage’ chez les anciens membres. C’est pendant cet événement que les actifs présentent le programme aux anciens. En échange, ces derniers ouvrent leurs portefeuilles pour sponsoriser le K.A.S.K.

Un « mosselsouper » (souper aux moules) est organisé chaque année le premier mercredi de décembre. Permettant aux anciens et actifs de fraterniser ainsi qu’aux bleus de se présentent aux anciens.

Le K.A.S.K. organise un banquet uniquement tous les 5 ans, lors de son lustre.

3. Le Koninklijke Mechelse Katholieke Studenten Kring (KMKS)



Résumé :	
Dénomination	Koninklijke Mechelse Katholieke Studentenkring (KMKS) Le Mechelse, La Malinoise
Date de Fondation	1888
Type	Masculin
Localisation/appartenance	KUL
Devise	Fide et Scientia
Dénomination des tirones	Bleus
Dénomination des membres	Copains ou Kopeinen
Décorations	L'Ordre de la Salamandre (1885) – Interne et externe, L'Ordre du Vadderik (1978) – Interne et externe, L'Ordre Sérénissime du perverse Geschicht (2003) – Interne, Le Grand Ordre Souverain de la Tartine Beurrée (1991) – Interne et externe (uniquement Vla-Vla).

<u>Fondation :</u>

Le Koninklijke Mechelse Katholieke Studentenkring (KMKS) a été fondé en 1888 à Malines. Le Mechelse est le successeur du Vadderiksclub (1881), qui est à son tour le successeur du Crépuscule et de l'Eglantier. Les réunions se font maintenant à Leuven et plus à Malines.

Le but du KMKS est de réunir les étudiants francophones originaires de Malines et grands alentours pour promouvoir le folklore estudiantin.

Sa devise est « Fide et Scientia » qui se traduit par « Confiance et connaissance ».

<u>Structure :</u>

Le Comité est constitué d'un Président, d'un Vice-Président intérieur, d'un Vice-Président extérieur, d'un Censeur, d'un Secrétaire, d'un Questeur, d'un Maître des bleus et d'un Porte-Etendard.

En plus du comité, il existe la fonction de Délégué Sport pour organiser les activités sportives.

L'Ordre de la Salamandre est représenté par le Grand-Maître. L'Ordre du Vadderik est représenté par le Grand-Chancelier.

Les membres sont appelés **copains ou Kopeinen**. Les membres honoraires sont les anciens membres ordinaires (student). Les membres d'honneur sont les anciens étudiants, les parents d'étudiants et exceptionnellement d'autres personnes, ayant rendu à la société quelques services signalés.

Intronisation :

Le KMKS est un Ordre au sein duquel il existe un baptême étudiant et une intronisation de calotte (ontgroening). Les *tirones* (nommés bleus) doivent porter le band sur l'épaule gauche.

Pour être admis au baptême, les bleus doivent :

- Assister à quatre réunions ordinaires,
- Avoir satisfait à l'examen théorique sur la connaissance des statuts et coutumes de l'Ordre,
- Faire la demande du baptême par lettre au Maître des bleus,
- Assister à au moins une externe d'un autre Ordre.

En fin d'année, après avoir réussi les épreuves et le ontgroening, les bleus seront faits Copains. Ils pourront dès lors porter la toge ainsi que le band sur l'épaule droite.



Habits :

La toge est de couleur rouge et noire tandis que la toge du président est de couleur verte. Le band est couleur rouge et jaune.

Le calot de la calotte au KMKS est de couleur « Lie de vin ».

Décorations :

L'Ordre de la Salamandre (1885) est une décoration interne et externe ordre qui récompense les services rendus à la société. Il existe quatre grades : chevalier, officier, commandeur et grand cordon.

L'Ordre du Vadderik (1978) est une décoration interne et externe qui récompense les bonnes guindailles et/ou les auteurs de bons textes dans le Vadderik Gazette. Il existe cinq grades : chevalier, officier, commandeur, grand-officier et grand-cordon.

L'Ordre Sérénissime du perverse Geschicht (2003) est une décoration interne qui récompense les membres qui aiment la vulgarité.

Le Grand Ordre Souverain de la Tartine Beurrée (1991) est une décoration interne au KMKS et à la Vla-Vla qui récompense la bonne entente entre les deux Ordres.

Particularités :

Le KMKS est une association Directrice de l'Ordre Souverain de la Calotte.

L'Ordre de la Salamandre et l'Ordre du Vadderik sont membres du Congrès de l'Ordre de Francoys Villon de Montcorbier depuis 1949 et 1985 respectivement.

4. L'Oost en Westvlaamse Kring (Vla-Vla)

Résumé :	
Dénomination	Koninklijke Oost- en Westvlaamsche Kring (Vla-Vla) Association Royale des Deux Flandres
Date de Fondation	22 novembre 1922
Type	Masculin
Localisation/appartenance	Leuven
Devise	Moremaiorum
Dénomination des tirones	Bleus
Dénomination des membres	Camarade
Décorations	L'Ordre de la Légion Vlavlaienne (1925) – interne et externe, L'Ordre pour la Vla-Vla (1925) – interne.

<u>Fondation :</u>

La Koninklijke Oost- en Westvlaamsche Kring (Vla-Vla) a été fondée le 22 novembre 1922 sur le site universitaire de Leuven.

Il s'agit à l'origine d'une régionale (des deux Flandres) qui s'inscrit toutefois également dans la logique ordinesque. Ceci lui confère des particularités que l'on retrouve notamment au sein d'autres associations flamandes.

Son but est de réunir les étudiants des deux Flandres (Oost- en West-Vlaanderen). Sa devise est « More Maiorum » qui se traduit par « à la manière de nos anciens ».

<u>Structure :</u>

Le Comité est constitué d'un Président, d'un Vice-Président Intérieur, d'un Vice-Président Extérieur, d'un commissaire aux Deniers, d'un Commissaire aux Ecritures, d'un Trésorier et d'un Secrétaire.

Les membres sont appelés des Vlavlaïens.

Intronisation :

La Vla-Vla est une association au sein de laquelle il existe un baptême étudiant et une remise de calotte.

Pour être admis au baptême, les bleus doivent :

- être un homme,
- être étudiant bilingue à Leuven, Bruxelles, LLN… (de préférence à Leuven),
- Démontrer sa motivation durant l'année.

Après le baptême les sous-merdes seront appelées « Bleus ». Lors de l'activité du Cantus Roi des Bleus (une semaine après le baptême), les Bleus pourront porter le band sur l'épaule gauche et recevront la toge.

Au cantus pré baptismale les bleus seront faits membres. Ils pourront dès lors porter le band sur l'épaule droite.

La calotte est obtenue au Mosselsouper au mois de février/mars, ou les bleus doivent passer un examen. Pour ceux qui réussissent, leur calotte sera baptisée sur la Grand Place de Bruxelles d'une manière estudiantine.

Habits :

La toge est un Tabard gris à bords rouges avec une cordelière rouge en ceinture. Le band est noir-jaune-bleu. Le band noir-jaune-bleu est porté avec le bord bleu au-dessus par les membres de la Flandre occidentale et avec le bord noir au-dessus par les membres de la Flandre orientale.



Décorations :

La Légion Vlavlaienne (1925) est une décoration interne et externe qui ne possède qu'un grade : Chevalier.

L'Ordre pour la Vla-Vla (1925) est une décoration interne comprenant quatre grades : Chevalier, Officier, Commandeur et Grand-Cordon. L'Ordre pour la Vla-Vla est dirigé par un Chancelier. Il s'agit d'un membre plus âgé possédant une connaissance fine de l'histoire et des traditions de la Vla-Vla. Il a également pour mission de faire le lien entre les membres actifs et les membres ayant quitté la vie estudiantine.

Particularités

La Vla-Vla est une association Directrice de l'Ordre Souverain de la Calotte. La Vla-Vla est une association Royale depuis le 4 mars 1959. L'Ordre pour la Vla-Vla siège au Congrès Villon depuis mai 1949.

Le chant de la Vla-Vla ne peut être lancé qu'à minuit.

Le terme « Vla-Vla » vient du fait qu'à la première réunion délégation du Oost- en Westvlaamsche Kring, le Président de la Carolorégienne ne parvint pas à prononcer « Oost- en Westvlaamsche » et bégaya « vla …vla … », nom qui, à l'hilarité générale, fut d'abord adopté comme surnom officieux, et au fil des années comme nom officiel.

IX. Les ordres néo-louvanistes du concile

1. L'Academicus Sanctae Barbae Ordo (ASBO)



Résumé :	
Dénomination	Academicus Sanctae Barbae Ordo (ASBO) Ordre Académique de Sainte Barbe
Date de Fondation	15 avril 1987
Type	Masculin (excepté Xanthippe)
Localisation/appartenance	LLN – UCL – Ecole Polytechnique de Louvain
Devise	Fines non habemus
Dénomination des tirones	Tirones – Candidats
Dénomination des membres	Chevaliers
Décorations	/

Fondation :

L'Academicus Sanctae Barbae Ordo (**ASBO**) a été fondé le **15 avril 1987** sur le site universitaire de Louvain-la-Neuve par 3 membres du Cercle Industriel (CI).

Les buts de l'Ordre sont :

- Tisser des liens de connaissance, d'amitié, de solidarité et d'entraide entre les membres, que ceux-ci soient étudiants ou anciens.
- Promouvoir la connaissance et la diffusion d'un authentique folklore estudiantin auprès des étudiants ingénieurs civils.
- Garantir la pérennité d'un folklore par-delà les générations, les déviations, les concessions
- Assurer des contacts et rencontres avec des associations à caractère comparable, sur d'autres sites ou dans d'autres pays

- Veiller à la formation humaine et générale de ses membres, afin qu'un passage à l'université soit réellement quelque chose de plus universel qu'une simple assimilation de cours techniques.
- Promouvoir un but social et philanthropique, impliquant le service désintéressé´ des membres.
- But secret et noble uniquement connu des commandeurs.

Sa devise est « **Fines no habemus »** qui se traduit par « Nous n'avons pas de limite » mais aussi « Nous n'avons pas de frontières »

Structure :

Le Comité, nommé **Comité des Commandeurs**, est constitué d'un Magister (X) (grand-maître), d'un *Cellarius* (XX) (substitut et maitre du brassin), d'un *Censor* (XXX) (censeur), d'un *Cancellarius* (XXXX) (secrétaire), d'un *Quaestor* (XXXXX) (trésorier) et d'un *Tironum Maior* (TM).

En plus du comité, il existe un **Conseil** constitué d'un *Apothicarius* (AP) (vente d'insignes), d'un *Cubicularius* (CB) (décorum), d'un *Scriba* (SB) (secrétaire), d'un *Scurra* (SC) (bouffon), d'un *Cantor Primus* (CP), d'un *Pincerna* (PC) (location de la salle et des boissons) et d'un *Suxtentatrix* (SX) (intendance).

Le Sénat, nommé **Collège des Pontifes,** est constitué de l'ensemble des membres fondateurs ainsi que de tous les anciens Magisters. Il est représenté par un **Pontifex Maximus**. Une fois par an, il est possible de coopter un membre ou ancien membre du comité au titre de Pontife sans que celui-ci a été grand-maître.

Les membres sont appelés **Chevaliers** et s'appellent entre eux **fra** ou frère/sœur. Finalement, le premier enfant légitime de tout chevalier, s'il est de même sexe que celui-ci et si Barbe est l'un de ses prénoms sera fait membre **in Spe**.

Intronisation :

Pour être ***tiro*** à l'ASBO il est nécessaire :

- Être étudiant d'une université belge,
- Être en adéquation avec les valeurs chrétienne de l'Ordre,
- Être en possession d'une calotte,
- D'avoir obtenu un minimum de 31% à l'examen d'entrée d'ingénieur civil,
- Avoir une connaissance élémentaire suffisante du folklore et des chants estudiantins, une épreuve pouvant être imposée à cet effet par le tironum maior.

Après la prise de band et plusieurs épreuves, lors de la troisième séance, les *tirones* pourront porter le band sur l'épaule gauche et seront dès lors appelés ***Candidati***.

Après la prise de toge et plusieurs épreuves, obligatoirement le 30 avril, les *candidati* pourront porter le band sur l'épaule droite et seront dès lors appelés **Chevaliers**. Toutefois, ils ne pourront pas porter leur toge tant qu'ils n'auront pas réussi leur année académique en cours.

Habits :



La toge est azur bordée de sable, ouverte à l'avant par deux rangées de boutons. Le band est azur et sable avec un liseré argent au centre.

De plus, les membres portent des gants blancs en partie sérieuse des séances internes.

Décorations :

Aucune.

Particularités :

L'ASBO fait partie des Ordres fondateurs du **Concile** des Ordres de LLN (1996) et est une association **Conseillère** de l'Ordre Souverain de la Calotte.

L'ASBO a développé sa propre langue, l'**Asbolt**, dont la longueur des mots dépend de la fréquence de leur utilisation.

L'ASBO possède sa propre unité monétaire, le **Denier**, qui vaut la moyenne des prix d'une 25cl de pils dans 3 bars et 3 cercles de LLN.

L'ASBO possède sa propre unité de temps, la **Deminute**. Cette dernière est calculée sur base du temps d'un à-fond de pils de 25cl.

Chaque membre de l'ASBO possède en permanence une **bierzipfel** qui est en fait une boite de Frisk verte.

L'ASBO ne peut accueillir qu'une seule femme aux études à la fois, elle porte le nom de **Xanthippe.** Une nouvelle xanthippe ne pourra pas intégrer l'Ordre avant que la précédente n'ait terminé ses études.

L'ASBO ne possède aucune décoration interne ou externe.

Un membre de l'Ordre portera le titre de **Chevalier Grand-Croix** après avoir démontré une grande connaissance et maitrise des deux sports de l'Ordre qui sont l'escrime et l'équitation.

2. Catholicus Sancti Francisci Ordo (CSFO)





Résumé :	
Dénomination	Catholicus Sancti Francisci Ordo (CSFO) Ordre Catholique de Saint François
Date de Fondation	6 novembre 1996
Type	Mixte
Localisation/appartenance	Louvain-la-Neuve
Devise	/
Dénomination des tirones	Catéchumènes – Novices - Frères Lais ou Sœurs Laïques
Dénomination des membres	Frater (frère) ou Soror (sœur)
Décorations	L'Ordre Hospitalier de Saint Jean d'Acre (1996) – interne (branche ecclésiastique) et externe (branche laïque). L'Ordre de Sainte Eulalie Chrysostome (à la voix d'or) (2003) – interne et externe.

<u>Fondation :</u>

Le Catholicus Sancti Francisci Ordo (CSFO) a été fondé le **6 novembre 1996** sur le site universitaire de Louvain-la-Neuve.

Les buts de l'Ordre sont :

- Défendre le folklore estudiantin et les valeurs chrétiennes sur le site de Louvain-la-Neuve.
- Célébrer les valeurs communes à la foi chrétienne et au folklore de la calotte : tolérance, ouverture et boisson.

Structure :

Le Comité, nommé **Curie**, est constitué d'un *Pater Abbas* (X) (grand-maître), d'un *Pater Prior* (XX) (substitut), d'un *Pater Praefectus* (XXX) (censeur), d'un *Pater Scriptor* (XXXX) (secrétaire) et d'un *Pater Dispensator* (XXXXX) (trésorier).

En plus du comité, il existe un **comité annexe** constitué d'un *Pater Novici* (TM) (*tironum maior*), d'un *Frater Scriba* (secrétaire), d'un *Frater Procurator* (trésorier), d'un *Frater Lucifer* (porteur de chandelle), d'un *Magister Capellae* (cantor primus, chef de chorale), d'un *Magister Cantor* (*cantor primus*), d'un *Pater Confessor* (Grand-maître sortant) et d'un *Prior Concilii* (président du sénat).

Mater (mère) est l'équivalent féminin de ***Pater*** (père) tandis que ***Soror*** (sœur) est celui de ***Frater*** (frère). Certains fratres secondent des fonctions du comité et jouent donc un rôle similaire.

Le curie et le comité annexe forment ensemble le ***Collegium***.

Le Sénat, nommé **Concile**, est constitué de l'ensemble des Pères fondateurs, d'un Père coopté, de deux Pères Conseillers, ainsi que de tous les anciens grands-maîtres. Il est représenté par le ***Prior Concilii.*** Les sénateurs sont appelés Pères conciliaires. Le secrétaire et trésorier du Concile se nomme ***Pater Camerlingus.***

Les membres sont appelés Frères ou Sœurs. Un frère (ou sœur) ***Honoris Causa*** est une personne qui, même ayant quitté les études, aura été jugée digne par le comité de devenir membre de l'Ordre sans faire une année de *tiro*. Il existe trois possibilités d'honoris causa : band d'honneur, toge d'honneur, ou membre à part entière. Finalement, le premier enfant légitime de tout membre sera fait membre in Spe.

Intronisation :

Pour être *tiro* (nommé Catéchumène) au CSFO il est nécessaire :

- D'être universitaire, professer la foi catholique et être désireux de promouvoir l'Ordre et ses valeurs morales et folkloriques,
- L'Ordre n'ayant pas l'autorité morale pour vérifier la foi de ses membres, l'accès est autorisé à tout frère non-catholique mais respectueux des valeurs de l'Ordre.

Après le *Baptizmum* (baptême) les Catéchumènes pourront porter le band sur l'épaule gauche et seront dès lors appelés Novices.

Après *l'Induutum Veste* les novices recevront la bure de l'Ordre et seront dès lors appelés nommés *Frater Laicus* (frère lais ou sœur laïque).

Après l'*Ordinatio* (ordination) les *Fratres Laicus* seront faits *Frater*. Ils pourront dès lors porter la bure ainsi que le band sur l'épaule droite.

Habits :

La toge est une **Bure de moine** brune avec capuche et corde blanche. Il n'y a pas de couleur codexiale, néanmoins la coutume veut que cette dernière soit d'un brun foncé. Le band est violet et blanc.

Décorations :

L'Ordre Hospitalier de Saint Jean d'Acre (1996) est une décoration interne et externe qui possède différents grades diffèrent selon qu'ils soient internes ou externes. Les grades

internes sont : chanoine, curé, archiprêtre, vicaire général et l'évêque (grand-maître actuel) ;Les grades externes sont : baron, comte, marquis, duc et prince.

L'Ordre de Sainte Eulalie Chrysostome (à la voix d'or) (2003) est une décoration interne et externe qui possède différents grades diffèrent selon qu'ils soient internes ou externes. Les grades internes sont : orateur, maître orateur, prêcheur, maître prêcheur, maître général (président du jury), grand maître (grand-maître actuel). Les grades externes sont : orateur, maître orateur, prêcheur, maître prêcheur.

Particularités :

Le CSFO n'exige pas de posséder un couvre-chef estudiantin mais accepte tout couvre-chef estudiantin national.

Le vin et le vin de messe sont les boissons usuelles en chapitre hormis lors du chapitre Sainte Eulalie Chrysostome pendant laquelle la bière trappiste est consommée.

L'Ordre est mixte, les membres masculins (à l'exception des membres du Concile) prennent place à droite de la Curie et les membres féminins à gauche de celle-ci.

L'à-fond de retard est un à-fond « Alleluia ».

Le port du band sur la bure n'est pas obligatoire pour des raisons esthétiques.

3. Cerebri Hilares Opifices (CHO)



Résumé :	
Dénomination	Cerebri Hilares Opifices (CHO) - Joyeux Artisans du Cerveau
Date de Fondation	24 mars 2008
Type	Mixte
Localisation/appartenance	LLN – UCL
Devise	Psychologie, folklore et mixité
Dénomination des tirones	Patients
Dénomination des membres	Confrères
Décorations	L'Ordre du Mérite Psychologien (2008) – interne et externe, L'Ordre du Mérite Présidentiel (2008) – interne.

<u>Fondation :</u>

Le Cerebri Hilares Opifices (**CHO**) a été fondé le **24 mars 2008** le site universitaire de Louvain-la Neuve.

L'Ordre regroupe des étudiants et des anciens étudiants attachés par leurs pensées et par leurs actes au cercle de psychologie ainsi qu'à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'UCL.

Les buts de l'Ordre sont :

- Perpétuer et défendre le folklore du Cercle de Psychologie de Louvain-La-Neuve en général, et de son folklore calotin en particulier,
- Promouvoir la Psychologie, en tant que science humaine,
- Promouvoir et défendre la Mixité Ordinesque.

Structure :

Le **Comité** est constitué d'un *Cerebrus* (grand-maître), d'un *Delirius* (substitut), d'un *Psychopathus* (censeur), d'un *Mythomanus* (secrétaire), d'un *Maniacus* (trésorier), d'un *Boulimicus* (intendance) et d'un *Oedipus* (*tironum maior*).

Le sénat, nommé ***Sanatorium***, est constitué de l'ensemble des membres fondateurs, des anciens grands-maîtres et des membres cooptés. Il est dirigé par un **Recteur** du sénat.

Les membres sont appelés **Confrères**.

Finalement, le premier enfant légitime de tout confrère est membre **in Spe**. Sur demande des parents auprès du comité, il pourra recevoir le band de l'Ordre ainsi que le droit de devenir patient dès sa majorité.

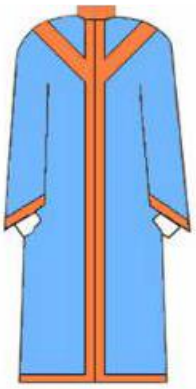
Intronisation :

Pour être *tiro* (nommé **Patient**) au CHO il est nécessaire :

- D'être calotté ou lettré PSYCHO,
- D'avoir au moins été inscrit un an comme étudiant à la Faculté de Psychologie de l'UCL OU avoir fait partie du Comité du Cercle Psycho (de l'UCL) et avoir fait au moins une année à l'université.

De plus, les patients devront présenter un travail de qualité universitaire portant sur l'un des buts de l'Ordre lors d'une des deux séances externes appelées « Groupe de Parole ».

Habits :



La **Toge** est bleue avec un col est orange, les manches ainsi que le bas de la toge sont bordés d'une bande orange. Elle est fermée par une bande orange qui se divise au niveau de la poitrine afin de former la lettre « psy » grecque.

Le band est orange-bleu-orange sur lequel sont apposés les insignes de fonction qui sont ou ont été exercées par le propriétaire.

Décorations :



L'**Ordre du Mérite Psychologien** (2008) est une décoration interne et externe qui possède quatre grades : chevalier, officier, commandeur et praticien en chef.

L'**Ordre du Mérite Présidentiel** (2008) est une distinction honorifique remise à tout membre de l'Ordre qui aura exercé ou exerce la fonction de Président du Cercle de Psychologie. Il n'y a qu'un seul grade qui est Président Honoraire.

Particularités :

Le CHO fait partie du **Concile** des Ordres de LLN depuis 2017.

Le CHO possède une mascotte : Ziggy Freufreu. Ils s'amusent à l'apporter un peu partout et à prendre des photos de lui dans diverses situations amusantes.

4. Le Lovaniensis Scientificus Ordo (LSO)





Résumé :	
Dénomination	Lovaniensis Scientificus Ordo (LSO)
Date de Fondation	13 novembre 1984
Type	Mixte
Localisation/appartenance	LLN – UCL – Faculté des Sciences
Devise	Mente et traditione
Dénomination des tirones	Mandails – Collégiens
Dénomination des membres	Collègues
Décorations	L'Ordre du Mérite Scientifique (1984) – interne et externe, L'Ordre du Mérite Guindaillesque (1991) – interne.

Fondation :

Le Lovaniensis Scientificus Ordo (LSO) a été fondé le **13 novembre 1984** sur le site universitaire de Louvain-la-Neuve par des membres des cercles Chigé², Bio et Maphys.

Dans l'esprit des ordres et de la bienséance de la mixité respectueuse, le but du LSO est de promouvoir le folklore estudiantin dans le respect des traditions et dans la dignité.

Sa devise est « Mente et traditione » qui se traduit par « Esprit et Tradition ».

Structure :

Le Comité est constitué d'un Grand-Maître (X), d'un Substitut (XX), d'un Censeur (XXX), d'un ou de deux Chancelier(s) (XXXX) (secrétaire), d'un Questeur (XXXXX) (trésorier) et d'un Maître des bleus (TM) (*tironum maior*).

En plus du comité, il existe la fonction de **Vice-Président Extérieur** (VPE) qui a pour rôle de répondre aux invitations extérieures en accord avec le comité.

Le **Sénat** est constitué de l'ensemble des membres fondateurs ainsi que de tous les anciens grands maîtres. Il est représenté par un Président du sénat.

Les membres sont appelés **Collègues**. Un collègue Honoris Causa est une personne qui, même ayant quitté les études, aura été jugée digne par le comité de devenir membre de l'Ordre sans faire une année de *tiro*. Finalement, le premier enfant légitime de tout collègue sera fait membre in Spe.

Intronisation :

Pour être *tiro* (nommé Mandail) au LSO il est nécessaire :

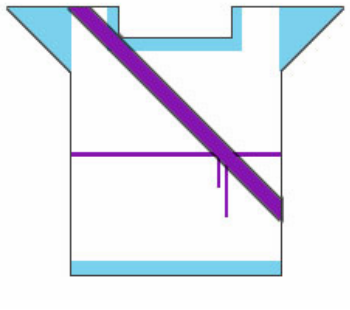
- D'être en deuxième année d'études universitaires dans la Faculté des Sciences de LLN*,
- De posséder ou d'être en possession avant la fin de l'année académique d'un couvre-chef estudiantin national.

*Une exception existe : 20% des *tirones* pourront appartenir à une faculté autre que celle des sciences.

Après la nomination des collégiens, lors de la troisième séance, les mandails pourront porter le band sur l'épaule gauche et seront dès lors appelés Collégiens.

Après l'intronisation, lors de la dernière séance, les collégiens seront faits Collègues. Ils pourront dès lors porter le tabard ainsi que le band sur l'épaule droite.

Habits :



La toge est un **Tabard** azur et argent avec une cordelière mauve* en ceinture. Le band est mauve bordé de noir et à son extrémité inférieure est suspendu un gland noir.

*La cordelière est blanche pour les membres in Spe.

Décorations :

L'Ordre du Mérite Scientifique (1984) est une décoration interne et externe qui possède quatre grades : chevalier, officier, commandeur et grand-officier.

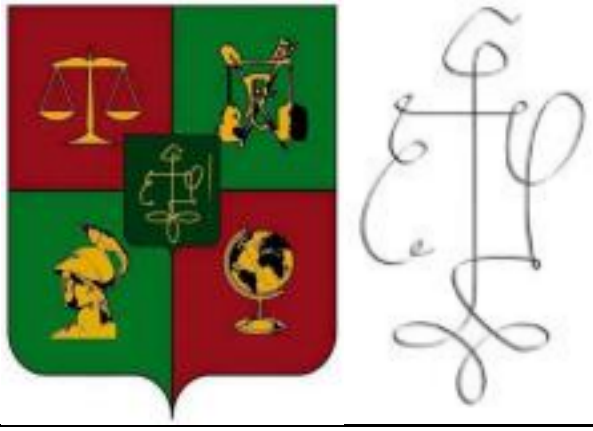
L'Ordre du Mérite Guindaillesque (1991) est une décoration interne qui récompense un membre qui aura présenté au moins quatre guindailles sur l'année académique. Il existe également quatre grades : novice es guindaille, assidu es guindaille, érudit es guindaille et maître es guindaille.

Particularités :

Le LSO fait partie des Ordres fondateurs du Concile des Ordres de LLN (1996) et est une association Conseillère de l'Ordre Souverain de la Calotte.

Le LSO est le premier Ordre mixte de Louvain-la-Neuve et prône la mixité respectueuse en guindaille.

5. Le Neo Lovaniensis Phileasque Corporatio (Philéas)



Résumé :	
Dénomination	Neo Lovaniensis Juridicus Phileasque Corporatio (Phileas)
Date de Fondation	21 octobre 1992
Type	Mixte
Localisation/appartenance	LLN – UCL – Faculté de droit
Devise	Ubi Phileas est amicitia, ubi Phileas est guindaillisima !
Dénomination des tirones	Postulants-barbicci – Barbicii
Dénomination des membres	Jurisdicentes (étudiants) - Jurisconsulti (anciens étudiants)
Décorations	L'Ordre de Saint-Yves – interne et externe, L'Ordre du Gutuater – interne, L'Ordre de Charles de Secondat de Brede et de Montesquieu – interne, L'Ordre de Jean-Baptiste Poquelin – interne.

<u>Fondation :</u>

Le **Neo Lovaniensis Juridicus Phileasque Corporatio** (Phileas) a été fondé le **21 octobre 1992** sur le site universitaire de Louvain-la-Neuve par quatre membres du cercle de Droit.

Les buts de l'Ordre sont :

- Favoriser et promouvoir le folklore au sein des étudiants en droit en affirmant une tradition propre aux juristes, soutenir le Cercle de Droit à ce niveau.
- Promouvoir et maintenir les traditions folkloriques estudiantines du site universitaire de l'UCL.
- Développer la connaissance du folklore estudiantin, de l'histoire de la calotte et des universités belges et étrangères.

- Susciter des échanges culturels et linguistiques avec des étudiants d'autres universités, d'autres nationalités, de préférence juristes, et favoriser la pratique du sport.
- Cultiver l'amour de la guindaille et de la bière.

Sa devise est « **Ubi Phileas est amicitia, ubi Phileas est guindaillisima !** » qui se traduit par « Là où est le Phileas se trouve l'amitié, là où est le Phileas se trouve la guindaille ».

Structure :

Le Comité est constitué d'un *Magnus Cancer* (X) (grand-maître), d'un *Substitutus* (XX), d'un *Brutus Ferox* (XXX) (censeur), d'un *Scapinus* (XXXX) (trésorier), d'un *Cancellarius* (XXXXX) (secrétaire) et d'un *Barbiciorum Maior* (BM) (*tironum maior*).

Le Sénat est constitué de l'ensemble des membres fondateurs, de tous les anciens grands-maîtres et des grands-cordon de l'Ordre de Saint-Yves ainsi que d'éventuels membres cooptés. Il est représenté par le Rector Sénatus.

Les membres sont appelés **Jurisdiscentes** tant qu'ils sont étudiants et **Jurisconsulti** après.

Intronisation :

Pour être *tiro* au Phileas il est nécessaire :

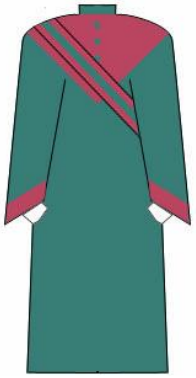
- De posséder ou d'être en possession avant la fin de l'année académique d'une calotte.
- D'avoir réussi une première année universitaire dans la Faculté de Droit de l'UCL OU d'avoir été activement membre du comité du cercle de Droit pendant 2 ans*

*Une exception existe : une seule personne, aux études, pourra ne pas remplir cette condition. Aucune autre exception ne pourra être faite tant que la personne n'aura pas rempli la condition.

Les *tirones* sont nommés **Postulants-*barbicci***.

Après avoir réussi les épreuves, lors de la dernière séance de l'année civile, les postulants-*barbicci* pourront porter le band sur l'épaule gauche et seront dès lors appelés *Barbicii*.

Après avoir réussi les épreuves, lors du second quadrimestre, les *barbicii* seront faits Jurisdicentes ou Jurisconsulti selon qu'ils soient ou non encore aux études. Ils pourront dès lors porter la toge ainsi que le band sur l'épaule droite.



Habits :

La toge est verte chasse et lie de vin.

Le band est lie de vin – vert chasse – lie de vin.

De plus, les membres ayant obtenu un diplôme de master en Droit et/ou criminologie portent en séance interne une épitoge telle que les avocats dans le dos au niveau de l'épaule gauche.

Décorations :

L'Ordre de Saint-Yves est une décoration interne et externe. Il existe différents grades qui diffèrent selon qu'elles soient internes ou externes. Les grades internes sont chevalier, officier, commandeur et grand cordon ; les grades externes sont frère et dignitaire.

L'Ordre de Charles de Secondat de Brede et de Montesquieu est une décoration interne qui récompense un membre s'étant illustré dans le domaine des échanges culturels, linguistiques et entre étudiants. Il existe un unique grade qui est compagnon.

L'Ordre de Jean-Baptiste Poquelin est une décoration interne qui récompense un membre qui a apporté beaucoup à l'Ordre par son action et sa conduite dans le domaine des chansons estudiantines et des guindailles. Il existe un unique grade qui est compagnon.

L'Ordre de Gutuater est une décoration interne qui récompense un membre qui s'est distingué par son action et sa conduite dans la promotion de la connaissance du folklore estudiantin, de l'histoire de la calotte et des universités belges et étrangères. Il existe un unique grade qui est compagnon.

Particularités :

Le Phileas fait partie des Ordres fondateurs du Concile des Ordres de LLN (1996) et est une association Conseillère de l'Ordre Souverain de la Calotte.

Le grand-maître (et son comité) est désigné par le Sénat après analyse des candidatures et comités préformés.

Les buts de l'Ordre sont symbolisés par quatre insignes placés sur le calot qui sont une balance, une mappemonde, un insigne de brasseur et une Athéna casquée.

6. L'Ordre Académique de la Charrue (OAC)





Résumé :	
Dénomination	Ordre Académique de la Charrue (OAC)
Date de Fondation	27 novembre 1990
Type	Mixte
Localisation/appartenance	LLN - UCL – Faculté des d'ingénierie biologique, agronomique et environnementale
Devise	À la charrue comme à la bière, levons notre verre !
Dénomination des tirones	Tirones – Novicii – Praecomilitio
Dénomination des membres	Chevalier ou Eques (interne) Chevalier ou Eques honoris causa (vlekké extra-muros)
Décorations	L'Ordre de la Charrue d'Or (1990) – interne.

<u>Fondation :</u>

L'Ordre Académique de la Charrue (OAC) a été fondé une première fois en **1961** sur le site universitaire de Leuven, toutefois il périclite en 1970-71. Il est alors refondé le **27 novembre 1990** sur le site universitaire de Louvain-la-Neuve.

Ses buts sont :

- Promouvoir l'agronomie,
- Promouvoir et maintenir les traditions folkloriques estudiantines du site universitaire de l'UCL.

Sa devise est « À la charrue comme à la bière, amis, levons notre verre ! ».

<u>Structure :</u>

Le **Comité** est constitué d'un *Magister* (X) (grand-maître), d'un *Substitutus* (XX), d'un *Censor* (XXX), d'un *Quaestor* (XXXX) (trésorier), d'un *Cubicularius* (relation extérieures, activités extraordinaires), d'un *Tironum Maior* (TM) et d'un *Praefectus Tabularii* (PT) (compte rendu des séances).

En plus du comité, il existe un **Comité Annexe** constitué d'un *Cantor Primus*, d'un *Praefectus Insignorum* (décorum, création des bands et toges) et d'un *Bibendum* (veiller à ce que les boissons servies soient consommées en fin de tempus).

Le **Concile des Anciens Grand-Maîtres** est constitué des anciens grands-maîtres. Il est présidé par un Commandeur Général accompagné d'un Grand Chambellan, sa mission est d'assurer la pérennité de l'Ordre. Il a pour charge d'élire le grand-maître du Sénat.

Le Sénat est constitué d'un Grand-Maître, d'un Substitut, d'un Censeur et d'un *Quaestor* (trésorier). Le Grand-Maître du Sénat choisi son comité. Celui-ci a pour mission d'être garant des traditions, il peut exercer un contrôle direct sur le comité.

Les membres sont appelés **Chevaliers.**

Intronisation :

Pour être *tiro* à l'OAC il est nécessaire :

- De posséder une calotte ou une penne consulaire,
- Posséder au moins 3 étoiles,
- D'être de nationalité belge,
- D'avoir réussi une première année universitaire dans la faculté des d'ingénierie biologique, agronomique et environnementale d'ingénieur agronome de l'UCL ou une année jugée équivalente.

Après en avoir été jugés dignes, les *tirones* pourront porter le band sur l'épaule gauche et seront dès lors appelés ***Novicii*.**

Après s'être montrés méritants, les *Novicii* pourront porter le band sur l'épaule droite et seront dès lors appelés ***Praecomilitio***. Ils sont considérés comme des Chevaliers, excepté qu'ils ne portent pas la toge.

Après la prise de toge, les *Praecomilitio* sont faits Chevaliers. Ils pourront dès lors porter la toge.



Habits :

La toge est sable à bord sinople.

Le band est sinople – sable – sinople.

Décorations :

L'Ordre de la Charrue d'Or est une décoration interne. Il existe un unique grade qui est commandeur.

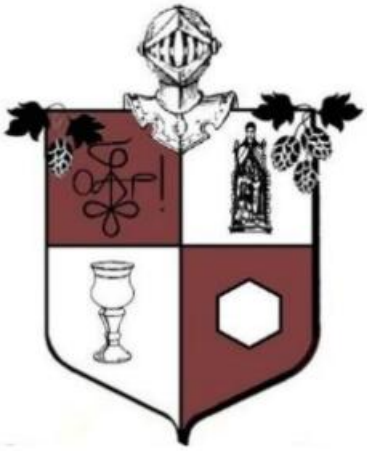
Particularités :

L'OAC fait partie des Ordres fondateurs du Concile des Ordres de LLN (1996) et est une association Conseillère de l'Ordre Souverain de la Calotte.

Tous les anciens grands-maîtres possèdent le titre d'Officier du Concile des Anciens Grand-Maîtres.

L'externe OAC se fait en extérieur.

7. L'Ordre Athlétique de la Trappiste (OAT)



Résumé :	
Dénomination	Ordre Athlétique de la Trappiste (OAT)
Date de Fondation	24 avril 2015
Type	Mixte
Localisation/appartenance	LLN – UCL – Faculté des sciences de la motricité
Devise	Ora, Labora & Bibe
Dénomination des tirones	Novices
Dénomination des membres	Frères ou Sœurs
Décorations	/

<u>Fondation :</u>

L'Ordre Athlétique de la Trappiste (**OAT**) a été fondé le **24 avril 2015** sur le site universitaire de Louvain la-Neuve par des membres du cercle MAF-Sportkot.

Le but de l'Ordre est de réunir les étudiants de la Faculté des sciences de la motricité (FSM) de l'UCL, ainsi que les membres du cercle MAF-Sportkot.

Sa devise est « **Ora, Labora & Bibe »** qui se traduit par « Prier, Travailler et Boire ».

<u>Structure :</u>

Le **Comité** est constitué d'un Grand-Abbé (X) (grand-maître), d'un Prieur (XX) (substitut), d'un Censeur (XXX), d'un Frère Copiste (XXXX) (secrétaire), d'un Cellérier (XXXXX) (trésorier), d'un Maître des Novices (MN) (*tironum maior*), d'un Frère Hôtelier (HO) (intendance), d'un Frère Sportif (FS) (activités sportives).

En plus du comité, il existe la fonction de Chantre (*cantor primus*).

Le Sénat, nommé **Conseil**, est constitué de l'ensemble des membres fondateurs, de tous les anciens grands-maîtres ainsi que des éventuels membres cooptés. Il est présidé par le **Doyen** et représenté par le **Porte-parole** du Conseil.

Les membres sont appelés **Frères** ou **Sœurs**.

Intronisation :

Pour être *tiro* (nommé **Novice**) à l'OAT il est nécessaire :

- D'être en deuxième année d'études universitaires,
- De faire partie de la Faculté des sciences de la motricité ou d'avoir effectué au moins deux années de comité dans le cercle MAF-Sportkot,
- De posséder une calotte reconnue par l'Ordre Souverain de la Calotte.

Après le passage de band, lors de la première séance du second quadrimestre, les novices pourront porter le band sur l'épaule gauche.

Après la prise de toge, lors de la dernière séance, les novices seront faits **Frères** ou **Sœurs**. Ils pourront dès lors porter la toge ainsi que le band sur l'épaule droite.

Habits :

La **Toge** est de tanné avec des bords beiges.

Le band est beige – tanné – beige.

De plus, la gent masculine se doit de porter la chemise et la cravate tandis que la gent féminine porte une tenue chic.

Tout membre qui n'obtiendra pas au moins un diplôme de baccalauréat à la fin de ses études ne pourra plus porter la toge.

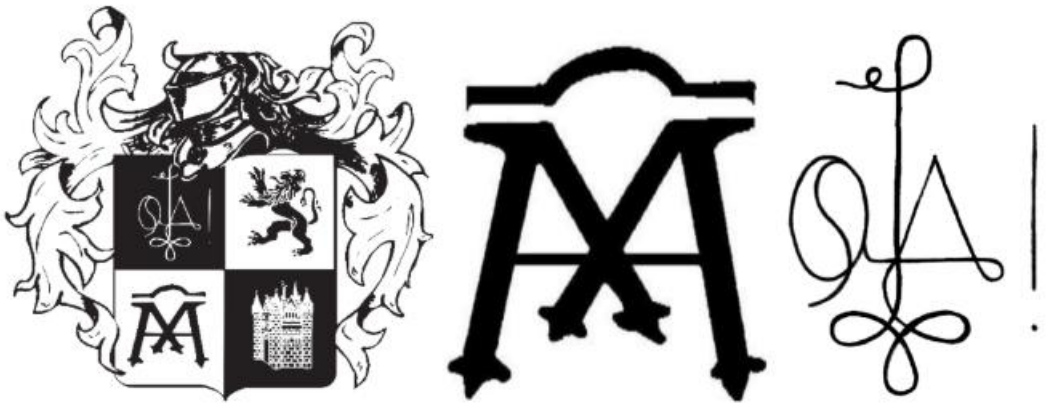
Particularités :

Les séances de l'OAT se font exclusivement à la bière trappiste. Elle est accompagnée d'un repas constitué d'une entrée, d'un plat et d'un dessert.

Il est interdit pour un membre représentant l'Ordre de boire ou de promouvoir un produit provenant de l'Abbaye de Leffe lorsqu'il porte les couleurs de l'Ordre.

Dans la mesure du possible les tables ne sont pas disposées en U mais en hexagone à l'instar du logo authentique trappiste.

8. L'Ordre Binchois de l'Apertintaille (OBA)



Résumé :	
Dénomination	Ordre Binchois de l'Apertintaille (OBA)
Date de Fondation	Le 4 février 1993
Type	Masculin
Localisation/appartenance	National (majoritairement LLN)
Devise	En nos remparts, pour la patrie et pour le roi, prions Saint Ursmer !
Dénomination des tirones	Tirones – Candidati
Dénomination des membres	Chevaliers (interne) Chevaliers honoris causa (membres honoris causa) Écuyers (vlekkés extra-muros)
Décorations	L'Ordre Binchois de l'Apertintaille (1992) – interne et externe, L'Ordre du Lion de Sable (1996) – interne.

<u>Fondation :</u>

L'Ordre Binchois de l'Apertintaille (**OBA**) a été fondé le **4 février 1993** sur le site universitaire de Louvain-la-Neuve. Toutefois l'OBA est un Ordre interuniversitaire mais majoritairement néo louvaniste.

Le but de l'Ordre est de réunir des étudiants binchois partageant le même esprit catholique et ayant à cœur de promouvoir les traditions et le folklore estudiantin.

Sa devise est « En nos remparts, pour la patrie et pour le roi, prions Saint Ursmer ! ».

Structure :

Le Comité, nommé **Commanderie**, est constitué d'un Grand-Maître (X), d'un Archiviste (XX) (secrétaire), d'un Argentier (XXX) (trésorier), d'un Censeur (XXXX), d'un Chambellan (XXXXX) (décorum) et d'un Tironum Maior (TM).

Le Sénat, nommé **Grand-Conseil**, est constitué de l'ensemble des membres fondateurs ainsi que de tous les anciens grands-maîtres.

Les membres sont appelés **Chevaliers.** L'**Assemblée** est formée de l'ensemble des membres n'occupant pas de fonction au sein du comité ainsi que les Écuyers. Un membre d'honneur, nommé Chevalier Honoris Causa est une personne qui a à cœur de soutenir l'Ordre. Toutefois ils n'assistent pas aux séances. Finalement, les enfants de sexe masculin de tout Chevalier sont faits membres **in Spe**.

Intronisation :

Pour être tiro à l'OBA il est nécessaire :

- D'être de sexe masculin,
- D'être calottin,
- D'être d'origine binchoise ou reconnu digne d'être considéré comme tel par ses connaissances, son attachement et son respect envers la Ville de Binche et ses traditions,
- D'être étudiant,
- D'avoir réussi une année d'enseignement supérieur.

Après avoir réussi l'épreuve, les *tirones* seront nommés ***Candidati*** et pourront porter le band sur l'épaule gauche.

Après la prise de domino et l'adoubement, en fin d'année académique, les candidati seront faits **Chevaliers**. Ils pourront dès lors porter la toge ainsi que le band sur l'épaule droite.

Habits :

La toge est appelée **Domino** est noir doublé de blanc.

Le band est sable – argent – sable.

De plus, tout membre doit porter une chemise, une cravate ou un nœud papillon et des chaussures cirées lors des séances de l'Ordre.

Décorations :

L'**Ordre Binchois de l'Apertintaille** (1993) est une décoration corporative interne et externe qui possède différents grades qui diffèrent selon qu'ils soient internes ou externes. Les grades internes sont : chevalier et grand-conseiller (sénateur). Le grade externe est : écuyer.

L'**Ordre du Lion de Sable** (1996) est une décoration interne. Il existe un unique grade qui est Chevalier.

Particularités :

L'OBA fait partie des Ordres fondateurs du **Concile** des Ordres de LLN (1996) et est une association **Conseillère** de l'Ordre Souverain de la Calotte.

L'Ordre du Lion de Sable ne peut être décerné que lors de la dernière séance et pas plus de deux fois.

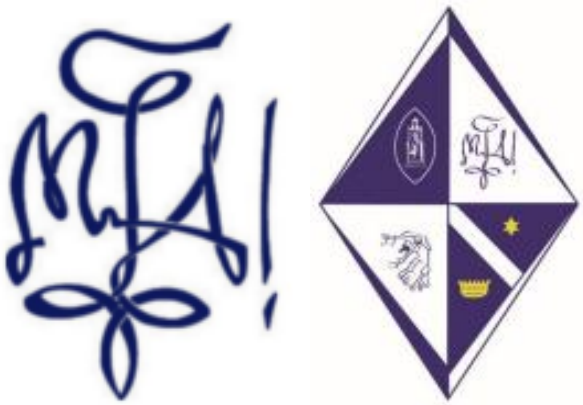
Les membres du comité, à l'exception du *tironum maior*, portent la décoration de l'Ordre en cravate durant leur mandat.

Le tironum maior porte, en plus de son band classique, un cordon bleu sur l'épaule gauche. Chaque membre de l'OBA possède en permanence une **bierzipfel**.

Seules les bières brassées à Binche sont autorisées en séance.

L'Ave Confrater est fait dans sa version picarde : « **Bond'jou Camarade ».**

9. La Famosa Absurdarum Mulierum Academia (FAMA)



Résumé :	
Dénomination	Famosa Absurdarum Mulierum Academia (FAMA)
Date de Fondation	27 novembre 1988
Type	Féminin
Localisation/appartenance	LLN – UCL
Devise	Si vis pacem scutum militi detrahe
Dénomination des tirones	Vestales
Dénomination des membres	Bacchantes
Décorations	L'Ordre de la Morue d'Argent (1999) – interne, L'Ordre du Crabe d'Or (1999) – externe.

<u>Fondation :</u>

La Famosa Absurdarum Mulierum Academia (**FAMA**) a été fondée le **27 novembre 1988** sur le site universitaire de Louvain-la-Neuve.

Ses buts sont :

- Promouvoir un folklore sain,
- Promouvoir la dignité en guindaille,
- Entretenir l'amitié ordinesque et le respect entre membres.

Sa devise est « ***Si Vis Pacem Scutum Militi Detrahe*** » qui se traduit par « Qui veut la paix, lève les boucliers ».

<u>Structure :</u>

Le Comité, nommé **Curia**, est constitué d'une *Magistra* (grande-maîtresse), d'une *Substituta* (substitut et *tironum maior*), d'une *Censoria* (censeur), d'une *Cancellaria* (secrétaire), d'une *Quaestoria* (trésorière) et d'une *Actéride* (intendance*)*.

Le **Sénat** est constitué de l'ensemble des membres fondateurs ainsi que de tous les anciennes grandes-maîtresses ayant quitté la Curia.

Les membres sont appelées **Bacchantes**. Finalement, les enfants de sexe féminin de toute Bacchante sont faits membres **in Spe.**

Intronisation :

Pour être *tiro* (nommée **Vestale**) à la FAMA il est nécessaire :

- De porter régulièrement un couvre-chef estudiantin,
- D'être de sexe féminin,
- D'avoir réussi une année d'étude à l'UCL.

Le comité peut, à titre exceptionnel, accorder des dérogations à ces critères.

Habits :



La toge, nommée **Peplos** est bleu nuit.

Le band est blanc satin parcouru d'un liseré argent.

Décorations :

L'**Ordre de la Morue d'Argent** (1999) est une décoration interne qui possède cinq grades : pucelle, racoleuse, perle, sous-maitresse, entremetteuse.

L'**Ordre du Crabe d'Or** (1999) est une décoration strictement externe n'ayant pas de grade.

Particularités :

La FAMA fait partie du **Concile** des Ordres de LLN depuis 2014.

La FAMA dispose d'un journal interne, distribué à chaque séance : l'Aquarium.

Les membres de la FAMA utilisent, en interne, des surnoms provenant de la mythologie ou de la littérature.

10. L'Academicus Platonis et Mercurii Ordo (APMO)



Résumé :	
Dénomination	Academicus Platonis et Mercurii Ordo (APMO) Ordre Académique de Platon et Mercure
Date de Fondation	9 février 2007
Type	Mixte
Localisation/appartenance	LLN – UCL – Faculté des Sciences économiques sociales politiques et communications
Devise	Et non errabimus !
Dénomination des tirones	Novices
Dénomination des membres	Bachelarius
Décorations	L'Ordre du Lys d'Or (2007) – Externe

Fondation :

L'Academicus Platonis et Mercurii Ordo (**APMO**) a été fondé le **9 février 2007** sur le site universitaire de Louvain-la-Neuve.

Il vit dans les valeurs fondamentales de dignité, de respect, d'amitié et d'hédonisme. Son but est de maintenir un lien fort entre les étudiants de la Faculté et leurs aînés, dans le plus pur respect des traditions calottines.

Sa devise est « **Et non errabimus !** » qui se traduit par « Et nous n'aurons pas tort ».

Structure :

Le **Comité** est constitué d'un *Praeses* (grand-maître) (X), d'un *Substitutus* (XX), d'un *Censores* (Censeur) (XXX), d'un *Cancelarius* (secrétaire) (XXXX), d'un *Quaestor* (trésorier) (XXXXX) et d'un Maître des Novices (*tironum maior*) (TM).

En plus du comité, il existe un **Conseil** constitué d'un Chanteur Premier (*cantor primus*), d'un *Dux Decori* (décorum) et d'un Responsable Banquet. Cependant, les différents postes du conseil peuvent être modifiés/supprimés/ajoutés selon le grand maître lors de sa formation.

Le **Sénat** réunit certains fondateurs de l'Ordre et les membres qu'ils cooptent de manière collégiale. Tous les grands maîtres ne sont pas d'offices sénateurs. Il est présidé par le **Doyen** du sénat.

Les membres sont appelés ***Bachelarius*.**

Finalement, Les enfants légitimes de tous les membres sont nommés membres **In Spe.** Cependant, pour devenir un membre effectif, le membre in Spe doit faire une année de tironat.

Intronisation :

Pour être novice à l'APMO il est nécessaire :

- D'avoir réussi une première année universitaire complète dans la faculté ESPO de l'UCL ou en passe de la réussir.
- Être calotté.

Après le baptême, lors weekend APMO, les novices pourront porter le band sur l'épaule gauche.

Après l'émancipation, lors de la dernière séance, les novices seront faits *Bachelarius*. Ils pourront dès lors porter la toge ainsi que le band sur l'épaule droite.

Habits :



La toge est de couleur Sable ornée de bande d'or de 3,5 centimètres aux manches, en bas de la toge et le long de la boutonnière.

Le band est un ruban de 6,5 centimètre de larges aux couleurs de l'Ordre : une bande sable de 1,5 centimètre au centre de deux bandes dorées de 2,5 centimètres.

Décorations :

L'**Ordre du Lys d'Or** (2007) est une décoration strictement externe. C'est un ordre méritoire, dont la médaille est décernée à ceux qui se seront distingués autour des valeurs d'amitié, d'hédonisme, de respect et de dignité. Cette décoration possède un grade unique qui est celui de chevalier.

Particularités :

L'APMO fait partie du **Concile** des Ordres de LLN depuis 2010 et est une association **Conseillère** de l'Ordre Souverain de la Calotte qui est reconnue comme « association mère ».

L'Ordre Platon et Mercure est un Ordre Méritoire du Cesec, leurs chevaliers peuvent assister aux séances normales de l'APMO.

Une séance exceptionnelle à la mer se tient en aout.

Toutes les séances se terminent par quatre chants (les 3 langues officielles de Belgique et l'anglais) : Die Lore (en allemand), Loch Lommon (en anglais), De Tetjes (en néerlandais) et La mère Gaspard (en français).

11. L'Academicus Neo Lovaniensis Ordo (ANLO)





Résumé :	
Dénomination	Academicus Neo Lovaniensis Ordo (ANLO)
Date de Fondation	26 septembre 1991
Type	Mixte
Localisation/appartenance	LLN – UCL
Devise	Sapientia et amicitia
Dénomination des tirones	Novicii – Armigeri
Dénomination des membres	Equites
Décorations	L'Ordre de la Virgo Sapiens (1991) – interne et externe, L'Ordre du Mouton D'Or (2008) – interne, La Legio Biroutarum Neo Lovaniensis (1995) – interne.

<u>Fondation :</u>

L'Academicus Neo Lovaniensis Ordo (**ANLO**) a été fondé le 26 septembre 1991 sur le site universitaire de Louvain-la-Neuve par huit jeunes étudiants. Il sera ensuite inauguré sur les bords du lac de Louvain-la-Neuve le 26 avril 1992.

L'ANLO est un ordre multidisciplinaire inter facultaire ayant pour buts la promotion et la pratique des traditions folkloriques estudiantines ; la défense et la promotion des étudiants universitaires de l'Université catholique de Louvain et de la ville de Louvain-la-Neuve ; et l'encouragement et la participation aux échanges intellectuels multidisciplinaires, la défense des arts et de la culture.

Sa devise est « **Sapientia et amicitia »** qui se traduit par « Sagesse et amitié ».

Structure :

Le **Comité Permanent** est constitué d'un *Magister Magnus* (X) (Grand Maître*)*, d'un *Substitutus* (XX), d'un *Censor* (XXX), d'un *Cancellarius* (XXXX) (Chancelier), d'un *Quaestor* (XXXXX) (Trésorier*)*, d'un *Paedagogus* (PG) (Responsable des activités culturelles), d'un *Cellarius* (CL) *(*Responsable de la logistique*)*, et *d'un Tironum Maior* (TM) *(*Maître des bleus).

En plus du comité permanent, il existe les fonctions de *Cubiculo Praepositus* (qui assiste le *Magister Magnus* et le *Cancellarius* dans l'exécution des cérémonies), de *Cantor Primus* et de *Praefectus Chori* (qui assiste le *Cantor Primus*).

Le **Sénat** est constitué des membres fondateurs de l'Ordre, des anciens *Magistri Magni* qui n'assurent plus de fonction dans le Comité Permanent et de membres cooptés par les sénateurs. Il est présidé par un **Recteur** du sénat élu annuellement.

Les membres sont appelés ***Equites***. Un membre Honoris Causa est une personne qui, par son activité, a aidé à la réalisation des objectifs de l'Ordre. Il n'a cependant pas droit aux privilèges et aux pouvoirs des autres membres. À la demande d'un membre à la chancellerie, tout enfant aîné (légitime ou non) pourra être nommé membre **in Spe**.

Intronisation :

Seuls des étudiants universitaires ou d'anciens étudiants titulaires d'un diplôme universitaire peuvent postuler à l'Ordre.

Tout postulant doit avoir le droit de porter et posséder une calotte attribuée à Louvain-la-Neuve, Leuven, Bruxelles, Namur, Liège, Gand ou Mons.

Le postulant doit également souscrire aux buts de l'Ordre.

Durant son parcourt, le postulant accèdera successivement aux statuts de ***Novicius*** (lorsqu'il aura effectivement été accepté comme postulant) et d'***Armiger*** (à la suite de la cérémonie de baptême, en même temps que la réception de son band) avant de devenir *Eques*, à la fin de l'année d'intronisation.

Habits :



La toge est fermée et de couleur lie de vin. Le col est noir, alors que les manches et le bas de la toge se terminent par une bande blanche puis une bande bleue accolée. Chaque *Eques* place, à gauche et à droite du col, une étoile dorée à six branches.

Le band est de couleur blanc-bleu-blanc.

Décorations :

L'**Ordre de la Virgo Sapiens** (1991) est une décoration interne et externe qui possède cinq degrés en interne (trois grades : Chevalier, Officier, Commandeur, et deux dignités : Grand-Officier et Grand Croix) et trois grades en externe (Chevalier, Officier et Commandeur).

Historiquement, l'**Ordre du Mouton du Mouton d'Or** (2008) est une corporation fondée en 1954 afin de rassembler des étudiants issus de L'UCL et domiciliés à Bruxelles. À la demande de ses fondateurs, l'ANLO s'est engagé, en 2008, à perpétuer quelques traditions liées à cette décoration. S'en suivit la création d'une distinction honorifique interne (membres ANLO, membres de l'OMO historique et OVS Extra Muros) décernée pour récompenser les Arts estudiantins. La distinction possède trois grades, à savoir Chevalier, Officier et Commandeur.

La Legio Biroutarum Neo Lovaniensis (1995) est un organe phallocentrique mais non misogyne interne à l'ANLO qui rassemble des membres masculins appelés Légionnaires.

Particularités :

L'ANLO fait partie des Ordres fondateurs du **Concile** des Ordres de LLN (1996) et est une association **Conseillère** de l'Ordre Souverain de la Calotte.

L'ANLO accorde une grande importance à son caractère multidisciplinaire inter facultaire et rassemble donc des gens venant de nombreuses facultés et disciplines différentes.

12. L'Ordre de la Caracole Namuroise (OCN)

Résumé :	
Dénomination	Ordre de la Caracole Namuroise (OCN)
Date de Fondation	1er novembre 2017
Type	Mixte
Localisation/appartenance	LLN – UCL
Devise	« Et l'caracole ? Todi si bonne por nos »
Dénomination des tirones	Caracolae
Dénomination des membres	Chevaliers
Décorations	L'Ordre de la Gaillarde d'Argent (2017) – interne, L'Ordre de la Caracole d'Or (2017) – interne, L'Ordre de la Caracole d'Honneur (2017) – externe.

Fondation :

L'Ordre de la Caracole Namuroise **(OCN)** a été fondé à Louvain-La-Neuve le **1er novembre 2017** par Julien Meyer et Barnabé Donnay.

Les buts de l'OCN sont la promotion du folklore, des traditions, des spécificités et des spécialités namuroises ; la perpétuité des connaissances des chants estudiantins et namurois ; le renforcement de l'entente et de la camaraderie au sein des Namurois, étudiants et anciens étudiants.

Sa devise est « **Et l'Caracole ? Todi si bonne por nos** » qui se traduit par « La Caracole ? Toujours si bonne pour nous ».

Structure :

L'OCN est composée de deux entités distinctes : la Commanderie et l'Assemblée.

Le comité, nommé **Commanderie,** est constitué d'un *Caracola Magna* (Grand-maître) (X), d'un *Caracola Scriba* (chancelier) (XX), d'un *Caracola Pecunaria* (trésorier) (XXX), d'un *Caracola Censoris* (censeur) (XXXX), d'un *Caracola Cantanda* (*cantor primus*) (CP), d'un *Caracola Nutriti* (Intendant) (CX) et d'un *Caracolarum Magister* (*tironum maior*) (CM).

L'**Assemblée** est composée de trois sous-entités distinctes :

- La Haute Assemblée, composée du Sénat et du Décanat,
- L'Assemblée Médiane, composée des Chevaliers et des Écuyers,
- La Basse Assemblée, composée des Tirones, appelés aussi « *Caracolae* ».

Le **Sénat** est composé des chevaliers ayant eu une assiduité et implication irréprochable au sein de l'Ordre. Un sénateur se distingue par le port d'une Écharpe Sénatoriale avec les insignes se rapportant aux fonctions qu'il a occupé au sein du comité, suivis de l'année de leur fonction.

Le **Décanat** est composé des Doyens, soit les membres fondateurs, les anciens grands-maîtres et les Compagnons de la Caracole. Il est présidé par le **Grand-Conseiller**.

Les membres internes sont appelés **Chevaliers**. Les membres externes décorés de l'OCN sont appelés Écuyers.

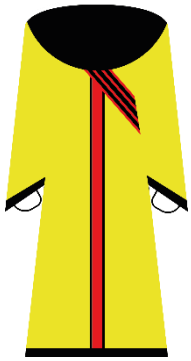
Intronisation :

Pour être tiro (nommé **Caracolae**) à l'OCN, les postulants doivent :

- Être étudiants,
- Être calottés,
- Avoir un lien avec la province de **Namur** (ressortissant ou caracolé),
- Avoir réussi une année d'enseignement supérieur de plein exercice.

Après le passage de band, lors de la séance de Réception, les *Caracolae* pourront porter le band sur l'épaule gauche. Après la prise de toge, lors de la Cérémonie protocolaire, les *Caracolae* seront faits **Chevaliers**. Ils pourront dès lors porter la toge ainsi que le band sur l'épaule droite.

Habits :



La toge est de couleur jaune avec des bords noirs aux extrémités. Une bande rouge la traverse en son centre. Un col noir de forme ronde, décoré d'une bande rouge, couvre les épaules et une partie de la poitrine. Le band se porte sous le col.

Le band est de couleurs sable et gueule. La bande de sable se trouve au centre du band, et les deux bandes de gueules sont elles aussi traversées d'une autre bande de sable.

Décorations :

L'**Ordre de la Gaillarde d'Argent** (2017) est une décoration interne qui récompense les Sénateurs qui ont œuvré à la grandeur de l'OCN.

L'**Ordre de la Caracole d'Or et des Compagnons de la Caracole** (2017) est une décoration interne qui récompense les Chevaliers de l'Ordre de la Gaillarde d'Argent pour les très grands services qu'ils ont rendus ainsi que pour leur fidélité indéfectible vis-à-vis de celui-ci.

L'**Ordre de la Caracole d'Honneur et des Écuyers** (2017) est une décoration externe décernée aux membres d'Ordres extérieurs.

Particularités :

Seules les **bières** brassées dans la province de Namur sont servies dans des galopins lors des séances de l'Ordre. Durant le premier Tempus Generalis sont servis des **petits gris** et du **peket**. Le **repas** doit également être composé d'un ingrédient namurois.

La Cérémonie protocolaire se déroulent en **province**.

Le chant de l'OCN, « **Nos' Vile »**, ainsi que d'autres chants folkloriques namurois tels que « **Li Bia Bouquet »** et « **Li Rue Piconette »** sont entonnés en séance.

En plus des connaissances liées aux chants, aux ordres extérieurs et au codex, il est demandé aux *Caracolae* d'étudier un **Syllabus** expliquant les différents groupes folkloriques de la province de Namur ; la ville de Namur, son histoire, ses grands bâtiments et monuments, ses personnalités, ses évènements traditionnels et le drapeau de sa province.

X. Les autres ordres néo-louvanistes

1. Academicus Desiderii Erasmi Ordo (ADEO)



Résumé :	
Traduction	Ordre Académique de Désiré Érasme
Date de Fondation	26 août 2018
Type	Mixte
Localisation/appartenance	LLN – UCL – Faculté de Philosophie, Arts et Lettres
Devise	Mundus ad Omnia Nostra Patria
Dénomination des tirones	Novices
Dénomination des membres	Comilitiones
Décorations	/

Fondation :

L'Academicus Desiderii Erasmi Ordo (**ADEO**) a été fondé le **26 août 2018** sur le site universitaire de Louvain-la-Neuve par dix étudiants et anciens étudiants de la Faculté de Philosophie, Arts et Lettres, tous membres des cercles FLTR, CEP et HIST.

Les buts de l'Ordre sont :

- Faire connaître la vie d'Érasme ainsi que ses œuvres et promouvoir ses valeurs. Celles-ci sont diverses : l'humanisme, le cosmopolitisme, la défense d'un idéal européen, le pacifisme, la tolérance, le libre arbitre, l'amour du beau verbe et l'amitié.
- Célébrer la diversité de la faculté de Philosophie, Arts et Lettres et de ses nombreuses filières.

Sa devise est « **Mundus ad Omnia Nostra Patria** » qui se traduit par « Le monde est notre patrie », reprenant l'esprit d'ouverture au monde de l'humaniste Érasme.

Structure :

Le **Comité** est constitué d'un *Praeses* (grand-maître) (X), d'un *Substitutus* (XX), d'un *Censor* (XXX), d'un *Cancellarius* (chancelier) (XXXX), d'un *Quaestor* (trésorier) (XXXXX) et d'un *Paedagogus* (tironum maior) (P).

Le **Conseil** est composé, en plus du Comité, d'un *Cantor Primus*, d'un *Intendens*, d'un *Scancio* et d'un *Scriba*.

Le **Sénat** de l'Ordre est constitué des membres fondateurs et des anciens présidents, il est dirigé par un **Doyen**.

Intronisation :

Pour être tiro (nommé **novice**) à l'ADEO il est nécessaire/

- D'être en possession d'une couvre-chef estudiantin.
- D'être étudiant ou diplômé de l'Université catholique de Louvain, en faculté de Philosophie, Arts et Lettres.
- D'avoir réussi une année d'étude dans cette même faculté.
- De remettre une lettre de motivation au *Praeses* et au *paedagogus*.

Après le passage de band, lors de la séance du *baptême,* les novices pourront porter le band sur l'épaule gauche.

Après la prise de toge, lors de la VII^{e} séance, les novices seront faits **Comilitiones**. Ils pourront dès lors porter la toge ainsi que le band sur l'épaule droite.

Habits :

La toge est pourpre bordée d'argent, fermée à l'avant par une rangée de boutons. Une épitoge d'argent reprenant les insignes des postes passés et présents des comilitiones, se tient sur l'épaule gauche.

Le band est argent bordé de pourpre de chaque côté.

Décorations :

L'ADEO ne possède aucune décoration, considérant que les membres sont tous égaux et qu'aucun n'est privilégié devant les autres.

Toutefois, un band d'honneur peut être offert à des personnes extérieures à l'Ordre pour signifier une amitié profonde ou en récompense d'un grand service rendu.

2. Ordre Rabelaisien de Belgique



Résumé :	
Dénomination	Ordre Rabelaisien de Belgique (ORB)
Date de Fondation	18 avril 1998
Type	Mixte
Localisation/appartenance	National
Devise	Vivez joyeux !
Dénomination des tirones	Béjaunes
Dénomination des membres	Compagnons
Décorations	L'Ordre du Mérite Rabelaisien (1998) – interne et externe, L'Ordre du Bon Bestiau (2000) – interne, L'insigne de sénateur – sénateurs.

<u>Fondation :</u>

L'Ordre Rabelaisien de Belgique (ORB) a été fondé le 18 avril 1998.

Les buts de l'Ordre sont :

- Favoriser une guindaille saine et non débraillée,
- Maintenir et promouvoir le folklore et les traditions estudiantines belges,
- Mieux connaître, participer et promouvoir le folklore et les traditions estudiantines d'autres pays et donc voyager comme l'a fait François Rabelais,
- Remettre au goût du jour un style de vie qui se veut rabelaisien et breughélien,
- Diffuser la connaissance de l'œuvre de François Rabelais, ainsi que sa manière de penser.

Sa devise est « Vivez joyeux ! »

Structure :

Le **Comité** est constitué d'un *Praese* (X) (grand-maître), d'un Substitut (XX), d'un Censeur (XXX), d'un *Cancellor* (XXXX) (secrétaire), d'un *Quaestor* (XXXXX) (trésorier), d'un *Tironum Maior* (TM) et d'un Hochpotus Gargantus (HG) (intendance).

Le **Sénat** est constitué de l'ensemble des membres fondateurs ainsi que de tous les anciens grands maîtres. Il est présidé par un **Recteur du sénat**. Le sénateur le plus âgé est le **Doyen** du sénat et finalement un **Rapporteur** est chargé de la communication avec le comité. De plus, le sénat peut coopter des membres qui n'auront pas été grand-maître, ils portent alors le titre de Sénateur Honorifique.

Les membres sont appelés **Compagnons**. Un membre Honoris Causa est une personne qui aura été jugée digne par le comité et le sénat de devenir membre de l'Ordre sans faire une année de tiro. Finalement, tous les enfants légitimes de tout compagnon sont faits membres in Spe.

Intronisation :

Pour être *tiro* (nommé Béjaune) à l'ORB il est nécessaire d'être étudiant ou ancien étudiant du supérieur et de posséder un couvre-chef estudiantin (calotte, penne, faluche, etc.).

Après le baptême, les béjaunes pourront porter le band sur l'épaule gauche.

Après l'adoubement, les béjaunes seront faits **Compagnons**. Ils pourront dès lors porter la toge ainsi que le band sur l'épaule droite.

Habits :

La toge est azur foncé et bordée d'or.

Le band est gueule – azur - or.

Décorations :

L'Ordre du Mérite Rabelaisien (1998) est une décoration interne et externe qui possède quatre grades : écuyer, chevalier, commandeur et grand-commandeur.

L'Ordre du Bon Bestiau (2000) est une décoration interne, décernée par le sénat, qui récompense un membre pour son travail fourni au sein de l'Ordre.

Particularités :

L'ORB fut créé avec l'intention de faire un rapprochement entre le folklore de la Belgique et celui de la France (faluchard). Plus particulièrement à la faluche burgonde (plus ancienne), qui est à l'origine des couleurs de l'Ordre, à savoir celles de la bourgogne.

Les membres du comité sont chevaliers de l'Ordre durant leur mandat et portent donc la décoration de l'Ordre avec un ruban jaune (au lieu d'azur foncé).

Le *tironum maior* porte, en plus de son band classique, une corde blanche sur l'épaule gauche.

Tous les sénateurs portent la médaille de sénateur.

3. L'Aubadis Ordo Matutinae (AOM)



Résumé :	
Dénomination	Ordre de l'Aubade Matinale - Aubadis Ordo Matutinae (AOM)
Date de Fondation	13 septembre 2019
Type	Féminin
Localisation/appartenance	Binche - LLN
Devise	Au son du fifre et des tambours, célébrons Binche et son folklore **dès l'aube !**
Dénomination des tirones	Damoiselles
Dénomination des membres	Les Ambassadrices Les damoiselles
Décorations	L'Ordre de la Rose des Remparts (2019) – interne. L'Ordre du Grelot Doré (2019) – interne. L'Ordre du Fifre (2019) – interne.

<u>Fondation :</u>

L'Ordre de l'Aubade Matinale (Aubadis Ordo Matutinae & AOM en abrégé) a été fondé le 13 septembre 2019 au lieu sacré de la Rose des Remparts à Binche.

Le(s) but(s) de l'Ordre est(sont) :

- La promotion et la défense du folklore et des traditions binchoises,
- La transmission de l'histoire de Binche ainsi que celle des grandes Dames liées à la ville afin d'encourager la reconnaissance du rôle important qu'elles ont joué pour elle et son développement,
- La reconnaissance du travail fourni par la femme de Gille à l'approche de la période carnavalesque,
- L'organisation de toutes activités qui permettraient de remplir les objectifs visés ci-dessus. Sa devise est "Au son du fifre et des tambours, célébrons Binche et son folklore dès l'aube !

Structure :

Les membres de l'Ordre sont divisés, suivant l'ordre hiérarchique, en membres du Parlement, en Courtisanes et en Ambassadrices. Ils sont regroupés sous le dénominatif de la « **Cour** ». Il est possible que certains membres ne fassent pas partie de la Cour mais du Conseil.

Le **Comité** que nous nommons **Conseil** est constitué d'une Grande Dame (grande maîtresse), d'une chancelière (substitut), d'une télonaire (trésorière), d'un puttier (censeur), d'une trobairitz (qui s'occupe de toute la partie ludique et des chants) et d'une préceptrice (*tyronum maior*). Il y a aussi les favorites, annexées au conseil qui se composent d'un échanson (chef bar), d'un héraut (relations extérieures), d'une intendante et d'un arbalétrier de Saint Georges (second censeur).

Le **Sénat** que nous nommons **Parlement** est constitué des membres fondatrices de l'Ordre et d'anciens membres qui n'occupent plus de fonction dans le conseil.

Intronisation :

Pour être *tiro* (nommé **damoiselles**) à l'Ordre de l'Aubade Matinale, il est nécessaire :

Être de sexe féminin,

- Être belge,
- Être étudiante d'une Université ou d'une École Supérieure dont les diplômes sont assimilés aux diplômes universitaires,
- Avoir réussi une année d'enseignement supérieur de plein exercice,
- Être calottée ou calottable dans l'année,
- Manifester d'un réel attachement à Binche et à son Folklore,
- Se soumettre aux buts fixés par l'art.3 du Titre I et adhérer aux valeurs de l'Ordre.

Après le passage de band, lors de la 3ème séance (**La Civile**), les *tirones* pourront porter le band sur l'épaule gauche.

Après la prise de toge, lors de la 5ème séance (**L'Aurore**), les *tirones* seront faits **Membres**. Ils pourront dès lors porter la toge ainsi que le band sur l'épaule droite.

Habits :

La **toge** est azur (Bleu nuit). Le bas des manches et celui de la toge se terminent par une bande or (Jaune foncé) d'une largeur de 7cm. Le col de la toge possède, lui aussi, une bande semblable mais plus fine et ornée d'un liseré d'or.

Le **band** est de 4cm de large et de 1,35 m de long. Il est aux couleurs de l'Ordre : or, azur, or. Il est orné d'un liseré d'or à chaque extrémité.

Décorations :

L'**Ordre de la Rose des Remparts** (2019) est une décoration interne : première décoration pouvant être octroyée aux membres de l'Ordre. La Rose des Remparts représente le lieu d'inauguration de l'Ordre, le commencement de l'Ordre. Elle promeut une seule et unique personne et peut être décernée chaque année.

L'**Ordre du Grelot Doré** (2019) est une décoration interne : deuxième décoration pouvant être octroyée aux membres de l'Ordre. Il ne peut, quant à lui, être octroyé qu'aux membres

possédant déjà l'Ordre de la Rose des Remparts. Il promeut une seule et unique personne et peut être décerné tous les deux ans.

L'**Ordre du Fifre** (2019) est la dernière décoration pouvant être octroyée aux membres de l'Ordre. Il ne peut être octroyé qu'aux membres possédant déjà l'Ordre de la Rose des Remparts et l'Ordre du Grelot Doré. Il promeut une seule et unique personne et peut être décerné tous les 4 ans. Cette décoration est réellement exceptionnelle et met à l'honneur un membre étant dévoué à l'Ordre.

Particularités :

Les séances commencent par un cocktail nommé « L'Aubade Matinale » dont seul l'échanson a la recette. Chaque membre de l'AOM possède en permanence un bierzipfel.

L'Embuscade est la bière servie lors de chaque séance.

4. L'Academicus Victoria Athéna Ordo (AVAO)



Résumé :	
Dénomination	Academicus Victoria Athena Ordo (AVAO) Ordre Académique de l'Athéna Victorieuse
Date de Fondation	25 février 2021
Type	Mixte
Localisation/appartenance	LLN - UCL
Devise	Ius Audere Omnia
Dénomination des tirones	Zyps
Dénomination des membres	Chevaliers
Décorations	/

<u>Fondation :</u>

L'Academicus Victoria Athena Ordo (**AVAO**) a été fondé le **25 février 2021** sur le site universitaire de Louvain-la-Neuve par dix membres du Cercle Industriel (CI). Il sera ensuite inauguré le samedi **23 avril 2022** à 20h (heure locale) à Louvain-la-Neuve, lors du tout premier banquet AVAO.

Les buts de l'Ordre sont :

- La promotion de l'égalité et de l'équité dans le folklore estudiantin néo-louvaniste et dans le secteur des sciences technologiques.
- La mise en avant de la mixité, ses bienfaits et son importance.
- Le relancement et le maintien de la Chorale de la Calotte.

Sa devise est « *Ius audere omnia* » qui se traduit par « Le droit de tout oser ».

Structure :

Le Comité, nommé **Comité Permanent**, est constitué d'un *Magister Magnus* (X), d'un *Cantor Primus* (XX), d'un *Cancellarius* (XXX) (secrétaire), d'un *Quaestor* (XXXX) (trésorier), d'un *Censor* (XXXXX) (censeur), d'un *Zyponum Maior* (ZM) (*tironum maior*), d'un ou de deux *Vilicationis* (VL) (intendance), d'un *Cellarius* (CL) (location de la salle et des boissons) et d'un *Ioculator* (IO) (bouffon).

Le Sénat, nommé **Mécénat**, est constitué d'un Grand Sénateur, d'un Grand Chancelier, d'un Grand Trésorier, d'un Grand Bouffon et des Mécènes. Tout chevalier peut postuler pour intégrer le Mécénat, et le nombre de membres intégrant le Mécénat n'est pas limité. Cependant, les Mécènes se doivent de participer à un minimum d'une Séance Ordinaire par quadrimestre et à l'intégralité des réunions du Mécénat. Seuls les fondateurs de l'Ordre sont membres de droit du Mécénat à vie.

Les membres sont appelés **Chevaliers**, seuls les membres du Mécénat sont appelés Mécènes. Il n'y a pas de membre In Spe dans l'Ordre et les enfants de chevaliers n'ont ni passe-droit ni priorité sur les étudiants qui souhaitent intégrer l'Ordre.

Intronisation :

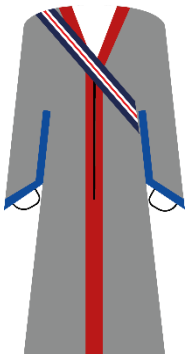
Pour être *tiro* (nommé **Zyp**) à l'AVAO, les postulants doivent :

- Être étudiant,
- Être calotté,
- Avoir obtenu au minimum 50 pourcent à son examen d'entrée en ingénieur civil ou avoir déjà réussi 30 crédits dans la faculté EPL de l'Université Catholique de Louvain.

Après le passage de band les *zyps* pourront porter le band sur l'épaule gauche.

Après la prise de toge les *zyps* seront faits **Chevaliers.** Ils pourront dès lors porter la toge ainsi que le band sur l'épaule droite.

Habits :



La toge est une longue veste de couleur argent, échancrée au niveau des jambes sur la face frontale et au niveau des coudes sur les manches. Elle possède un col en V, et une tirette le long de l'abdomen. Les bordures de la toge sont couleur azur au niveau des manches et lie-de-vin partout ailleurs.

Le band est de couleur lie-de-vin, argent et azur. La bande lie-de-vin se trouve au centre du band, entourée de deux bandes argentées, elles-mêmes entourées de deux bandes azur.

Décorations :

Aucune.

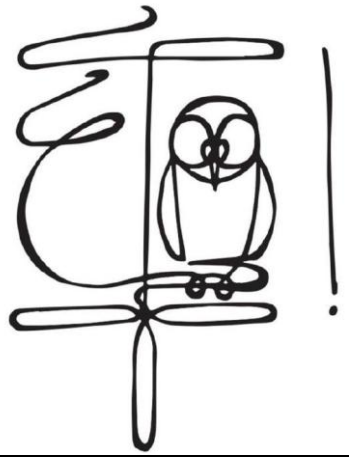
Particularités :

Lors de leur *zyponnat*, les *zyps* cousent eux-mêmes leur band et leur toge.

Chaque membre de l'AVAO possède en permanence une **bierzipfel** qui est une montre à gousset gravée du blason de l'ordre.

Tout membre de l'AVAO fait partie de la Chorale de la Calotte.

5. La Chouette



Résumé :	
Dénomination	La Chouette
Date de Fondation	24 janvier 2015
Type	Mixte
Localisation/appartenance	LLN – UCL
Devise	Stasmos Malaka
Dénomination des tirones	Novices
Dénomination des membres	Camarades
Décorations	L'Ordre du mérite philosophique (2015) – interne et externe, L'Ordre du marathonien (2015) – interne.

<u>Fondation :</u>

La **Chouette** a été fondé le **24 janvier 2015** à Athènes par des guindailleurs issus d'une manière ou d'une autre du Cercle des Etudiants en Philosophie (CEP).

Les buts de l'Ordre sont :

- Promouvoir la culture et la pensée philosophique en tous lieux et à tout moment,
- Promouvoir le folklore et par cela de développer les arts estudiantins comme le savoir écrire et le savoir rire,
- Rassembler et promouvoir l'amitié entre étudiants philosophes et anciens étudiants philosophes,
- Rappeler qu'il est impératif de s'amuser en séance et de ne pas omettre l'autodérision ordinesque.

Sa devise est « ***Stasmos Malaka*** » qui est une insulte grecque rappelant la philosophie et l'autodérision.

Structure :

Le **Comité** est constitué d'un Grand-Maître, d'un Trésorier, d'un Bouffon (maître de l'ambiance), d'un Chancelier (secrétaire), d'un Gardien (*tironum maior*) et d'un Concierge (intendance et logistique).

Le **Sénat** est constitué de l'ensemble des membres fondateurs ainsi que de tous les anciens grands maîtres. La création de l'Ordre s'étant effectuée en deux temps, les fondateurs sont répertoriés en deux catégories. Les fondateurs de la première génération, de l'an 0.0, sont appelés les « Concepteurs » et ceux de la deuxième génération, de l'an 0.1, sont appelés les « Accoucheurs ».

Les membres sont appelés **Camarades**. Finalement, chaque enfant légitime de tout camarade sera fait membre **in Spe** sur demande adressée au comité par ses parents. Il recevra un mini-band qu'il pourra porter jusqu'à ses 6 ans, lui donnant le droit de devenir Postulant dès sa majorité.

Habits :



La toge est une **chlamyde** (vêtement issu de la Grèce antique) grise finie d'un ruban en sergé blanc avec une ouverture pour le bras dominant. Elle est fermée au niveau du col par une broche portant le monogramme de l'Ordre.

Le band est gris. Il n'est porté qu'en dehors des séances et ne se porte donc pas au-dessus de la toge.

Intronisation :

Pour être tiro (nommé **Novice**) à la Chouette il est nécessaire :

- D'avoir réussi une année universitaire,
- Si les études n'ont pas été faites en philosophie, avoir fait partie du comité du Cercle des Etudiants en Philosophie durant deux années au minimum,
- Être calottin, en ayant passé une corona digne de ce nom,
- Il y a un quota à respecter quant à la proportion de philosophes au sein des novices : le groupe de novices devra comporter au moins la moitié plus un de philosophes,
- Être d'un des deux sexes mais non les deux en même temps, sauf si c'est de naissance,
- Une demande d'exception peut être introduite pour entrer dans l'ordre sans satisfaire aux conditions.

Après la dernière séance du premier quadrimestre, les novices pourront porter le band sur l'épaule gauche.

Après la dernière séance de l'année académique, les novices seront faits **Camarades**. Ils pourront dès lors porter la chlamyde ainsi que le band sur l'épaule droite.

Décorations :

L'**Ordre du mérite Philosophique** (2015) est une décoration interne et externe qui possède quatre grades : chevalier, officier, commandeur et grand cordon. Il récompense la réussite de l'un des trois buts de l'Ordre. Ces derniers sont l'amitié et le service rendu au sein

de l'Ordre (chouette), grand apport au sein de la philosophie (Athéna) et s'être démarqué par une maîtrise de l'art estudiantin et toute forme de guindaille (bouffon).

L'**Ordre du Marathonien** (2015) est une décoration interne décernée à tout membre ayant terminé un marathon.

Particularités :

Les membres ne portent pas les vleks sur la toge par humilité et équité envers les autres membres.

Les décorations de la Chouette sont directement brodées sur le band qui n'est porté qu'en dehors des séances et sans la toge.

L'Ordre accepte d'autres couvre-chefs que la Calotte, mais avec l'accord du comité et du sénat.

Le Grec et l'Allemand sont les deux langues utilisées pour les cérémonies, politesses et autres demandes. Le latin étant proscrit.

Chaque membre possède un **bierzipfel**, qui change chaque année. Le *tironum maior* choisit le *bierzipfel* des Novices. Les seuls points importants sont qu'il doit être transportable et rappeler l'appartenance à l'Ordre.

Le Bouffon est un poste aussi important que le grand-maître. Il gère l'ambiance de la séance, les chants, les guindailles, les jeux et certaines cérémonies.

L'une des premières externes est présentée comme un jeu de rôle dirigé par le Bouffon et disposant d'au moins une joute verbale.

Il est impératif pour chaque membre d'être allé au moins une fois dans sa vie à **Athènes**. Si cette condition n'est pas remplie après la mort d'un membre, sur une décision du sénat actif, il pourrait être exclu de l'Ordre à titre posthume une fois le deuil achevé.

La **Triple Karmeliet** est la bière officielle de l'Ordre. Chaque membre est tenu d'en boire au moins une à chaque activité de l'Ordre.

6. L’Ordre très rigide de la Banane Radieuse (OBR)





Résumé :	
Dénomination	Ordre très rigide de la Banane Radieuse (OBR) Bananae Radiosae ipso rigido Ordo
Date de Fondation	1984
Type	Mixte
Localisation/appartenance	National
Devise	Quand tu ne sais plus où tu vas, retourne-toi et regarde d'où tu viens
Dénomination des tirones	Mgombea
Dénomination des membres	Jaalles
Décorations	L’Ordre très rigide de la Banane Radieuse (2016) – interne et externe.

<u>Fondation :</u>

La régionale Zaïroise a été fondée en **1984** sur le site universitaire de Louvain-la-Neuve. L’un des fondateurs, Bernard Possoz, lança la première calotte Banane Radieuse avec une couronne aux motifs de peau de léopard. Ensuite, cette régionale se transforma en un Ordre estudiantin.

Les buts de l’Ordre sont :

- Unifier et rassembler les calottins banane radieuse,
- Unifier les règles de corona des calottes banane radieuse,
- Conserver un esprit jovial et décontracté au sein de l’Ordre.

Sa devise est « Quand tu ne sais plus où tu vas, retourne-toi et regarde d'où tu viens ».

Structure :

Le **Comité** est constitué d'un Grand-Gouru (X) (grand-maître et trésorier), d'un Bwana (XX) (censeur), d'un Katibu (XXX) (secrétaire) et d'un Banana Tirona (XXXX) (*tironum maior*).

De plus, le comité nomme trois Dignitaires : un pour Bruxelles, un pour Namur et un pour Louvain-la Neuve. Ils ont pour rôle de représenter le comité dans leurs sites respectifs et de répondre aux questions d'impétrants banane radieuse.

Le Sénat, nommé **Conseil des Sages**, est constitué de l'ensemble des membres fondateurs ainsi que de tous les anciens grands-maîtres. Il est représenté par un **Rafiki**.

Les membres sont appelés **Jaalles**.

Intronisation :

Pour être tiro (nommé **Mgombea**) à l'OBR il est nécessaire :

- De posséder une calotte Banane Radieuse reconnue par l'OBR,
- D'être intronisé lors d'une séance spéciale appelée Feu de Camp.

Après l'intronisation, les Mgombeas pourront alors porter le band sur l'épaule gauche.

Après en avoir été jugé digne par le comité, un Mgombea sera fait **Jaalle** par le grand-maître. Il pourra dès lors porter la toge ainsi que le band sur l'épaule droite.

De plus, tout Jaalle est chevalier de l'Ordre et porte donc la décoration.



Habits :

La toge est une **Chasuble** noire bordée de motifs de peau de léopard.

Un triangle aux motifs de peau de léopard est également présent sur la poitrine. Le band est noir avec un ruban central aux motifs de peau de léopard.

Décorations :

L'**Ordre très rigide de la Banane Radieuse** (2016) est une décoration interne et externe qui possède quatre grades : chevalier, officier, commandeur et grand-cordon. De plus cette décoration donnée à un extérieur le fait membre de l'Ordre.

Particularités :

Avant, pour être Jaalle à l'OBR, il suffisait de passer ses lettres B.R. Ces lettres se portent sur un ruban noir, mis de manière verticale, sur le quadrant réservé aux lettres et années de passage de calotte. Les Grand-Gourous se distinguent par une Couronne dorée ajoutée au-dessus de ces lettres.

Les boissons autorisées au cours des séances de l'OBR sont les bières à basse fermentation, accompagnées de Pisang. Ces boissons s'accompagnent de cacahuètes et de bananes offerts par le comité pour les Jaalles et invités.

7. Academicus Iridis Ordo (AIO)



Résumé :	
Dénomination	Academicus Iridis Ordo (AIO) - Ordre Académique de l'Iris
Date de Fondation	21 mars 2013
Type	Masculin
Localisation/appartenance	LLN/Bruxelles – Universités catholiques
Devise	Florebo Quocumque Ferar
Dénomination des tirones	Tyrones
Dénomination des membres	Chevaliers
Décorations	L'Ordre des compagnons d'Everard t'Serclaes (2013) – interne et externe.

<u>Fondation :</u>

L'Academicus Iridis Ordo (**AIO**) a été fondé le **21 mars 2013** sur le site universitaire de Louvain-la-Neuve par des membres de la Régionale Bruxelloise des Etudiants Louvanistes.

Son but est de rassembler des étudiants bruxellois autour des valeurs calottines. Les membres auront à cœur de promouvoir et perpétuer les nobles traditions estudiantines ainsi que son folklore. La camaraderie, le respect, l'entraide seront toujours de mise à l'Ordre, que ce soit pendant ou en dehors des séances.

Sa devise est « ***Florebo Quocumque Ferar*** **»** qui se traduit par « Je fleurirai partout où je serai porté ».

<u>Structure :</u>

Le **Comité** est constitué d'un Grand-Maître (X), d'un Substitut (XX), d'un Censeur (XXX), d'un Chancelier (XXXX) (secrétaire), d'un trésorier (XXXXX) et d'un *Tyronum maior* (TM).

Le **Conseil** est constitué d'un *Cantor Primus*, d'un Intendant et d'un Chambellan (décorum et location des salles*)*.

Le Sénat, nommé **Collège des Echevins**, est constitué de l'ensemble des membres fondateurs ainsi que de tous les anciens grands-maîtres. Il est représenté par le **Premier Echevin**, qui en est le plus haut dignitaire.

Les membres sont appelés **Chevaliers**.

Les enfants de sexe masculin de tout membre sont faits membres **in Spe.** Ils ont alors des privilèges pour accéder au statut de membre.

Intronisation :

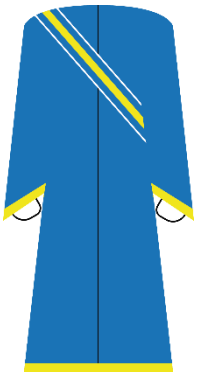
Pour être ***tyro*** à l'AIO il est nécessaire :

- D'être de sexe masculin,
- De posséder ou d'être en possession avant la fin de l'année académique d'une calotte,
- D'être d'origine bruxelloise ou reconnu digne d'être considéré comme tel par ses connaissances, son attachement et son respect envers la Région de Bruxelles-Capitale et ses traditions,
- D'avoir réussi une année d'enseignement supérieur de plein exercice,

Après la séance de baptême, lors de la deuxième séance, les candidats *tyrones* pourront porter le band sur l'épaule gauche et seront dès lors appelés ***Tyrones***.

Après la séance d'émancipation, lors de la dernière séance, les *tyrones* seront faits **Chevaliers**. Ils pourront dès lors porter la toge ainsi que le band sur l'épaule droite.

Habits :



La toge est d'azur et d'or.

Le band est composé d'une bande interne d'or, bordée de deux bandes externes d'azur ; le tout étant finement liseré d'argent.

Décorations :

L'**Ordre des compagnons d'Everard t'Serclaes** (2013) est une décoration interne et externe qui récompense les membres et sympathisants particulièrement méritants de l'Ordre. Il ne peut être décerné plus de deux fois par an.

8. L'Ordre du Centaure



Résumé :	
Dénomination	Ordre du Centaure - Centauri Ordo
Date de Fondation	12 mai 1994
Type	Mixte
Localisation/appartenance	LLN – UCL
Devise	Nil Sine Nobis
Dénomination des tirones	Postulants
Dénomination des membres	Ecuyers (5 étoiles) Chevaliers (7 étoiles)
Décorations	L'Ordre du Pulsar (1994)– interne et externe, L'Ordre de l'Étoile Polaire (1994) – interne et externe, L'Ordre de la Croix du Sud (1994) – interne et externe, L'Ordre Académique de l'Alpha Centauri (1994) – interne et externe.

Fondation :

L'Ordre du Centaure (**Centaure**) a été fondé le **12 mai (jour de l'ascension) 1994** sur le site universitaire de Louvain-la-Neuve.

Dans l'amitié et selon les traditions du folklore estudiantin, le but du Centaure est de réunir des étudiants et anciens étudiants attachés à leur jeunesse intellectuelle et à l'esprit des ordres.

Sa devise est « **Nil Sine Nobis** » qui se traduit par « Rien sans nous ».

Structure :

Le **Comité** est constitué d'un Grand-Maître (α), d'un Censeur (β), d'un Chancelier (γ) (secrétaire), d'un Questeur (δ) (trésorier) et d'un Tironum Maior (μ).

Le **Sénat** est constitué de l'ensemble des membres fondateurs ainsi que de tous les anciens grands maîtres. Il est représenté par le **Doyen** du sénat.

Les membres sont appelés Ecuyers à partir de 5 étoiles sur leur couvre-chef et **Chevaliers** à partir de 7.

Intronisation :

Pour être *tiro*, nommé **Postulant**, au Centaure il est nécessaire :

- De posséder un minimum de 5 étoiles sur son couvre-chef correspondant à 5 années d'études du cycle supérieur.
- De posséder ou d'être en possession avant la fin de l'année académique d'un couvre-chef estudiantin national.

Habits :

La toge est bleue nuit avec le col acier et azur.

Le band est acier bordé de chaque côté d'azur.

De plus tous une **Fourragère** (cordelière) est présente sur l'épaule gauche. Elle est blanche pour les membres, rouge pour les sénateurs et mixte pour le grand maitre.

Décorations :

Toutes les décorations du Centaure sont internes et externes et possèdent quatre grades : chevalier, seigneur, pair et grand-maître.

L'**Ordre du Pulsar** (1994) récompense un service ponctuel rendu à l'Ordre.

L'**Ordre de l'Étoile Polaire** (1994) récompense un service soutenu rendu à l'Ordre.

L'**Ordre de la Croix du Sud** (1994) fait membre de l'Ordre du Centaure.

L'**Ordre Académique de l'Alpha Centauri** (1994) récompense l'obtention d'un diplôme de troisième cycle.

Particularités :

L'Ordre de la Croix du Sud et L'Ordre Académique de l'Alpha Centauri sont représentés par un membre du Centaure, un grand-maître, qui est différent du grand-maître du Centaure.

L'Ordre du Centaure est foncièrement indépendant, il n'est reconnu par aucune autre association et ne reconnaît à personne le droit de décider de sa légitimité, tout comme il ne se permet de reconnaître aucune autre association.

XI. Les ordres nationaux

1. L'Ordre Souverain de la Calotte (OSC)





Résumé :	
Dénomination	Ordre Souverain de la Calotte (OSC)
Date de Fondation	Janvier 1895
Type	Mixte
Localisation/appartenance	National
Devise	Sans peur ni bravade
Dénomination des tirones	/
Dénomination des membres	/
Décorations	Ordre Souverain de la Calotte (1895) – mixte.

<u>Fondation :</u>

L'Ordre Souverain de la Calotte (OSC) a été fondé en janvier 1895 par des étudiants catholiques de Bruxelles, membres de la Société Générale Bruxelloise des Etudiants Catholiques (S.G.B.E.C. ou Gé Bruxelloise). La S.G.B.E.C. succomba en 1952 et entraîna l'OSC dans sa chute. L'OSC fut recréé en 1965 durant une réunion de l'Ordre de François Villon de Montcorbier, ce jusqu'en 1973. En 1977, l'Ordre fut re-recréé par les mêmes personnes qu'en 1965.

Les buts de l'Ordre sont :

- Fédérer les étudiants calottins de Belgique,
- Distinguer ceux qui auront œuvré au rayonnement des valeurs propres à l'étudiant calottin

Sa devise est « Sans peur ni bravade ».

Structure :

L'Ordre est divisé en **structures** que sont le Grand-Maystre, le Comité, le Directoire et le Conseil de la Calotte.

L'Ordre est présidé par un Grand-Maystre.

Il est aidé d'un Comité constitué d'un Chancelier (prochain grand-maystre), d'un Secrétaire, d'un Trésorier et d'un Premier Conseiller (grand-maystre précédent). En plus du comité, il existe la fonction d'Archiviste.

La **Grande-Cordonnerie** est l'ensemble des anciens grands-maystres.

Le **Directoire** est composé du Grand-Maystre, du Comité, des Directeurs, des anciens Grands Maystres, de l'Archiviste et des détenteurs d'un grade honorifique de l'Ordre qui sont encore étudiants ou qui n'ont pas quitté les études depuis plus de 3 ans. Il a pour but de diriger l'Ordre et d'élire le comité annuellement.

Le **Conseil de la Calotte** est composé du Grand-Maystre, du Comité, des autres membres du Directoire et des Conseillers. Il n'a pas de pouvoir décisionnel mais a pour but la communication entre l'OSC et les Calottins regroupés au sein de leurs associations.

Les membres sont les détenteurs d'un grade honorifique de l'Ordre.

Habits :

Le **band de Grand-Maystre** est de gueules et de sinople au liseré tricolore belge avec les lettres OSC brodées en lettres dorées.

Les **Grands-Cordons** portent un band similaire mais dépourvu des lettres OSC.



Décorations :

L'Ordre Souverain de la Calotte (1895) est une décoration qui possède trois grades : chevalier, officier et commandeur.

Particularités :

L'OSC est une Société Royale depuis 1995.

Le chancelier devient *de facto* grand-maystre l'année suivant son élection tandis que le grand maystre sortant prend la place de premier conseiller. L'archiviste, lui, est élu pour un mandat de 5 ans.

2. L’Ordre du Ménestrel

Fondation :

Ordre national créé le 20 janvier 1934 par la Société Générale Bruxelloise des étudiants catholiques à l'instigation d'Emmanuel Noël, de Jacques Veldekens et d'Henry Klebanck. L'annonce officielle de sa création parut plus tard dans l'Universitaire catholique (8 mars 1934). Eugène Stevenart en fixa définitivement les statuts le 15 novembre 1940.

Le but de l’ordre est de récompenser les étudiants faisant preuve de « mérites exceptionnels dans le domaine des arts ». C'est ainsi que furent récompensés des rédacteurs de journaux tant à Bruxelles qu'à Liège et Gand. Certains n'ont pas abandonné la plume journalistique. Des poètes, des prosateurs, des peintres, des dessinateurs, des caricaturistes et même des musiciens reçurent cette fort belle décoration ainsi que les étudiants se produisant dans les revues : tous se rapprochent de la définition du vrai Ménestrel.

Structure :

La mission du Grand-Maître de l'Ordre est de parcourir la Belgique à l'écoute des guindailles, morceaux de prose ou de poésie de caractère humoristique relatant une aventure bien déterminée (sentimentale par exemple) par le biais de calembours, de contrepèteries, de rimes originales, de traductions audacieuses…

L'annonce de 1934 parlait déjà de « talents multiples dans les arts les plus variés ». La distinction honorifique ne sera donc point décernée à l'occasion d'un concours de guindailles. Seuls, les bons récidivistes pourront espérer l'obtenir un jour.

Décorations :



L'Ordre du Ménestrel est un ordre national, non rattaché à une seule Régionale. Il comprend cinq classes : Grand-Maître, Chevalier Grand Croix, deux Commandeurs, cinq Officiers et douze Chevaliers.

Le bijou de l'Ordre est une croix de bronze aux branches échancrées ornée en son milieu d'une plaque ovale de même métal, frappée à l'avers d'une croix de Saint-André sur un fond de lignes parallèles horizontales, le tout suspendu par un ruban large de 3 cm, de couleur rouge et blanche, bordé d'un liseré tricolore belge.

Particularités :

Il est reconnu par l'Ordre de François Villon de Montcorbier. Les archives sont conservées par le Grand-Maître en fonction mais celles de 1951 à 1963 ont disparu.

3. L'Ordre Studentyssime, très Magnifique et très Vénérable de François Villon de Montcorbier





Résumé :	
Dénomination	Ordre Studentyssime, Vesnesrable et très Magnyfique de Francoys Villon de Montcorbier (OFVM)
Date de Fondation	10 avril 1948
Type	Masculin
Localisation/appartenance	National
Devise	Pro Optimis Inter Optimos
Dénomination des tirones	/
Dénomination des membres	/
Décorations	Collier de l'Ordre de François Villon de Montcorbier

<u>Fondation :</u>

Fondé par Robert Houben et Marcel Bruyns le 10 avril 1948, l'Ordre de François Villon de Montcorbier est destiné « à consacrer mérites des ex-studentz qui ont exalté vertus et gentes traditions estudiantines, à les récompenser de bonne persévérance en ceste voye, et à les inciter à continuer. ».

Constitué comme ordre national, l'Ordre Studentyssime, Vesnesrable et très Magnyfique de Francoys Villon de Montcorbier agit comme une fédération de différents ordres, tantôt flamands, wallons ou bruxellois, avec le but, décrit par l'article 19 de sa Loy, d'assurer la pérennité des ordres membres de son Congrès, si l'un d'entre eux venait à décliner ou menaçait de disparaître.

Sa devise est « **Pro Optimis Inter Optimos** » qui se traduit par « Pour les meilleurs, parmi les meilleurs »

Structure :

L'**Ordre** se compose de quatre assemblées : un Collesge, un Conseyl, un Congrès et une Chambre.

Le **Collesge** comprend sept **Hauts Dignitayres** : deux Grand'Maystres, un Archichancelyer, un Grand'Prévost, un Grand'Seneschal, un Conseylier et le Doyen du Conseyl.

Les deux Grand'Maystres dirigent l'Ordre et sont issus d'Ordres distincts du Congrès et de régions différentes (de coutume, l'un issu d'une association francophone, l'autre d'une association flamande). Ils sont assistés par la collégialité des autres Hauts Dignitayres qui se partagent les charges suivantes : l'Archichancelyer a charge de secrétairerie et d'archives ; le Grand'Prévost a charge de censure et protocole des cérémonies ; le Grand'Seneschal a charge de trésorerie et d'intendance ; le Conseylier a charge polyvalente et soutient ses pairs en leurs charges ; le Doyen du Conseyl assiste les Grand'Maystres dans l'animation et l'ordonnancement du Congrès.

Le **Conseyl**, présidé par le Doyen, accueille un **Congrès** de Dignitayres reconnus par l'Ordre, en charge de direction des Ordres Estudiantins. Les titre et insigne de ces Dignitayres seront donc transmis avec la charge de direction desdits Ordres.

La Chambre regroupe tous les membres non pourvus de charge, à savoir : les Grand'Maystres Honoraires, les Grand'Croix, les Grand'Officiers et les Commandeurs.

Intronisation :

« Le statut de membre emmi nostre Ordre est octroyé à aucuns de la gent masculine nommés ou promeus au sein d'iceluy. ».

L'Ordre peut être également décerné à des étudiants, ayant 3 années d'études supérieures révolues, et se trouvant au moins en quatrième année d'études. L'Ordre peut être décerné alternativement à certains étudiants décorés de trois ordres estudiantins reconnus par le Congrès : « Il doibt estre de notoriété publique que le candidat student est idoine à créer guindaille. ».

Habits :



L'insigne de l'Ordre est un collier composé de vingt-six pièces ouvragées d'or et de feu, fait en façon de chaîne. Y est appendue une étoile dite « Targe de Françoys Villon » dont la couleur est le signe distinctif des différentes dignités ou titres dans l'Ordre.

Le port d'une toge spécifique (ouverte, blanche et rouge) ainsi que du chappel et d'une chopine forgée est optionnel.



Décorations :

Le Collier de l'Ordre de François Villon de Montcorbier dispose d'une targe spécifique aux grades et titres dans l'Ordre :

- Noire : Grand'Maystres et Grand'Maystres Honoraires (avec couronne dorée)
- Bleue : Hauts Dignitayres (membres du Collesge), sauf le Doyen du Conseyl

- Rouge : Doyen du Conseyl (avec couronne dorée), Dignitayres et Représentants du Congrès
- Verte : Grand'Croix
- Grise : Grand'Officiers
- Blanche : Commandeurs

Particularités :

L'Ordre de François Villon de Montcorbier est une association Directrice de l'Ordre Souverain de la Calotte.

Si l'OSC tomba en léthargie à la suite de la disparition, en 1952, de la Société Générale Bruxelloise des Étudiants Catholiques, il reprit vie le 3 février 1965, jour de la Saint-Roger, lors de et grâce à la réunion chapitrale de l'Ordre de François Villon de Montcorbier.

L'Ordre de François Villon de Montcorbier a toujours insisté sur la création, dans les Ordres reconnus, d'une chancellerie indépendante de la présidence des cercles.

En plus de son Banquet annuel, l'Ordre a pris coutume d'organiser deux Tonneaux, l'un à l'occasion de l'An Nouveau, en début d'année civile, et l'autre en début d'année académique. Ce dernier, autrefois organisé en collaboration avec l'Ordre de Saint Eloy permettait à chacun des membres de se retrouver après les vacances et d'échanger les dates tant attendues des guindailles, pré-baptêmes, soirées dansantes, banquets, etc.

4. Ordre du Scapin

Résumé :	
Dénomination	Veteris Commoediis Scapinus Corporatio (Scapin)
Date de Fondation	04 juin 2016
Type	Mixte
Localisation/appartenance	National
Devise	Mais que diable, allait-on faire dans cette galère ?!
Dénomination des tirones	/
Dénomination des membres	Sociétaire
Décorations	Ordre du Scapin (2016).

Fondation :

Le Veteris Commoediis Scapinus Corporatio dit Scapin a été fondé le 4 juin 2016. Les buts de l'Ordre sont :

- Favoriser et promouvoir la création et la perpétuation de spectacles satiriques estudiantins plus communément appelés « revues »,
- Réunir d'anciens « revusards » d'horizons divers dans le but de partager leurs expériences et de pouvoirs assister les nouvelles générations dans l'élaboration de tels spectacles,
- Conserver tous documents ou médias afin de garder trace des revues passées et à venir.

Sa devise est « Mais que diable, allait-on faire dans cette galère ?! ».

Structure :

Le comité, nommé **Directoire**, est constitué d'un Harpagon (grand-maître), d'un Géronte (archiviste) et d'un Jourdain (secrétaire).

Le sénat, nommé **Académie**, est constitué du collège des fondateurs, de deux Académiciens choisis dès la fondation de l'Ordre et des anciens membres du Directoire choisis par l'Académie. Elle est dirigée par le Secrétaire Perpétuel de l'Académie.

Les membres sont appelés Sociétaires.

Intronisation :

Pour être fait membre de l'Ordre, c'est-à-dire recevoir la décoration de l'Ordre, il est nécessaire :

- D'être détenteur légitime d'un couvre-chef folklorique estudiantin,

S'être démarqué par son implication dans l'organisation d'un spectacle satirique estudiantin (Une exception existe : le décoré le sera alors à titre d'Honoris Causa.)

Habits :

La Toge est gris foncé, ouverte sur toute la longueur. Sur laquelle est cousu, à l'intérieur comme à l'extérieur, une bande de satin bleu foncé. La toge pourra être fermée au moyen des quatre boutons d'or répartis de part et d'autre, reliés par une cordelette dorée.

Les manches sont recouvertes à leur extrémité d'une même bande de satin bleu foncé sur laquelle est cousue une bande dorée.

Le band est bleu nuit, recouvert en son centre d'une bande gris foncé rehaussée d'un ruban or.

Décorations :

L'Ordre du Scapin (2016) est une décoration corporative qui peut être donnée à un extérieur afin de le faire membre.

Particularités :

Les séances, appelées **Actes**, ne sont pas organisées en corona. Elles ressemblent plus à une table ronde de discussion. Il n'y a pas de placement particulier néanmoins les règles de corona sont d'application et de nombreux chants et à-fonds entre-coupent les discussions.

Le mandat des membres du comité est fixé à 3 ans.

Les chevaliers, officiers et commandeurs de l'Ordre des Arts et des Lettres français, les comédiens ayant officié à la Comédie Française, ainsi que les Sociétaires de l'Académie Française intronisés dans la Corporation sont directement admis au sein de l'Académie.

XII. Les ordres secrets[1]

Les ordres secrets sont des associations secrètes regroupant des membres secrets, aux statuts secrets et où l'on fait des choses secrètes. En bref, Silentium. On peut juste reconnaître leurs membres au fait que pour la plupart ils portent un vlek dont ils vous diront qu'il est secret. Quelques exemples : L'Ordre du Macchabée triomphant, L'Ordre du Chameau, L'Ordre du Sphinx, l'Ordre de Mathusalem, etc…etc…

La manière dont se déroulent les vlekages est assez spécifique. Le Grand Maître de l'ordre secret envoie une lettre fermée au Grand Maître où se déroule la séance ordinesque. L'enveloppe est décachetée lors de la séance et le Grand Maître lit les attendus au nom du Grand maître de l'ordre secret. L'enveloppe contient aussi la décoration qui sera remise à la personne souhaitée par la lettre. À noter que ce n'est pas toujours de cette manière que cela se déroule, il y a d'autres processus tels que l'envoi du vlek à domicile.

Ce sont des décorations assez rares et donc très recherchées…



[1] Passage tiré du syllabus de l'ANLO

XIII. Table des matières

I. Introduction 1
II. Qu'est-ce qu'un ordre ? 1
III. Les ordres bruxellois 3
1. L'Ordre Académique de Saint Michel - Academicus Sancti Michaëlis Ordo 3
2. L'Ordre du Pétase 6
3. L'ordre de Guttur 8
4. Ordre de Saint-Louis - Les Moines Pervers de Saint-Louis 10
5. Ordre de la Petite Culotte 12
6. Les ordres de l'ECAM 14
a. La Vulcania 14
b. L'Ordre de Vulcain 16
c. L'Ordre de Bacchus 17
d. La Confrérie des Dignitaires de l'Ordre de Saint Eloy 18
7. Le Congrès Saint-Luc – Martin V 20
a. Ordre Académique de Martin V 20
b. Ordre des disciples de Saint-Luc 22
8. Les ordres de Louvain-en-Woluwé 24
a. Ordre des Serpents d'Hippocrate 24
b. Sancti Hieronymi Ordo 25
c. Ordre de Sainte-Bibiane 27
IV. Les ordres namurois 30
1. La Confrérie des Dignitaires de l'Ordre de Saint-Aubain (CDOSA) 30
2. L'Ordre de la Bretelle 32
3. Ordre des Dames des Remparts 34
V. Les ordres liégeois 36
1. L'Ordre du Torè 38
2. L'Ordre du Grand Séminaire (OGS) 41
3. La Questure Raymaldienne 44
VI. Les ordres du Hainaut 46
1. Mons – l'Ordre de la Calotte Montoise 46
2. Charleroi – L'Ordre de Charles II 49
3. Wallonie Picarde – La Gé Picarde 52
VII. Les ordres luxembourgeois 55
1. Ordre Luxembourgeois d'Arduinna (OLA) 55
VIII. Les ordres flamands 58

1. L'Association Royale Générale des Etudiants Catholiques Gantois (Gé Catholique) .58
2. Le Koninklijke Antwerpsche Studentenkring van Leuven (KASK) 61
3. Le Koninklijke Mechelse Katholieke Studenten Kring (KMKS) 64
4. L'Oost en Westvlaamse Kring (Vla-Vla) 66
IX. Les ordres néo-louvanistes du concile 68
1. L'Academicus Sanctae Barbae Ordo (ASBO) 68
2. Catholicus Sancti Francisci Ordo (CSFO) 71
3. Cerebri Hilares Opifices (CHO) 74
4. Le Lovaniensis Scientificus Ordo (LSO) 76
5. Le Neo Lovaniensis Phileasque Corporatio (Philéas) 78
6. L'Ordre Académique de la Charrue (OAC) 81
7. L'Ordre Athlétique de la Trappiste (OAT) 83
8. L'Ordre Binchois de l'Apertintaille (OBA) 85
9. La Famosa Absurdarum Mulierum Academia (FAMA) 88
10. L'Academicus Platonis et Mercurii Ordo (APMO) 90
11. L'Academicus Neo Lovaniensis Ordo (ANLO) 92
12. L'Ordre de la Caracole Namuroise (OCN) 95
X. Les autres ordres néo-louvanistes 98
1. Academicus Desiderii Erasmi Ordo (ADEO) 98
2. Ordre Rabelaisien de Belgique 100
3. L'Aubadis Ordo Matutinae (AOM) 102
4. L'Academicus Victoria Athéna Ordo (AVAO) 105
5. La Chouette 107
6. L'Ordre très rigide de la Banane Radieuse (OBR) 110
7. Academicus Iridis Ordo (AIO) 112
8. L'Ordre du Centaure 114
XI. Les ordres nationaux 116
1. L'Ordre Souverain de la Calotte (OSC) 116
2. L'Ordre du Ménestrel 118
3. L'Ordre Studentyssime, très Magnifique et très Vénérable de François Villon de Montcorbier 119
4. Ordre du Scapin 122
XII. Les ordres secrets 124
XIII. Table des matières 125